

- LA REVUE D'HISTOIRE DU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN -

# SaguenayensiA

Volume 40, No 1 — Janvier / Mars 1998



- L'industrie touristique au XIXe siècle
- Le Rocher-Percé de Chambord
- Vilmont Fortin

6,25 \$

# MERCI À NOS GÉNÉREUX DONATEURS!

## MEMBRES HONORAIRES

Mgr René Bélanger, Québec  
M. Robert Bergeron, Saint-Lambert  
Me Marcel Claveau, Chicoutimi  
Mgr Jean-Guy Couture, Chicoutimi  
Mgr Marius Paré, Chicoutimi  
M. Anthony Price, Québec  
M. Paul-Gaston Tremblay, Chicoutimi  
Alcan

## MEMBRES CORPORATIFS (1 000\$ ET PLUS)

Abitibi-Consolidated inc.  
Raoul Blackburn Ltée, Chicoutimi  
Caisse Populaire Desjardins, Kénogami  
Fondation Asselin, Jonquière  
Fondation Mathew Ralph Kane, Québec  
Fondation Thomas-Léon Tremblay, Chicoutimi  
M. Gilbert Gravel, Chicoutimi  
L'Impériale Esso, Chicoutimi  
Le Groupe Riverin, Jonquière  
Les Augustines de la Miséricorde, Chicoutimi  
MRC du Fjord, Saguenay  
M. Jacques Tardif, La Salle  
Gilles Tremblay Syndic, Chicoutimi  
M. Jean-Paul Tremblay, Chicoutimi  
Ville de Roberval  
Ville de Dolbeau

## MEMBRES À VIE (500\$ ET PLUS)

M. Paul-A. Bergeron, Chicoutimi  
Caisse Populaire Desjardins, Chicoutimi  
Dr Jean-Charles Claveau, Québec  
M. Jean-Maurice Coulombe, Shipshaw  
Mme Annette S.-Fortin, Hébertville  
M. Gérard Gaudreault, Chicoutimi  
Me Claude Gauthier, Chicoutimi  
Dr Richard Harvey, Sherbrooke  
M. Desmond Hudson, Plainfield, NH  
M. Patrick Lapointe, Jonquière  
M. Roger Larouche, Deux-Montagnes  
M. Jean-Marie Lemay, Alma  
M. Paul-Eugène Lemieux, Jonquière  
M. Réal Lévesque, Jonquière  
M. Paul Murdock, Chicoutimi  
M. Maurice Ouellette, Chicoutimi  
M. Bernard Pelletier, Chicoutimi  
M. Georges-Henri Perron, Chicoutimi  
M. Gilles Rinfret, Chicoutimi  
Scierie Saguenay, La Baie  
M. Gérard Tremblay, Chicoutimi  
Mme Gertrude Tremblay, Alma  
M. Jean-Hugues Tremblay, Chicoutimi  
M. René Tremblay, Chicoutimi  
Mme Céline Turcotte, Chicoutimi  
Abbé Jean-Paul Vincent, Albanel

## MEMBRES BIENFAITEURS (50\$ À 499\$)

M. Gérard Arguin, Sillery  
Dr Louis Bélanger, Montréal  
M. Jean-Baptiste Bergeron, Blainville  
Mme Rachel Bergeron, Jonquière  
Mme Antoinette Brassard, Jonquière  
M. Jean-Marie Couët, Chicoutimi  
Mme Jeanine Dufour-Boucher, Jonquière  
Mme Marie Dharmalingam, Toronto  
M. Aimé Gagné, Montréal  
M. C.-A. Gauthier, Jonquière  
M. Michel Gauthier, Falardeau  
M. François Gilbert, Sillery  
Mme Michèle Harvey, Sainte-Foy  
M. Marcel LeBlanc, Roberval  
M. Majoric Néron, Chicoutimi  
M. Jean-Marc Patoine, Jonquière  
M. Rémy Roussel, Chicoutimi  
Dr Yves Savard, Chicoutimi  
M. Albert Tremblay, Alma  
Dr François Tremblay, Chicoutimi  
M. Jean-Joseph Turcotte, Normandin  
Dr Léo Vandal, Chicoutimi

## MEMBRES DE SOUTIEN (25\$ À 49\$)

M. Christian Allard, Chicoutimi  
Dr Gervais Aubin, Chicoutimi  
Mme Olivette L.-Babin, La Baie  
M. Raoul Bastarache, Ville d'Anjou  
Dr René Bastarache, Tracy  
Mme Céline T.-Beaulieu, Québec  
Mme Jacqueline Beaulieu, Chicoutimi  
M. Charles-Henri Bergeron, Chicoutimi  
M. Ulric Blackburn, Chicoutimi  
Mme Andrée Boily, Chambord  
Cain, Lamarre, Wells, Chicoutimi  
M. Paul-André Cantin, Beauport  
M. Paul-Émile Carrier, Montréal  
M. Jeffrey T. Colvard, Binghamton, N. Y.  
M. Miville Corneau, Chicoutimi  
Abbé Rosaire Côté, Métabetchouan  
M. Ernest Dauphinais, Falardeau  
M. Pierre De Champlain, La Baie  
Mme Marthe Delisle, Jonquière  
Mme Jacqueline L.-Demers, Saint-Félicien  
R. P. Albert Dumont, Montréal  
M. Jacques Fortin, Sainte-Foy  
M. Louis Gauthier, Chicoutimi  
Dr Armand Gagnon, La Baie  
M. Fernand Gagnon, La Baie  
M. Victor Gagnon, Chicoutimi  
M. Laurent Gobeil, La Baie  
M. Jacques Gravel, Falardeau  
M. Joseph Gravel, Chicoutimi  
Mme Jeanne B.-Grenon, Chicoutimi  
M. Joseph-Eugène Houde, Mont-Royal  
Imprimerie DeLuxe Inc., Chicoutimi  
M. Raymond Labbé, Sainte-Claire  
M. Jacques Lambert, Sainte-Foy  
M. Réginald Lavoie, Saint-Fulgence  
M. Raymond Lemieux, Chicoutimi  
M. Jean Lessard, Boisbriand  
M. Raymond Lessard, Westmount  
M. Alyre Martin, Chicoutimi  
Mme Florence Masson, Chicoutimi  
M. Roger Michaud, Chicoutimi  
Mme Ghislaine Morin, Roberval  
Dr Camille Plourde, Chicoutimi  
M. Claude Potvin, Laterrière  
Dr Claire St-Pierre, Chicoutimi  
M. Marcel Ste-Croix, Saint-Fulgence  
M. Laurent-Yves Simard, Anse-Saint-Jean  
Abbé Robert Simard, La Baie  
Mme Geneviève Talbot, Québec  
Mme Jeannine Tardif-Hébert, Brossard  
Mme Claire Tremblay, La Baie  
M. J.-A. Tremblay, Jonquière  
M. Claude Turcotte, Chicoutimi  
M. Antoine Villeneuve, Chicoutimi  
M. Gérard Villeneuve, Saint-Eugène

*La Société historique du Saguenay tient également à remercier ceux et celles qui donnent des montants moindres.*

# *SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY*

## *Formulaire d'abonnement*

Faire les corrections s'il y a lieu :

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

Fax : \_\_\_\_\_

Je désire renouveler mon abonnement :

	Régulier	Soutien	Bienfaiteur
Membre individuel	25 \$ <input type="checkbox"/>	50 \$ <input type="checkbox"/>	75 \$ <input type="checkbox"/>
Institution et maison d'affaire	35 \$ <input type="checkbox"/>	60 \$ <input type="checkbox"/>	85 \$ <input type="checkbox"/>
Membre à vie	500 \$ <input type="checkbox"/>		
Corporatif	1000 \$ <input type="checkbox"/>		

Ci-joint mon paiement au montant de \_\_\_\_\_ \$ fait à l'ordre de la Société historique du Saguenay avec un don de \_\_\_\_\_ \$ que j'envoie à l'adresse ci-dessous.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY  
930, Jacques Cartier Est  
Chicoutimi, Qc G7H 7K9  
Tél : (418)549-2805 Télécopieur : (418) 549-3701

# SAGUENAYENSIA

Publiée depuis 1959 par la Société historique du Saguenay

Volume 40, numéro 1, janvier-mars 1998

La revue d'histoire régionale *Saguenayensia* est publiée trimestriellement par:

Société historique du Saguenay  
930, Jacques-Cartier Est,  
C. P. 456,  
Chicoutimi, Qc  
G7H 5C8  
Tél.: (418) 549-2805  
Fax: (418) 549-3701

Les avis de changement d'adresse, les exemplaires non distribués et les demandes d'abonnement doivent parvenir à l'adresse mentionnée ci-dessus. Port de retour garanti.  
Envoi de publication: enregistrement no 0849.

La revue *Saguenayensia* est répertoriée dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française* et dans *Canadian Historical Review*.

La direction de *Saguenayensia* laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leur texte. Les articles parus dans *Saguenayensia* ne peuvent être reproduits, traduits ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur ou de la Société historique du Saguenay.

La Société historique du Saguenay est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

La revue *Saguenayensia* est subventionnée par la Société d'archives Sagamie inc.

Dépôt légal: 1er trimestre 1998  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN0581-295X

Tarifs d'abonnement:  
Particulier: 25\$  
Corporations et institutions: 35\$  
Autres pays: ajouter 5\$  
Le numéro: 6,25\$

**Couverture:** *Le Château Saguenay, à Chicoutimi, au début du XXe siècle.*  
*Source: ANQC, coll. SHS, album 8.1, p. 16.*

## Sommaire

3

Le Château Saguenay et les débuts  
du tourisme au Saguenay—Lac-Saint-Jean

par Jean-François Hébert

18

Le Rocher-Percé au Lac-Saint-Jean

par Marcel Leblanc

24

Vilmond Fortin: pionnier de la radio  
au Saguenay—Lac-Saint-Jean

par Alain Canuel

34

1898 et la fin d'un siècle

par Jérôme Gagnon

38

Une occupation amérindienne à l'embouchure de la  
rivière Quiatchouane: le site Dcf'a-2

par Lise Bélanger, Manon Tremblay,  
Hans Ellefsen et Érik Langevin

43

À TRAVERS LES ARCHIVES

46

COMPTES RENDUS

47

EN BREF...

49

SITES ET MONUMENTS DE LA SAGAMIE

# ÉDITORIAL

## En route vers l'an 2000

À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, la Société historique du Saguenay travaille activement à renouveler ses activités. Suite à l'entente qui la lie à la Société d'archives Sagamie, la Société historique peut dorénavant se consacrer exclusivement à sa principale mission: la diffusion de l'histoire.

Vous avez sous les yeux le premier pas entrepris vers ce renouveau. Ainsi, après 39 ans de parution, le temps était maintenant venu d'apporter un vent de fraîcheur à la revue *Saguenayensia*. Afin de se conformer aux nouvelles réalités du domaine de l'édition, il fallait améliorer la facture de la revue. Nous espérons que les modifications ainsi apportées plairont aux lecteurs, et nous tenons à les assurer que le contenu restera fidèle à ce qu'il a toujours été.

Une autre démarche en cours pour franchir l'an 2000 en beauté, c'est une campagne intensive de recrutement. Par le biais des membres du conseil d'administration, plusieurs personnes seront approchées afin de joindre les rangs de la Société historique du Saguenay. L'objectif ultime de cette campagne, c'est d'atteindre le nombre de 2000 abonnés pour l'année 2000. Vous êtes d'ailleurs tous invités à participer à cette campagne en recrutant vous-mêmes de nouveaux membres.

Dans le cadre de sa mission de diffusion, la Société historique pense à développer davantage ses activités. Une de celles-ci consiste à mettre en branle un service de conférenciers destiné aux organismes communautaires, aux écoles et à tous les groupes sociaux qui pourraient en faire la demande.

Finalement, une nouvelle activité qui devrait en intéresser plusieurs voit le jour cette année. En effet, les 6 et 7 juin 1998, une croisière historique s'effectuera sur la rivière Saguenay. Le départ aura lieu à La Baie et une escale est prévue à l'Anse-Saint-Jean avant de repartir en direction de Tadoussac. Le coucher se fera à cet endroit et, le lendemain, ce sera le retour à bord du bateau le *Gaïa*. Tout au long de la croisière, des mini-conférences historiques se dérouleront.

Nous souhaitons que ce dynamisme qui anime la Société historique se répercutera sur tous nos membres et que vous aiderez, à votre manière, son développement. Ceci peut se faire de différentes façons comme par le recrutement de nouveaux membres ou la participation à la croisière...

*Jean-François Hébert*

## Saguenayensia

### *Comité d'édition*

**Directeur:** Jean-François Hébert

**Secrétaire:** Évode Pelletier

**Membres:** Roland Bélanger, Louise Bouchard, Dany Côté, Jérôme Gagnon, Sylvain Gaudreault, Érik Langevin.

**Représentant de la Fondation Sagamie:**

Jean-François Moreau

**Responsable du numéro:** Jean-François Hébert

**Conseiller en communications:**

Jean Laflamme

**Conception graphique et mise en page:**

Jean-François Hébert

**Révision des textes et épreuves:**

Roland Bélanger, Jean-François Hébert, René Laberge, Raymond Lemieux, Guy Tremblay.

**Impression:** Imprimerie Improthèque inc.

## Société historique du Saguenay

### *Conseil d'administration*

**Président:** Paul-E. Lemieux

**1<sup>er</sup> vice-président:** Réal Lévesque

**2<sup>e</sup> vice-président:** Alex Tremblay

**Trésorier:** Jacques Chouinard

**Secrétaire:** Rosaire Villeneuve

**Directeurs:** Me Gaston Allard, Louise Bouchard, Mimi-Constance Couture, Val Rasmussen, Aurélien Tremblay, Roland Tremblay.

### *Conseillers*

**Dolbeau:** Joseph-A. Perron

**Hébertville:** Annette S.-Fortin

**Normandin:** Gérald Bélanger

**Roberval:** Gérard Guay

**Saint-Félicien:** Gemma Lepage

**Shipshaw:** J.-M. Coulombe

**Archiviste:** Roland Bélanger

**Personnel bénévole:**

Léon Gamache, Jean-Rock Girard, Albert Larouche.

## La Fondation Mgr-Victor-Tremblay inc.

**Président:** Me Marcel Claveau

**1<sup>er</sup> vice-président:** Gilbert Gravel

**2<sup>e</sup> vice-président:** Eddy Lalancette

**Trésorier:** Charles Tremblay

**Secrétaire:** Roland Bélanger

**Directeurs:** Pierre Bergeron, Jean Gagnon, Jean Laflamme, Benoît Lalancette, Paul-E. Lemieux, Georges-Henri Perron.

# Le Château Saguenay et les débuts du tourisme au Saguenay Lac-Saint-Jean

par Jean-François Hébert

---

---

## Introduction

Dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, l'industrie touristique apparaît très tôt comme une activité à développer. En effet, outre les secteurs économiques traditionnels que constituent l'agriculture et l'exploitation forestière, le tourisme peut procurer des retombées intéressantes pour ceux qui veulent s'y consacrer.

Quelques années à peine après l'ouverture de la région à la colonisation, on assiste à la mise en place d'infrastructures visant une clientèle touristique. Quelques hôtels voient le jour et la navigation sur le Saguenay contribue à apporter à la région son flot de visiteurs. L'arrivée du train permettra de consolider ce secteur de la vie économique.

Mais comment se déroulait vraiment cette activité économique? Était-elle prise au sérieux par les promoteurs du développement régional? C'est à ces interrogations que nous tenterons de répondre dans cet article. Dans un premier temps, nous verrons les principales étapes de la mise en place de l'industrie touristique pendant la seconde moitié du XIXe siècle et au début du XXe siècle. Dans un deuxième temps, nous étudierons plus particulièrement le cas du Château Saguenay, un hôtel de luxe destiné prioritairement aux visiteurs étrangers.

## Le développement de l'industrie touristique

Au Québec, le XIXe siècle se démarque par l'émergence de la villégiature bourgeoise. À l'aube de l'industrialisation, les habitants des grandes villes de la province ressentent de plus en plus le besoin de retrouver l'air pur de la campagne et le calme des paysages naturels.

Dans cette perspective, certaines régions québécoises apparaîtront très tôt comme des chefs de file en la matière. Évidemment, Charlevoix domine dans les intentions de destinations des vacanciers. Par contre, d'autres lieux seront privilégiés par les villégiateurs: le Bas-Saint-Laurent, les Laurentides, les Cantons de l'Est et, bien sûr, le Saguenay—Lac-Saint-Jean.

## Cap sur Tadoussac

La beauté du Saguenay devient vite reconnue et recherchée. «Déjà dans la décennie de 1850, les journaux de Québec font la promotion de croisières au Saguenay considérées comme une des excursions les plus émouvantes du nord du continent.»<sup>1</sup>

Favorisé par son havre naturel pouvant accueillir les bateaux de croisière et par sa situation géographique, Tadoussac émerge comme base de la villégiature du Saguenay. Les visiteurs, provenant majoritairement des grands centres québécois, y logent dans des cottages ou de petits établissements hôteliers du village ou de l'Anse-à-l'Eau.

Bien que Tadoussac attire une bonne clientèle, un important visiteur donnera un élan à la réputation touristique du lieu. Ainsi, le prince de Galles, futur roi Edouard VII, de passage en 1860 pour commémorer le centenaire de la Conquête, fait un arrêt à cet endroit. Il profite de l'occasion pour aller pêcher sur la rivière Sainte-Marguerite, en compagnie de David Price, le fils de l'industriel William Price.<sup>2</sup>

Suite à ce passage de marque, la vocation touristique de Tadoussac et du Saguenay ne cesse de se développer. Un

luxueux hôtel de deux étages et comptant une cinquantaine de chambres y est construit en 1864. Propriété d'hommes d'affaires anglophones et francophones de Québec et de Montréal, il accueille les visiteurs attirés par la beauté du fjord et par la qualité de la pêche que l'on peut y pratiquer. L'établissement devient vite le rendez-vous estival de la bourgeoisie de la province. Ceci permet aussi que les touristes étrangers soient attirés à cet endroit, particulièrement les Américains pour qui le Saguenay revêt un aspect particulièrement majestueux et légendaire. La splendeur du site pousse même le gouverneur général du Canada, lord Dufferin, à y faire ériger une immense villa, pas très loin de l'hôtel.<sup>3</sup>

Le chroniqueur Arthur Buies notera d'ailleurs ceci, dans un ouvrage publié en 1880:

*Il y a quelques années, avant la grande crise commerciale dont les derniers effets se font sentir encore, l'hôtel se remplissait régulièrement, chaque saison d'été, d'américains et d'américaines qui avaient fait de Tadoussac leur endroit de prédilection et à qui le Saguenay doit l'épithète invariable de far famed qu'on lui accole dans tous les prospectus bien faits. Aujourd'hui le nombre en a diminué, mais toutefois pas autant que dans d'autres endroits jadis à la mode, et dont le prestige semble désormais pour toujours disparu. Les «sportsmen» ont commencé à revenir l'année dernière et ils ont amené avec eux leurs familles qui restaient à l'hôtel pendant qu'eux passaient deux ou trois semaines dans les rivières du Saguenay à faire la pêche au saumon et à la truite. Il a même été question entre eux d'acheter le château que Lord Dufferin a fait bâtir sur la colline qui domine la baie*

*de Tadoussac et d'en faire un club de pêche; ce projet, paraît-il, a grand' chance d'être mis à exécution.<sup>4</sup>*

Mais outre ce grand hôtel, plusieurs petits établissements accueillent également les touristes. «D'autres auberges et plusieurs maisons de pension apparaissent dans le petit village surplombant l'anse.»<sup>5</sup> En ce sens, Buies nous rapporte que:

*Le long du chemin qui conduit du quai où abordent les bateaux de la compagnie Saint-Laurent, jusqu'à l'hôtel qui est bâti sur un cap d'où la vue s'étend indéfiniment au loin, en embrassant, de chaque côté du fleuve, un panorama d'un cadre immense, il y a une vingtaine d'élégants cottages accompagnés de jardinets gracieux et discrets qui semblent comme autant de perles découvertes inopinément et arrachées aux entrailles de ce sol sablonneux, aride et rebelle. Douze de ces cottages appartiennent aux MM. Price et les autres à autant de propriétaires différents qui les louent. Ils ne sont habités que durant l'été.<sup>6</sup>*

Même si ce n'est que l'été que les touristes fréquentent en grand nombre les environs de Tadoussac, l'endroit devient alors très vivant et particulièrement animé. Buies écrit d'ailleurs ceci:

*Il y a vingt ans à peine que Tadoussac a abandonné sa physionomie sauvage pour revêtir petit à petit celle d'un rendez-vous favori des touristes, des amateurs de pêche de tous ceux qui aiment les âpres et rudes aspects de nos contrées du nord et veulent en goûter la piquante saveur. Les Américains, et les Américaines particulièrement, s'y portent en nombre, y séjournent plusieurs semaines, donnent à l'endroit une vie inaccoutumée, le remplissent du bruit des plaisirs et des ébats, y attirent en foule les touristes qui ne peuvent se résoudre à passer devant Tadoussac sans s'y arrêter au moins quarante-huit heures.<sup>7</sup>*

*Direction Baie des Ha! Ha!*

En plus de visiter et de loger à Tadoussac, les touristes s'aventurent plus en amont dans la rivière Saguenay et se rendent jusqu'à la Baie des Ha! Ha!, au cours de ces mêmes années 1850-1860. D'ailleurs, une certaine organisation avait été mise en place afin de les accueillir à cet endroit.

Le premier hôtel destiné à accueillir des visiteurs étrangers aurait été construit à cet endroit par un dénommé Guillaume Lapointe. Fréquenté par certains Anglais fortunés, cet établissement sera détruit dans un grand incendie survenu en 1846.<sup>8</sup>

Par la suite, un autre hôtel à vocation touristique voit le jour à Bagotville: l'hôtel Baie des Ha! Ha! Celui-ci, propriété de John Lord, regroupe plusieurs activités qui peuvent intéresser les



*Le premier grand hôtel de Tadoussac.*

touristes venus visiter cette contrée nouvellement ouverte à la colonisation. Dans une brochure écrite par Samuel J. Kelsoet destinée à faire connaître la région, on retrouve une publicité de cet hôtel, dont voici certains passages:

*Le soussigné [...] est en mesure de fournir le plus de confort possible aux nombreux touristes qui visitent annuellement la région pittoresque du Saguenay durant les mois d'été. [...] Sa table aura toujours tous les produits de la saison. Les vins et autres boissons seront de la meilleure qualité et mériteront l'approbation des connaisseurs.*

*Le soussigné fournira toujours aux touristes les informations les plus fiables concernant cette partie importante de la région.*

*Pour ceux qui désirent visiter la magnifique vallée du lac Saint-Jean, il fournira les guides les plus dignes de confiance, lesquels seront en mesure de leur indiquer les endroits que désirent les amateurs de chasse et de pêche, plusieurs d'entre eux habitant dans l'entourage de l'hôtel.*

*Pour ceux qui aimeraient visiter ces célèbres parties du Saguenay (qui sont aussi charmantes qu'agréables) il fournira des bateaux, des canots, des charrettes ou des chevaux de selle suivant leur désir.*

*Ses charretiers (munis de cartes de son hôtel, le seul établissement du genre à cet endroit) attendront l'arrivée du Magnet<sup>9</sup>.*

*Outre les autres avantages que ce grand établissement possède, il y a des sources minérales et salées dans le voisinage et ces eaux sont très efficaces pour ceux qui souffrent de mauvaise digestion.*

*Le soussigné possède une splendide maison dans le voisinage de son hôtel située près d'un endroit de baignade, et qu'il sera heureux de louer à une ou deux familles pour la durée de la saison et cela, à un prix raisonnable.*

Bagotville, 31 mai 1862  
John Lord<sup>10</sup>



Le Canada au quai de Chicoutimi, en 1893.

ANOC, coll. SHS, carton 2991

Comme on peut le constater, Lord sait quels services offrir pour attirer les touristes. Il diversifie son produit de façon à plaire à une vaste clientèle. Mais il ne sera pas le seul hôtelier connu de la Baie des Ha! Ha! En effet, jusqu'à la fin du XIXe siècle, nous retrouverons d'autres établissements de ce genre, dont l'hôtel Morin et l'hôtel McLean.

Outre les hôteliers, plusieurs personnes profitent de l'arrivée en grand nombre de visiteurs. Certains individus peuvent ainsi obtenir un revenu d'appoint grâce au tourisme. Par exemple, Désiré Côté, qui assure déjà le service postal, offre ses services dans la brochure de Kelso. Il mentionne aux passagers du *Magnet* qu'il peut les conduire en calèche à Chicoutimi, aux Terres-Rompues, au Grand-Brûlé ou encore au Lac-Saint-Jean.<sup>11</sup>

Tout ceci fait en sorte que la Baie des Ha! Ha! est rapidement considérée comme l'une des places de vacances privilégiées au Québec. Un extrait du *Canadian Illustrated News*, du 6 août 1870, démontre la réputation que détenait la localité à cette époque.

*La Baie des Hahas! est l'un des plus beaux ports du Saguenay. C'est aussi un lieu important de villégiature d'été et se place au premier rang de la Malbaie, Cacouna, Kamouraska et Tadoussac dans la série des endroits du Saint-Laurent qui offrent de l'attrait aux touristes et à ceux qui prennent des vacances... Le voisinage offre des lieux assez bons pour la pêche au saumon et la Baie des Hahas! a toujours été recherchée comme lieu favorable au repos pour les amateurs de la vie agréable.<sup>12</sup>*

En naviguant sur le Saguenay

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, le bateau constitue le principal moyen de transport pour les touristes. Dès 1849, le vapeur





ANOC, coll. SHS, album 8, 1, p. 29.

Thomas Howard et propriété de la *Canadian Inland Steam Navigation Company*, le *Magnet* assure également le lien avec les passagers de la Compagnie Richelieu à partir du quai Napoléon, à Québec.

Dans sa brochure sur le Saguenay, Kelso mentionne à ses lecteurs la beauté des paysages. Mais comme il le suggère, il vaut mieux la voir de ses propres yeux plutôt que de se la faire raconter. Voici donc quelques lignes de ce fervent promoteur du Saguenay :

*Le Saguenay lui-même frappe le spectateur de différentes façons comme le font les chutes du Niagara. Mais la description du Saguenay peut avoir le même résultat que celle des chutes et devenir extrêmement banale si cette description n'est pas bien faite. [...] Le lecteur de ces*

*Le flamboyant Hôtel Roberval, le cœur du réseau touristique mis en place par H. J. Beemer.*

*Rowland Hill* dessert les personnes qui veulent se rendre de Québec à la Baie des Ha! Ha! Mais ce n'est que quelques années plus tard, soit en 1853, qu'un service régulier est implanté entre ces deux endroits. Propriété du même groupe d'hommes d'affaires anglophones et francophones qui construiront le grand hôtel à Tadoussac, le *Saguenay* relie Québec à Tadoussac et pénètre la rivière du même nom.<sup>13</sup>

*lignes qui vient pour voir le Saguenay — et tous doivent venir si ce n'est déjà fait, car il s'agit de l'une des grandes merveilles du continent — peut ajouter une touche poétique à cette description en puisant dans sa propre imagination. Ce dont je suis sûr, c'est que cette visite frappera plusieurs visiteurs de diverses façons comme c'est le cas pour ceux qui voient l'océan ou les chutes Niagara. C'est, au-delà de toute discussion, comme si un enfant-poète rencontrait sa nourrice.<sup>16</sup>*

À partir de 1856, la Compagnie de navigation du Richelieu s'approprie la plupart des petites entreprises de navigation, principalement celles desservant les touristes qui se rendent dans les stations balnéaires qui essaient tout le long du Saint-Laurent. Cette compagnie fusionnera, en 1875, avec une entreprise similaire de l'Ontario et deviendra la Richelieu and Ontario Steamship Lines.<sup>14</sup> C'est cette dernière qui popularisera les croisières sur le fleuve et sur le Saguenay à bord des «bateaux blancs», ces fabuleux navires de croisière qui faisaient rêver les plus romantiques.

Mais outre cette grande domination, quelques petits bateaux continuent d'offrir un service sur le Saint-Laurent. Le plus connu est sans aucun doute le *Magnet* qui, en 1861, effectue la liaison entre Québec et Bagotville deux fois par semaine.<sup>15</sup> Sous la direction du capitaine



ANOC, coll. SHS, album 8, 1, p. 41.

*Island House, une «dépendance» à vocation sportive de l'Hôtel Roberval.*

## Destination Roberval

Un événement majeur bouleverse à jamais l'industrie touristique à la fin du XIXe siècle: les débuts du transport ferroviaire. Alors que les visiteurs voyageant en bateau n'ont d'autre choix que de s'arrêter à Bagotville ou à Chicoutimi, l'arrivée du train à Roberval, en 1888, leur permet de pénétrer plus profondément dans l'arrière-pays du Lac-Saint-Jean. Ceci fait en sorte que le pôle majeur de l'industrie touristique se déplace du Haut-Saguenay vers Roberval.

C'est un Américain, H. J. Beemer, qui permet au «cheval de fer» de se rendre à Roberval. Et il entretient bien d'autres projets. Le plus spectaculaire consiste à faire de ce lieu, La Mecque du tourisme en Amérique du Nord. Afin de réaliser ses aspirations, Beemer construit l'Hôtel Roberval, sur le bord du lac Saint-Jean. Celui-ci est inauguré en août 1888, devançant même de quelques mois l'arrivée du train à Roberval.<sup>17</sup>

Beemer développe un vaste empire touristique autour de cet établissement somptueux. Évidemment, la pêche à la ouananiche domine parmi les activités offertes aux visiteurs. Ce sport est tellement populaire que Beemer fait construire un autre hôtel situé sur une île de la rivière Grande Décharge, là où la pêche à ce fabuleux salmonidé est la plus prospère. À bord de son propre bateau, Beemer transporte ces touristes jusqu'à l'Island House, cette «dépendance» de l'Hôtel Roberval.

Dans le but de s'assurer un certain contrôle sur le tourisme sportif, Beemer se fait concéder des droits de pêche dans plusieurs secteurs du lac Saint-Jean. Par exemple, pour les années 1899-1900, il loue les cours d'eau suivants: une partie des bords du lac Saint-Jean; les îles du lac Saint-Jean; la rivière Ashuapmushuan et ses tributaires; la rivière Ouiatchouaniche;

les lacs Ouiatchouan et Bouchette; et la rivière Mistassini et ses tributaires. Tout ceci lui coûte un montant annuel de 210\$.<sup>18</sup>

Les prises étant exceptionnelles et la quantité de ouananiches pêchées souvent exagérée, Beemer ne peut se permettre de voir sa principale ressource s'épuiser. Dans cette optique, il implante une pisciculture, en 1897, pour faire la production de saumons, de truites et, bien sûr, de ouananiches. Pour démarrer ce projet, il fait appel à L.-N. Catellier qui est déjà directeur d'un établissement similaire implanté à Tadoussac depuis 1873. Dès l'année suivante, la pisciculture permet de produire un nombre impressionnant d'alevins.<sup>19</sup>

Mais outre la pêche et la chasse, l'hôtel offre un vaste choix d'activités pour combler les attentes des voyageurs. Tout un réseau d'excursions est mis en place pour faire connaître la région aux visiteurs. Par exemple, ils peuvent se rendre à Island House en bateau, descendre les rapides de la Grande ou de la Petite Décharge en canot, et poursuivre ensuite jusqu'à Chicoutimi d'où un train part pour ramener les aventuriers jusqu'à leur hôtel, à Roberval. De plus, les clients de l'Hôtel Roberval ont la possibilité de profiter d'un service de transport organisé pour se rendre à la réserve indienne de Pointe-Bleue, à Saint-Prime, à la chute de la rivière Ouiatchouan, ou encore pour aller «magasiner en ville».<sup>20</sup>

Pour se reposer de la fatigue que peut engendrer toutes ces activités, rien n'est laissé au hasard à l'Hôtel Roberval. Par exemple, le gérant de l'établissement avait préalablement occupé la même fonction au célèbre hôtel Windsor de Montréal. De plus, un regard sur les alcools qui y sont servis démontre hors de tout doute le confort que l'on peut retrouver à cet endroit. Ainsi, il était possible de se procurer les boissons suivantes: «champagnes Mumm's, xérès de Madère, portos Sandeman, vins de Bourgogne et de Bordeaux»<sup>21</sup>.



ANOC, coll. SHS, carton 1586

La pisciculture de Tadoussac, instaurée pour prévenir la baisse du poisson, particulièrement le saumon.

Afin de rentabiliser un tel établissement, il est nécessaire d'y attirer de nombreux touristes. Sur cet aspect, une fois de plus, Beemer y met toute l'énergie dont il peut faire preuve. «Mais ce qui est sans doute fort important, c'est que Beemer sait admirablement bien vendre la région à l'étranger.»<sup>22</sup> En effet, il profite au maximum des agences de la compagnie de chemin de fer pour vendre le produit touristique du Lac-Saint-Jean aux États-Unis. Il réalise des brochures et des prospectus destinés spécifiquement à cette riche clientèle.<sup>23</sup> Et il n'est pas le seul à vendre les beautés de la région. Ainsi, dans son volume publié en 1901, J. H. Durham s'exprime ainsi en parlant

du voyage de Roberval vers Québec en passant par Chicoutimi et par la rivière Saguenay:

*It would be the mistake of your life not to take it. There is no trip in the world that can favorably compare with it for grandeur of scenery.*<sup>24</sup>

Malheureusement, ce vaste empire économique connaîtra un fin brutale, vingt ans à peine après ses débuts. En 1908, après quelques années de baisse d'achalandage où des rumeurs de fermeture pointent à l'horizon, l'Hôtel Roberval est en voie de bénéficier d'une saison touristique exceptionnelle. C'est alors que le mauvais sort frappe! Le 31 juillet, un important incendie se déclare et rase complètement l'hôtel, qui ne sera jamais reconstruit. Cet événement met un terme définitif aux activités touristiques de Beemer dans la région.<sup>25</sup>

### Le Château Saguenay

Même si l'Hôtel Roberval constitue le fer de lance de l'industrie touristique au Saguenay—Lac-Saint-Jean à la fin du XIXe siècle, d'autres actions sont également entreprises ailleurs dans la région. Parallèlement aux activités de Beemer, mais avec moins d'ampleur, on retrouve le Château Saguenay de Chicoutimi.

#### La mise en place

L'arrivée massive de touristes à Roberval et la poursuite du chemin de fer jusqu'à Chicoutimi incitent J.-D. Guay, un ardent

promoteur du développement de cette localité, à y construire un hôtel équivalent à celui de Beemer. Ses premiers efforts s'effectuent en 1894 alors qu'il présente une demande au conseil municipal pour favoriser l'érection d'un tel établissement. Dans cette requête, il dénonce le manque de place qu'il y a pour héberger les touristes à Chicoutimi et, par conséquent, le fait que la plupart ne font que passer à cet endroit. Son projet de résolution se lit comme suit:

*Que ce Conseil, en vue de favoriser la construction cet hiver d'un grand hôtel de première classe et de procurer de l'ouvrage à la classe ouvrière décide:*

*1° D'accorder une exemption de toutes taxes pour vingt ans, à compter du 1er mai prochain, en faveur de l'individu ou de la Compagnie qui construira tel hôtel.*

*2° S'engage à accorder un certificat pour licence d'auberge au dit individu ou compagnie, lequel sera renouvelé annuellement, si on en est digne.*

*3° S'engage en outre, si le dit hôtel est construit dans un endroit où on ne peut atteindre facilement par les rues actuelles, à ouvrir une rue à la satisfaction des propriétaires du dit hôtel, pourvu que le montant à dépenser n'excède pas la somme de deux cents piastres.*

*A condition que pour jouir de ces avantages la construction du dit hôtel soit commencée avant le 1er janvier prochain, poussée avec la plus grande célérité possible et que les travaux soient faits, autant que possible, par des ouvriers de Chicoutimi.*<sup>26</sup>

Les demandes étant trop importantes, cette résolution ne sera pas acceptée. Il faudra attendre encore quelques années avant que Guay ne puisse réaliser son projet.

Les rumeurs reprennent en septembre 1897 alors que le *Progrès du Saguenay* annonce la possibilité de construire, pour le printemps suivant, à Chicoutimi, un hôtel très luxueux. Celui-ci serait érigé sur les terrains voisins de l'hôtel Martin et appartiendrait à une puissante compagnie.<sup>27</sup>

Les intentions de Guay semblent être en bonne voie de se concrétiser puisqu'un mois et demi plus tard, les travaux d'excavation sont commencés. Cette opération nécessite l'emploi de 30



ANGC, col. SH6, album 81, p. 17

L'hôtel Martin, avant d'être vendu et converti en Château Saguenay.



ANOC, coll. SHS, album 8.1, p. 15.

On aperçoit, à droite, le Château Saguenay pendant les grands travaux de construction, en 1898.

hommes et de 20 charretiers. Dès lors, on ne parle plus d'un futur hôtel, mais on le cite par son nom: le Château Saguenay.<sup>28</sup>

Moins d'un mois plus tard, alors que les travaux de construction vont bon train, un changement majeur s'opère dans le projet de Guay. En effet, ce dernier, au lieu de poursuivre le chantier en cours, décide d'acheter l'hôtel Martin. Le journal nous fait état d'une somme de 20 000\$ déboursée par les acheteurs pour acquérir l'hôtel en question. Cependant, si on se réfère à l'acte de vente, c'est un montant de 12 750\$ qui est réellement payé dans cette transaction.<sup>29</sup>

De plus, il est intéressant de constater que la transaction ne s'effectue pas au nom de la Compagnie du Château Saguenay. Elle est plutôt enregistrée personnellement par F.-X. Gosselin, prête-nom de la compagnie.<sup>30</sup> La raison en est fort simple: la compagnie n'a pas encore reçu ses lettres patentes. La demande pour les obtenir se fait au début du mois de janvier, au moment même où s'effectue l'achat de l'hôtel Martin. D'ailleurs, cette

transaction est visible dans les objectifs poursuivis tels que définis lors de la demande d'incorporation, dont une partie se lit comme suit:

*2° Les objets pour lesquels l'incorporation est demandé sont: d'acquérir un ou plusieurs immeubles dans le comté de Chicoutimi, d'acquérir et agrandir l'hôtel actuellement connu sous le nom de "Hôtel Martin" dans la ville de Chicoutimi, d'exploiter le dit hôtel, d'emprunter toutes sommes nécessaires aux fins de la dite compagnie, d'émettre à cet effet des bons ou débentures, et en général de faire toutes choses relatives aux objets de la compagnie.<sup>31</sup>*

Outre Gosselin, la demande de lettres patentes rapporte aussi les noms de J.-D. Guay, J.-É.-A. Dubuc, David Maltais, Ferdinand Jean, P.-L.-N. Vézina et Onésime Côté comme requérants. La compagnie, composée d'un fonds social de 50 000\$ divisé en 500 actions, voit les Gosselin, Dubuc et Côté être nommés premiers directeurs, alors que Guay devient président

et Vézina, vice-président. L'incorporation s'obtiendra finalement le 10 mars suivant. En plus de ceux nommés précédemment, on notera, l'année suivante, parmi les principaux actionnaires, Jos. Gagnon, Elzéar Boivin, William Tremblay, P.-H. Boily, Jean-Baptiste Petit, Alphonse Letellier, A.-J. Turcotte, Gaspard Lemoine, A. Toussaint, Philippe Vallière, et la Compagnie du chemin de fer de Québec et Lac-Saint-Jean.<sup>32</sup>

Même si l'octroi des lettres patentes est accordé, il faudra attendre encore quelques mois avant que la compagnie ne prenne officiellement possession des biens meubles et immeubles entourant le Château Saguenay. Entre-temps, Gosselin échange la moitié des valeurs qu'il a acquises de Martin avec J.-É.-A. Dubuc en retour de la moitié d'un terrain adjacent à celui cédé par Martin. Ces deux associés sont donc les propriétaires légaux du Château Saguenay jusqu'au moment où ils le cèdent, en octobre, à la compagnie formée à cet effet.<sup>33</sup>

À partir de ce moment, Pierre-Alexis Guay devient un partenaire important de la compagnie. Grâce au prêt d'un montant de 20 000\$ qu'il effectue, par l'entremise de son épouse M.-S.-O. Bossé, P.-A. Guay devient le directeur général de l'établissement.<sup>34</sup> Au cours de l'hiver suivant, suite à la maladie et au décès de son épouse, P.-A. Guay démissionne de son poste. Pour le remplacer, on nomme H.-M. Patterson qui gère déjà l'hôtel de la Compagnie du Richelieu à Tadoussac. Pour être en mesure d'assumer adéquatement son rôle dans les deux hôtels, il désigne Th. Farrell comme gérant du Château Saguenay. Celui-ci arrive en poste à la fin de mars 1899, après une assemblée des actionnaires qui valident les choix du bureau de direction.<sup>35</sup>

### *On rénove l'hôtel Martin*

La Compagnie du Château Saguenay prend donc possession de l'hôtel Martin au début de décembre 1897. Elle compte

investir d'importantes sommes pour y faire des agrandissements et des aménagements. D'ailleurs, ceux-ci sont commencés dès la semaine suivant l'achat. Ils se poursuivront jusqu'à l'automne 1898 sous la direction de l'américain C. E. Eaton, qui était également engagé dans la construction de l'usine de la

Compagnie de pulpe de Chicoutimi.<sup>36</sup>

Les travaux pour ériger la première annexe commencent au début février. Cette nouvelle partie abritera les cuisines et les chambres des employés. On veut cependant s'en servir pour héberger les visiteurs qui logeront au Château Saguenay pendant que l'on effectuera des rénovations à l'ancienne partie, celle du défunt hôtel Martin.<sup>37</sup>

Au mois de mars, la partie des nouvelles cuisines est achevée et les travaux se poursuivent à la même vitesse. Les équipes d'ouvriers sont dirigées par les Poitras, pour la partie attenante aux cuisines, et par les Morin, pour les fondations de la partie principale qui s'élèvera sur la rue Racine. Parallèlement à ces travaux extérieurs, une équipe d'hommes travaille à effectuer de nouveaux aménagements à l'intérieur. Tout le bois nécessaire à la construction de ces nouvelles annexes du Château Saguenay provient de William Larouche, de Dorval, la future municipalité de Larouche. D'autre part, la confection d'une centaine de paires de châssis est confiée à E.-X. Tardivel, de Chicoutimi.<sup>38</sup>

Au début de juillet, seul le revêtement extérieur n'est pas complété, mais les transformations et ajouts sont maintenant terminés: l'ancien hôtel Martin est méconnaissable et cède définitivement la place au nouveau Château Saguenay. La porte principale donne sur

le côté est de la bâtisse, alors que les cuisines sont orientées vers le nord-ouest. Un trottoir de 12 pieds de largeur relie même l'édifice avec la gare ferrovière et avec le débarcadère des bateaux.<sup>39</sup>

## Un grand banquet

Voici le menu d'un banquet offert à un club de hockey, au Château Saguenay, en janvier 1898, qui démontre la qualité de la nourriture qui y est offerte.

### MENU

Soupe aux huîtres "Blue Point"

### POISSON

Morue fraîche de "Gaspé"  
Sauce aux oeufs

### ENTRÉES

Civet de lièvre "aux chasseurs"

### BOUILLI

Gigot de mouton du "Saguenay"

### RÔTI

Boeuf, sauce brune  
Dinde, sauce aux groseilles

### PLAT DE RÉSISTANCE

Perdrix farcie aux "Stick"  
Sauce au "Hockey Club"

### LÉGUMES

Patates écrasées à la crème  
Petits pois verts et Blé d'Inde  
Asperges, Sauce Hollandaise

### ENTREMETS

Pudding anglaise  
Sauce au cognac

### DESSERTS

Tarte aux Pêches  
Pâté au "fruit défendu"  
Gelée aux fraises  
Blanc Mange, Sauce à la Crème  
Oranges, Pommes, Amandes  
Fromage  
Café

Source: Le Progrès du Saguenay, 27 janvier 1898, p. 1.



La situation du Château Saguenay, à gauche, tout près de la gare ferroviaire et du débarcadère, favorise la présence de touristes.

Une fois terminé, le nouvel établissement hôtelier sera d'une capacité de plus de 300 lits. Outre les cuisines, la salle à manger, et les 130 chambres ordinaires, 25 chambres sont agrémentées de baignoires et de toilettes privées. De plus, pour améliorer le confort, un système de chauffage est installé par Napoléon Vézina, à l'automne 1898.<sup>40</sup>

#### *On s'apprête à recevoir les premiers touristes*

L'hôtel Martin devient officiellement le Château Saguenay dès les premières semaines de janvier 1898. La gérance est provisoirement assumée par P.-A. Guay alors que Wilfrid Beaulieu est nommé maître d'hôtel. On prévoit l'arrivée, au début de mars, d'un remplaçant pour P.-A. Guay et d'un chef cuisinier bien connu à l'étranger. En attendant, tout est mis en place pour faire du Château Saguenay un hôtel de luxe avec un service raffiné, de première classe, comme celui que l'on retrouve au Frontenac, à Québec, et qui fait fureur à l'époque.<sup>41</sup>

C'est finalement Roméo Houle<sup>42</sup>, l'ancien gérant de l'hôtel Balmoral de Montréal qui succède à P.-A. Guay et qui assume la gérance du Château Saguenay. Ce jeune homme de 30 ans compte déjà plusieurs années d'expérience lorsqu'il entre en poste, le 14 mars, devançant ainsi de deux semaines la date initialement prévue.<sup>43</sup>

Par la suite, au mois de juin, un autre membre vient se joindre à l'équipe chargée de servir les visiteurs. Il s'agit de J.-Octave Couture, coiffeur bien connu à Montréal, qui décide de venir établir un nouveau salon à l'intérieur même du Château Saguenay.<sup>44</sup> L'établissement pourra également compter sur des cigares fabriqués à Chicoutimi et vendus sous les marques «Château Saguenay» et «Kénogami».<sup>45</sup>

Il ne restait donc plus à l'établissement qu'à se faire transférer la «licence» pour la vente de boissons que possédait l'hôtel Martin. Ceci n'est qu'une formalité qui est approuvée par le conseil municipal lors de sa réunion du 24 janvier. Lors du renouvellement de la «licence», en avril, nous pouvons voir l'énorme influence que détient la compagnie sur le conseil. En effet, le Château Saguenay est le seul établissement de Chicoutimi à se voir octroyer une «licence» pour la vente de boissons pour cette année-là.<sup>46</sup> Il est à noter que plusieurs membres de la compagnie sont en bonne relation avec le conseil municipal: le

maire, entre autres, est le président de la société...

C'est J.-A. Couture qui prend en charge la «buvette», l'endroit prévu pour servir ces boissons alcoolisées. Néanmoins, un tel service ne veut pas dire pour autant que les excès seront tolérés. À preuve, cet incident rapporté dans le *Progrès du Saguenay* où l'on mentionne qu'un individu a passé deux jours en prison pour avoir «fait la noce» un peu trop fort. On souligne qu'un tel comportement ne sera toléré ni à l'intérieur du Château, ni dans toute la ville. On rapporte également qu'aucune boisson ne sera vendue à une personne déjà ivre ou aux enfants dont les parents ne voudraient pas qu'ils consomment ces breuvages.<sup>47</sup>

Grâce à l'arrivée d'un plein «char» de meubles, au milieu de janvier, le Château Saguenay est enfin prêt à accueillir ses visiteurs qui ont déjà commencé à se présenter depuis l'ouverture, survenue le 14 janvier. Au cours des premiers mois d'activités, ils commencent à affluer et proviennent de tous les coins de la province et même de plus loin. Uniquement en janvier et février, une période hors-saison pour les touristes, on note des personnes arrivant de Saint-Hyacinthe, de Montréal, et d'aussi loin que de Carthage, dans l'état de New York, et de Boston.<sup>48</sup>

#### *Un club de chasse et pêche*

Parallèlement à l'érection du grand hôtel, la Compagnie du Château Saguenay prévoit offrir des activités de luxe à ses visiteurs. Et qu'est-ce qui trône au premier rang dans les intérêts des touristes? La chasse et la pêche, évidemment.

Dans cette optique, en février 1898, la compagnie achète la Pointe-au-Sable et les droits de chasse et pêche sur le lac Kénogami. Propriété du révérend L.-W. Barabé et de Joseph

Savard, le site possède déjà un petit chalet que les nouveaux propriétaires entendent bien améliorer. Bien plus, ils veulent y ériger d'autres bâtisses de façon à pouvoir accueillir dans le plus grand luxe les visiteurs étrangers venus profiter de la qualité de chasse et de pêche du lac Kénogami. On rapporte même, dans le *Progrès du Saguenay*, que «c'est là le plus bel endroit de pêche et de chasse à la perdrix que l'on puisse envier pour un hôtel». La compagnie s'approprie également les droits sur un autre territoire de chasse et de pêche, à proximité de Chicoutimi.<sup>49</sup>



*Les chalets du Château Saguenay, à la Pointe-au-Sable; le rendez-vous des pêcheurs.*

Dès le printemps, le personnel de cette dépendance du Château Saguenay est engagé. On retrouve Lazare Hudon qui est nommé gardien de la Pointe-au-Sable et du lac Kénogami. On requiert également les services des dénommés Gaudreault, Émond et Castonguay, respectivement de Laterrière, du Portage et de Jonquière, pour guider les futurs visiteurs que l'on prévoit fort nombreux pour cette première année d'activités.<sup>50</sup>

Toujours au printemps, la compagnie prend la décision de construire immédiatement deux autres chalets, en plus de celui qui est déjà en place et qui servira dorénavant de salle à manger. Les nouveaux «cottages» compteront une douzaine de chambres et seront construits en bois rond, selon le modèle que l'on retrouve au *Triton Fish and Game Club*, le célèbre club de chasse et pêche.<sup>51</sup>

Tous ces aménagements sont terminés dès les premiers instants de la saison de pêche.<sup>52</sup> Voici d'ailleurs comment un visiteur décrit l'endroit à son arrivée sur place:

*Nous mettons pied à terre en face d'un hôtel bien champêtre, oh! tout ce qu'il y a de plus champêtre et de plus confortable à la fois. Nous en admirons la charpente, faite de pièces brutes empruntées à la forêt voisine et artistement juxtaposées; nous entrons dans le "grand salon", dans les chambres à coucher, propres et garnies de lits excellents; nous accordons un coup d'oeil au foyer à l'antique où pétille déjà une claire flamme de sapin résineux, puis nous gagnons l'autre pavillon, l'ancien, où s'apprête le diner.*<sup>53</sup>

Les visiteurs y sont nombreux et les succès des excursions de pêche et de chasse au lac Kénogami sont régulièrement rapportés dans le *Progrès du Saguenay*. La truite y semble en grand nombre et de bonne qualité, comme en font foi ces prises de 4, 5, voire 6 ou 7 livres.<sup>54</sup>

Afin de préserver la richesse halieutique que possède le lac Kénogami, les propriétaires interdisent d'y pêcher sans leur consentement. De plus, ils collaborent avec H. J. Beemer, de Roberval, pour développer la production d'alevins. En ce sens, à l'automne 1898, le gérant de la pisciculture de Beemer, Richard E. Follet, va à la Pointe-au-Sable pour recueillir des oeufs de truites afin de les amener dans son établissement.<sup>55</sup>

#### *Une première saison achalandée*

La première année d'activités du Château Saguenay apparaît exceptionnelle. En effet, toutes les semaines, les journaux nous rapportent un grand nombre de clients qui logent à cet endroit.



*Le lac Kénogami, à la Pointe-au-Sable.*

AND C. coll. SHS carton 24



Une pièce du Château Saguenay où sont exposés les trophées du propriétaire J.-D. Guay, un fervent disciple de Nemrod.

ANOC, coll. SHS, carton 4408

Dès les mois de février et mars, avant même que les travaux ne soient complétés, l'hôtel accueille régulièrement un bon nombre d'individus.

Par la suite, ce sont les voyageurs étrangers qui arrivent en grand nombre. Uniquement au cours des deux premières semaines de juillet, on compte plus de 200 touristes américains qui se sont inscrits dans les registres de l'hôtel. Rien qu'en une soirée, pas moins de 47 personnes arrivent en même temps. Au début d'août, on dénombre 1670 «étrangers» qui auraient déjà passé par le Château Saguenay.<sup>56</sup> Ceci correspond à une excellente première année d'activités.

La réputation de l'hôtel et de son fameux club de pêche commence à faire boule de neige. À preuve, ce passage d'un article du *Soleil* de Québec relatant le séjour de deux visiteurs et retranscrit dans le *Progrès du Saguenay*.

*À Chicoutimi, ils se retirèrent au Château Saguenay, le populaire hôtel, le rendez-vous de tous les touristes, de tous les sportmen qui visitent le bas du fleuve. Ils parlent en termes les plus chaleureux de l'administration de cet hôtel, de la courtoisie du gérant et du personnel.*<sup>57</sup>

Ou encore un article du *Courier du Canada* et publié également dans le *Progrès*, où on retrouve, entre autres, ce paragraphe:

*Le bel hôtel appelé "Château Saguenay" est largement installé et offre les avantages et le confort des hôtels des*

*grandes villes. Les fumeurs y dégustent un cigare exquis — le "Tarrara" — fabriqué dans la ville même avec du tabac importé de la Floride ou des Antilles; et les hommes d'affaires peuvent communiquer avec leurs correspondants, "urbi ou orbi", par téléphone ou par télégraphe, sans se déranger à peine.*<sup>58</sup>

Outre le nombre, il y a également le prestige des visiteurs qui est à souligner au cours de cette première année. Que ce soit pour loger au Château Saguenay ou pour participer à un banquet qui s'y donne, on retrouve les noms de personnalités de l'époque. Par exemple, en juillet, nous voyons une délégation formée, entre autres, du premier ministre du Québec, Félix-Gabriel Marchand, du commissaire des Terres de la Couronne et futur premier ministre provincial Simon-Napoléon Parent, et de R. Audet, alors président de la Banque Nationale,

venir visiter Chicoutimi et les environs. Un peu plus tard, soit au début d'août, Henri Menier, riche chocolatier français et propriétaire de l'île d'Anticosti, viendra à son tour dans la région.<sup>59</sup>

\*\*\*

Le succès de ce départ fulgurant pour la nouvelle compagnie réside dans sa capacité d'intéresser une vaste clientèle. À l'image de l'Hôtel Roberval, le Château Saguenay ne se limite pas à héberger les touristes. Il leur permet de pratiquer la pêche et la chasse dans des secteurs dont il a l'exclusivité.

Mais également, à l'image de Beemer, les promoteurs de Chicoutimi offrent la possibilité de visiter des attraits particuliers de la région. Ils développent, autour de thématiques urbaines et industrielles, des circuits parcourant la municipalité et regroupant des établissements tels que les usines de la Compagnie de pulpe, l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, le Séminaire, les écoles des sœurs du Bon-Pasteur et du Bon-Conseil, et la Cathédrale.<sup>60</sup>

À ces possibilités offertes aux touristes, il ne faut pas oublier de tenir compte de la localisation du Château Saguenay comme élément important. Situé à quelques pas du terminus du train et à la tête de la navigation, l'hôtel devient par lui-même un site intéressant.

*Sous un ciel gris*

Après une première saison fructueuse, il semble que la deuxième année d'activités du Château Saguenay soit moins





ANOC, coll. SHS, carton 6485.

*De la grande visite à Chicoutimi! Photographie prise lors du séjour du premier ministre du Québec, en juillet 1898. À noter que le Château Saguenay est encore en construction. De gauche à droite, à l'arrière: F.-X. Gosselin, Albert Maloin, Némèse Garneau, Édouard Savard, Georges Tanguay, Dr Edmond Savard, M. Côté, Ludger Alain, M. Alarie et une personne non identifiée. Deuxième rangée: Mme Rodolphe Audet, Simon-Napoléon Parent, maire de Québec et futur premier ministre du Québec, Mme N. Garneau, Félix-Gabriel Marchand, premier ministre, Mme S.-N. Parent, J.-D. Guay, Mme Alarie, M. Roy, R. Roy et Vilmont Savard. Première rangée: Albéric Parent, M. Bazin, M. Thibodeau, P.-A. Guay et Georges Parent.*

rentable. En effet, suite à une poursuite d'Alfred Godbout, la Compagnie du Château Saguenay est reconnue coupable de non paiement et est condamnée à rembourser la somme de 550\$ plus les intérêts et les dépens à son fournisseur.<sup>61</sup>

Cette poursuite effrayera les créanciers de l'entreprise qui demanderont, par l'entremise de Côté, Boivin et Cie, la mise en liquidation des actifs de la Compagnie du Château Saguenay. Des tentatives sont alors faites pour éviter le pire pour la compagnie, mais cette dernière n'aura d'autre choix que de faire cession de ses biens au milieu de septembre 1899.<sup>62</sup>

La mise en liquidation est approuvée le 19 septembre et ce sont Lucien Tremblay, notaire à Saint-Alphonse, et Eusèbe Martel, de la maison Renaud et Cie de Québec, qui sont nommés conjointement gardiens provisoires de la faillite.<sup>63</sup> Suite à une assemblée des créanciers et actionnaires du Château Saguenay,

tenue au palais de justice de Chicoutimi, au début décembre, une proposition est faite pour tenter de trouver une solution à la crise financière de la compagnie. Des démarches sont alors effectuées auprès de tous les intéressés pour connaître leurs décisions.<sup>64</sup>

Malheureusement pour la compagnie, quelques-uns des créanciers refusent l'offre proposée. Les liquidateurs n'ont d'autre choix que d'aller en soumissions publiques pour vendre séparément les biens meubles et immeubles appartenant au Château Saguenay. C'est le juge J.-A. Gagné, de le Cour Supérieure de Chicoutimi, qui autorise la mise en liquidation.<sup>65</sup>

Un seul soumissionnaire répond à l'appel publié dans les journaux: J.-D. Guay! Il propose un montant de 33 000\$ pour les immeubles et de 4 125\$ pour les meubles. La proposition étant intéressante, les liquidateurs sont autorisés à effectuer la vente à ces conditions. Cependant, il est décidé de ne pas entériner

cette vente, mais de procéder plutôt par encan public sous la responsabilité du shérif de l'endroit.<sup>66</sup>

La vente se déroule donc le 15 mai suivant. Suite aux différentes offres, les meubles sont adjugés à J.-D. Guay pour la somme de 4 125\$, eux qui avaient coûté environ 15 000\$ à l'origine. Et pour ce qui concerne l'immeuble, il est vendu 25 000\$ à J.-É.-A. Dubuc qui agit à titre de procureur de certaines personnes intéressées à l'édifice. C'est P.-A. Guay, pour la succession de son épouse, M.-S.-O. Bossé, qui fait un retour dans l'administration de l'hôtel en assumant la réorganisation de l'exploitation de l'établissement.<sup>67</sup>

Suite à cette transaction, c'est finalement J.-D. Guay qui redevient propriétaire de l'édifice. Ainsi, le 20 septembre 1900, J.-É.-A. Dubuc lui cède les droits qu'il avait acquis lors de l'encan. La succession de M.-S.-O. Bossé devient par le fait même copropriétaire de l'édifice.<sup>68</sup>

### *Des hauts et des bas*

La mise en faillite de la Compagnie du Château Saguenay n'est pas un accident de parcours. En effet, de son ouverture jusqu'à sa disparition dans un incendie en 1912, le Château Saguenay sera constamment aux prises avec des difficultés financières. Érigé à des coûts plus élevés que prévus qui minent sa rentabilité, l'établissement hôtelier ne peut compétitionner adéquatement avec d'autres organismes similaires de l'endroit, tel que l'hôtel Chicoutimi.

De plus, des administrations différentes se succèdent à la tête de cette organisation. Ainsi, à l'automne 1902, le *Progrès du Saguenay* annonce que l'exploitation du Château Saguenay vient encore de changer de mains. En décembre 1904, on rapporte une importante transaction: le Château Saguenay vient d'être vendu par J.-D. Guay à Edgar Lacombe et Philippe

Gauvreau. Ceux-ci payent un montant de 50 000\$ pour accéder à la propriété de l'établissement hôtelier dont ils prennent officiellement possession le 1er février 1905.<sup>69</sup>

Ces nouveaux propriétaires n'obtiennent pas les succès espérés. Moins de quatre ans plus tard, après quelques bonnes années d'activités qui amènent beaucoup de touristes à Chicoutimi, ils doivent déclarer faillite. Au début d'août 1908, les créanciers forcent les propriétaires à faire cession de leurs biens. Et qui est-ce que l'on retrouve à la tête du Château Saguenay quelques temps après? J.-D. Guay!<sup>70</sup>

### *La fin d'un rêve*

Le 10 décembre 1906, un événement qui aurait pu avoir des conséquences fâcheuses se produit au Château Saguenay. Un début d'incendie se déclare et met tout le personnel de l'hôtel dans la peur. Heureusement, le feu est vite contrôlé et ne se propage pas.<sup>71</sup>

Par contre, il en est tout autrement quelques années plus tard. Le 24 juin 1912, un feu originant des cuisines de l'établissement s'amplifie rapidement et détruit tout l'édifice. Bien plus, l'élément destructeur se propage aux édifices environnants et cause une énorme catastrophe. Le sinistre ravage presque entièrement le quartier est de la ville. Outre le Château Saguenay, le feu détruit complètement plusieurs édifices, dont la cathédrale, le Séminaire et plusieurs résidences.<sup>72</sup>

Après cet événement, J.-D. Guay ne reconstruit jamais le Château Saguenay. Néanmoins, il en déménage l'appellation dans l'ancienne Bonne Ménagère. Pendant encore quelques années, il exploite à cet endroit sous le nom de Château Saguenay. Cependant, l'établissement ne connut plus jamais la célébrité qui l'accompagnait lors de ses débuts, à la fin du XIXe siècle.



*Le Château Saguenay, en décembre 1910.*

### **Conclusion**

Du milieu du XIXe siècle jusqu'à la première décennie du XXe siècle, le tourisme constitue, pour la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, une activité économique importante. Évidemment moins rentable que l'industrie agricole ou forestière, l'activité touristique demeure tout de même assez intéressante pour qu'un important réseau d'infrastructures soit mis en place afin de combler les attentes des visiteurs.

En ce sens, ces installations suivent le développement des voies de

communication. D'abord situées à différents points de la navigation sur le Saguenay, elles se déplacent ensuite vers le Lac-Saint-Jean avec l'inauguration du train. Par la suite, c'est l'ensemble de la région qui est visité par les touristes.

Parmi les différents établissements fréquentés par les voyageurs, on retrouve le Château Saguenay. Celui-ci, érigé à l'image de ce qui se faisait de mieux à l'époque, représentait bien le dynamisme qui animait les principaux promoteurs de cette fin du XIXe siècle, à Chicoutimi. Par ces activités et bien d'autres, nous pouvons voir la confiance en l'avenir qu'entretenaient des hommes d'affaires tels que Guay, Dubuc et Gosselin, et la volonté qu'ils avaient de vouloir faire de Chicoutimi une des grandes villes de la province...



Les débuts de l'incendie qui détruisit le Château Saguenay et une bonne partie du quartier est de Chicoutimi, le 24 juin 1912.

## Notes

- 1 Michel Lessard et Gaston Cadrin, «Les sentiers de la villégiature» dans *Cap-aux-Diamants*, No 33 (printemps 1993), p. 12.
- 2 Mgr Victor Tremblay, «Le Prince de Galles nous visite» dans *Saguenayensia*, vol. 1, no 3 (mai-juin 1959), pp. 51-56.
- 3 Michel Lessard, «L'Hôtel Tadoussac et le Manoir Richelieu; villégiature et culture» dans *Cap-aux-Diamants*, no 33 (printemps 1993), p. 25.
- 4 Arthur Buies, *Le Saguenay et la vallée du Lac St. Jean*, Québec, A. Côté et Cie, 1880, pp. 78-79.
- 5 Michel Lessard et Gaston Cadrin, *op. cit.*, p. 12.
- 6 Arthur Buis, *op. cit.*, p. 79.
- 7 Arthur Buies, *Le Saguenay et le bassin du Lac Saint-Jean*, Québec, Léger Brousseau, Imprimeur-Éditeur, 1896, p. 63.
- 8 Guylaine Simard, «L'hôtellerie à la Baie des Ha! Ha!» dans *Saguenayensia*, vol. 28, no 1 (janvier-mars 1986), p. 16.
- 9 Le Magnet est le bateau qui assurait le service entre Québec et Bagotville.
- 10 Samuel J. Kelso, (traduit, présenté et annoté par Raoul Lapointe), «Notes on the Saguenay for Tourists and others» dans *Saguenayensia*, vol. 30, no 2 (avril-juin 1988), p. 20. Nous nous sommes servis de la traduction de la brochure de Kelso pour cet article. Une copie de l'original se retrouve aux ANQC, fonds Mgr-Victor-Tremblay, doc. 698.
- 11 ANQC, fonds Mgr-Victor-Tremblay, doc. 698.
- 12 *Canadian Illustrated News*, 6 août 1870, cité dans Guylaine Simard, *op. cit.*, p. 18.
- 13 Guylaine Simard, *op. cit.*, p. 16. Michel Lessard, «La vogue des

- bateaux blancs» dans *Cap-aux-Diamants*, no 33 (printemps 1993), p. 51.
- 14 *Idem.*
- 15 Guylaine Simard, *op. cit.*, p. 16.
- 16 Samuel J. Kelso, *op. cit.*, pp. 12-13.
- 17 Rossel Vien, *Histoire de Roberval; Coeur du Lac-Saint-Jean*, Publications de la Société historique du Saguenay, No 15, 1955, p. 190. Voir aussi André Lortie, «Hôtel Roberval: tout le monde descend!» dans *Cap-aux-Diamants*, no 33 (printemps 1993), pp. 54-57.
- 18 Normand Perron, «Pêche et environnement dans la seconde moitié du XIXe siècle» dans *Saguenayensia*, vol. 29, no 4 (octobre-décembre 1987), p. 23.
- 19 Rossel Vien, *op. cit.*, p. 197.
- 20 *Ibid.*, p. 194. *The Ouananiche*, vol. 2, no 9 (31 août 1907), p. 4. Ce petit journal était destiné aux intérêts des clients de l'Hôtel Roberval et de l'Island House.
- 21 Rossel Vien, *op. cit.*, p. 190. André Lortie, *op. cit.*, p. 56.
- 22 Camil Girard et Normand Perron, *Histoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean*, (Québec), IQRC, 1989, Coll. «Les régions du Québec», no 2, p. 209.
- 23 Rossel Vien, *op. cit.*, p. 194.
- 24 J. H. Durham, *From Buffalo to Chicoutimi*, Grand Rapids, The James Bayne Co., 1901, p. 131.
- 25 Rossel Vien, *op. cit.*, p. 198.
- 26 *Le Progrès du Saguenay*, 27 septembre 1894, p. 1.
- 27 *Ibid.*, 30 septembre 1897, p. 5.
- 28 *Ibid.*, 18 novembre 1897, p. 5; 25 novembre 1897, p. 5.
- 29 *Ibid.*, 9 décembre 1897, p. 5. ANQC, greffe de T.-Z. Cloutier, contrats nos 8351 (10 janvier 1898), 8352 (10 janvier 1898), et 8554 (19 avril 1898).
- 30 *Idem.*
- 31 *Gazette officielle du Québec*, vol. XXX, no 1 (8 janvier 1898), p. 8.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 9. *Le Progrès du Saguenay*, 14 juillet 1898, p. 5. *Gazette officielle du Québec*, vol. XXX, no 11 (19 mars 1898), p. 707. *La Défense*, 14 septembre 1899, p. 4.

<sup>33</sup> ANQC, greffe de T.-Z. Cloutier, contrat no 8558 (20 avril 1898) et contrat no 8843 (4 octobre 1898).

<sup>34</sup> *Ibid.*, contrat no 8849 (5 octobre 1898). *Le Progrès du Saguenay*, 6 octobre 1898, p. 1. *La Défense*, 6 octobre 1898, p. 4.

<sup>35</sup> *Le Progrès du Saguenay*, 16 mars 1899, p. 5; 23 mars 1899, p. 5; 30 mars 1899, pp. 4-5.

<sup>36</sup> *Ibid.*, 9 décembre 1897, p. 5; 16 décembre 1897, p. 5; 20 janvier 1898, p. 5.

<sup>37</sup> *Ibid.*, 10 février 1898, p. 5.

<sup>38</sup> *Ibid.*, 10 mars 1898, p. 5. *La Défense*, 12 mai 1898, p. 4; 13 octobre 1898, p. 4.

<sup>39</sup> *Le Progrès du Saguenay*, 14 juillet 1898, p. 5.

<sup>40</sup> *Ibid.*, 21 juillet 1898, p. 5; 8 juin 1899, p. 4; 13 octobre 1898, p. 5.

<sup>41</sup> *Ibid.*, 13 janvier 1898, p. 5.

<sup>42</sup> Certains documents écrivent Houle alors que d'autres mentionnent Houlé.

<sup>43</sup> *La Défense*, 17 février 1898, p. 4. *Le Progrès du Saguenay*, 17 février 1898, p. 5; 17 mars 1898, p. 5.

<sup>44</sup> *La Défense*, 7 avril 1898, p. 6. *Le Progrès du Saguenay*, 5 mai 1898, p. 5.

<sup>45</sup> *Le Progrès du Saguenay*, 7 juillet 1898, p. 5.

<sup>46</sup> *Ibid.*, 27 janvier 1898, p. 2; 21 avril 1898, p. 1.

<sup>47</sup> *Ibid.*, 3 février 1898, p. 4; 12 mai 1898, p. 5.

<sup>48</sup> *Ibid.*, 20 janvier 1898, p. 5; 20 janvier 1898, p. 5; 3 février 1898, p. 4; et 10 février 1898, p. 5.

<sup>49</sup> *Ibid.*, 10 février 1898, p. 5; 12 mai 1898, p. 5.

<sup>50</sup> *Ibid.*, 7 avril 1898, p. 5.

<sup>51</sup> *Ibid.*, 14 avril 1898, p. 5.

<sup>52</sup> *Ibid.*, 16 juin 1898, p. 5.

<sup>53</sup> *La Défense*, 21 juillet 1898, p. 2.

<sup>54</sup> *Le Progrès du Saguenay*, 14 juillet 1898, p. 5. *La Défense*, 14 juillet 1898, p. 4.

<sup>55</sup> *Le Progrès du Saguenay*, 29 septembre 1898, p. 5.

<sup>56</sup> *Ibid.*, 14 juillet 1898, p. 5; 11 août 1898, p. 5.

<sup>57</sup> *Ibid.*, 15 septembre 1898, p. 4.

<sup>58</sup> *Ibid.*, 22 septembre 1898, p. 4.

<sup>59</sup> *Ibid.*, 28 juillet 1898, p. 1. *La Défense*, 4 août 1898, p. 4.

<sup>60</sup> Camil Girard et Normand Perron, *op. cit.*, p. 298.

<sup>61</sup> ANQC, Cour Supérieure de Chicoutimi, Plumitif, vol. IV, No 441. ANQC, Cour Supérieure de

Chicoutimi, Registre des Jugements, vol. I, p. 180, No 441.

<sup>62</sup> ANQC, Cour Supérieure de Chicoutimi, Plumitif, vol. IV, No 233. *Le Progrès du Saguenay*, 14 septembre 1899, p. 5. *La Défense*, 14 septembre 1899, p. 4.

<sup>63</sup> *La Défense*, 21 septembre 1899, p. 4; 5 octobre 1899, p. 4. *Le Progrès du Saguenay*, 28 septembre 1899, p. 5.

<sup>64</sup> *Le Progrès du Saguenay*, 7 décembre 1899, p. 5; 25 janvier 1900, p. 1. *La Défense*, 14 décembre 1899, p. 4; 25 janvier 1900, p. 4.

<sup>65</sup> *Le Progrès du Saguenay*, 3 février 1900, p. 5. ANQC, Cour Supérieure de Chicoutimi, Registre des Jugements, vol. I, p. 190, No 232.

<sup>66</sup> *Le Progrès du Saguenay*, 15 février 1900, p. 5; 22 mars 1900, p. 5.

<sup>67</sup> *Ibid.*, 17 mai 1900, p. 5; 31 mai 1900, p. 5.

<sup>68</sup> *Ibid.*, 27 septembre 1900, p. 5.

<sup>69</sup> *Ibid.*, 9 octobre 1902, p. 5; 22 décembre 1904, p. 1; 3 février 1905, p. 1.

<sup>70</sup> *Ibid.*, 13 août 1908, p. 4; 21 janvier 1910, p. 4; 17 août 1911, p. 4.

<sup>71</sup> *Ibid.*, 13 décembre 1906, p. 6.

<sup>72</sup> *Ibid.*, 27 juin 1912, pp. 1 et 6; 4 juillet 1912, p. 1. Thérèse Pagé et Jean-François Hébert, «L'incendie du quartier Est de 1912: l'événement vu à travers le *Progrès du Saguenay*» dans *Saguenayensia*, vol. 34, no 2 (avril-juin 1992), pp. 9-26.



Le Château Saguenay, dans l'édifice de la Bonne Ménagère, après l'incendie de 1912.

FACILITER LE CHANGEMENT PLANIFIÉ



1-800-268-1195

Nous sommes la première  
firme à avoir intégré  
le génie-conseil et la gestion  
des ressources humaines

Nous sommes  
la seule firme à utiliser  
l'approche globalisée

Notre technologie  
maximise la performance.

• MAURICIE-BOIS FRANC • MONTRÉAL • QUÉBEC • SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN • TORONTO

# Le Rocher-Percé au Lac-Saint-Jean

par Marcel Leblanc  
Société d'histoire de Roberval

Parmi les merveilles de la création dans le Nouveau Monde, on retrouve entre autres le Grand Canyon du Colorado, les chutes Niagara, le Rocher Percé de la Gaspésie et, plus près de nous, l'impressionnante chute de la Ouatichouan.

Dans la liste des curiosités topographiques du Québec, le Rocher-Percé de Chambord occupe une place plus que modeste, car la petite grotte à laquelle le nom fait allusion est disparue depuis près de soixante-dix ans; même la colline, où l'eau fondante du glacier avait creusé ce début de caverne, a été partiellement détruite pour permettre l'amélioration de la chaussée de la route régionale. Pendant que le Rocher Percé du comté de Gaspé, semblable à un majestueux paquebot à l'ancre au bord de la mer, fait encore accourir les touristes du monde entier, Chambord n'a conservé que le nom du monolithe qui sert aujourd'hui à désigner un chemin. Cette formation rocheuse, calcaire de Trenton, qui se prolonge vers le sud et aussi, durant deux kilomètres, vers la rivière Métabetchouan, se retrouve également à l'Île de la Traverse et jusqu'à Roberval, à la Pointe Scott.

De même que le chanoine Lionel Groulx, notre poète national Louis Fréchette et d'autres ne sont plus maintenant que des écoles polyvalentes ou des collèges, ainsi le Rocher-Percé au nom évocateur et prestigieux n'est plus ici qu'un chemin ou une route. Le touriste, curieux de connaître la région du Lac-Saint-Jean, doit se frotter les yeux et se demander s'il ne s'est pas trompé de contrée lorsqu'il lit, un peu au sud du village de Chambord, «Chemin 6 Rocher-Percé».

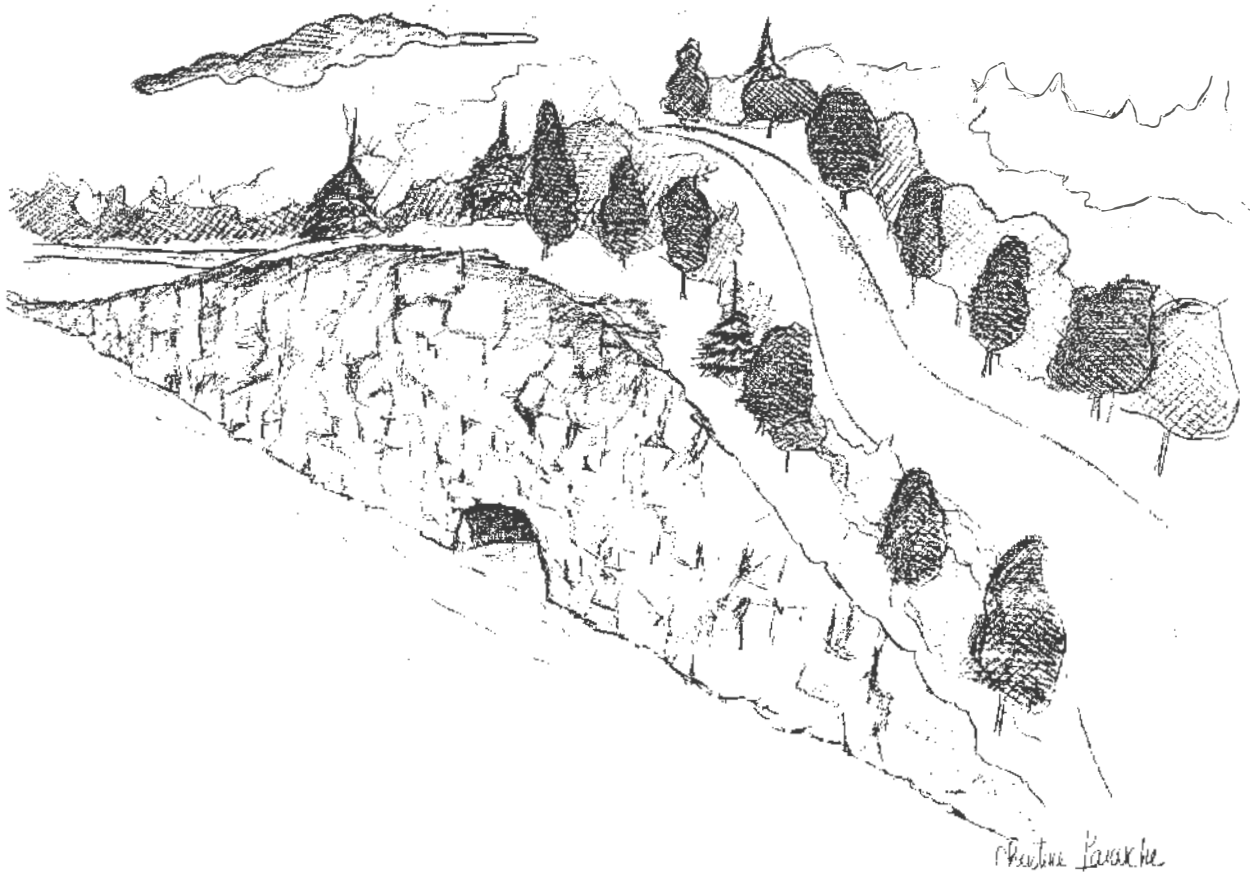
En plus de rappeler le légendaire promontoire à l'extrémité de la péninsule gaspésienne, le Rocher-Percé de Chambord se place en parallèle avec le Rocher d'Horeb, dans le flanc du Mont Sinaï, d'où Moïse, d'un coup de baguette magique, fit un jour jaillir de l'eau. Immédiatement au pied du cap, sur les berges inondées du lac Saint-Jean et à proximité de l'ancienne cavité, une source d'eau minérale et curative s'offre à protéger la santé de ceux qui s'en désaltèrent.

Ce sont sûrement les premiers occupants des lieux, les squatters Jules et Bliophe Lavoie en 1855, qui ont remarqué la petite grotte au pied du cap, sur leur propriété.<sup>1</sup> Quant aux nombreux explorateurs, ils ont tous ignoré cet humble accident géographique; la plupart, missionnaires, arpenteurs, l'abbé Provencher en 1878, le juge A.-B. Routhier en 1880, passaient au large pour aller directement de la Pointe de la Traverse à Pointe-Bleue. En 1732, il était bien difficile à l'arpenteur J.-Laurent Normandin<sup>2</sup> de remarquer et de signaler le petit Rocher-Percé puisque, dans son rapport, il a même oublié la mention de la chute de la Ouatichouan; pourtant, elle est visible du lac à proximité de l'Île Dumais et d'autant plus qu'il a remonté lui-même cette rivière. Inutile d'ajouter que, même secondé par le Sieur Louis Aubert de La Chesnaie, Normandin ne faisait qu'un arpentage sommaire et au pas de course; il est à noter également que la ligne de hauteur soi-disant tracée et «plaquée» de fleurs de lys, des sommets du lac Métabetchouan jusqu'à ceux du lac Nicabau, n'a été marquée qu'en de rares endroits<sup>3,4</sup>.

Lorsqu'en 1850 l'arpenteur provincial D.-S. Ballantyne<sup>5</sup> a fait le lotissement en front du rang 1 du canton Métabetchouan, il a sûrement vu la grotte du lot 43 à la ligne des hautes eaux du lac, mais il n'a pas jugé opportun de la noter, car elle n'avait aucune importance quant à la culture des terres, ou autres.<sup>6</sup>

Ainsi, ce sont les premiers colons, vers 1860, qui auraient identifié leur rang entre la route à Jim séparant les lots 45 et 46, et la route de la Petite Martine sur le lot 31, comme étant celui du Rocher-Percé<sup>7</sup>; c'est ainsi qu'il y eut un Chemin du Rocher-Percé, une école du Rocher-Percé en 1885<sup>8</sup>, l'eau minérale du Rocher-Percé en 1927, les Cabines du Rocher-Percé en 1950<sup>9</sup>, etc.

En 1917, lorsque Ernest Bilodeau raconte la légende du violon enchanté à l'Île-aux-Couleuvres, il fait allusion au Rocher-Percé.<sup>10</sup> Au moment où le même Ernest Bilodeau, journaliste à Ottawa, fait le tour du lac Saint-Jean en automobile en 1925<sup>11</sup>, il a oublié le Rocher-Percé, simplement parce qu'il ne l'a pas vu,



*Le Rocher-Percé, tel qu'il apparaissait avant 1929. Dessin de Mme Christine Larouche, de Roberval, réalisé en juillet 1997 d'après le témoignage de M. Gérard Desmeules.*

car il lui aurait fallu passer sur la grève. À cette époque, la route régionale longeait déjà le lac, mais à l'endroit précis de cette curiosité, elle montait sur le rocher comme l'indiquent le dessin et la photographie reproduits dans ces pages.

Monsieur Pierre Dallaire, interviewé en août 1934 au sujet du feu de 1870, a déclaré qu'il n'était resté que deux maisons «au rang du Rocher-Percé», preuve que cette appellation originale date des premiers temps de la localité.<sup>12</sup>

Dans un court historique rédigé par M. Augustin Fortin, de Chambord, le 16 octobre 1937<sup>13</sup>, on y lit: «À un certain endroit près du parcours de la route régionale, l'onde se fait passage à travers le roc d'une manière digne de notre belle nature; de là le nom de Rocher-Percé donné à l'endroit et à l'ensemble des terres du secteur». C'est une description vague et ambiguë mais elle ne contredit en rien celle donnée récemment par M. Gérard Desmeules et qu'on pourra lire plus loin.

Les cultivateurs du rang connaissaient également, depuis l'époque des pionniers, l'existence d'une source «d'eau salée» jaillissant d'un point de la grève près de la grotte donnant son nom au rocher ainsi qu'à une bonne partie du rang 1. Aussi, sans

avoir recours à un puisatier ou à un bâton de Jacob, le Dr Evariste Lamy<sup>14</sup>, de Métabetchouan, fut, à l'automne 1925, mis au fait de cette eau exceptionnelle et quelque peu phénoménale. Ayant encore en mémoire la découverte d'une source importante d'eau minérale nantie de vertus curatives à Chibougamau, en 1906<sup>15</sup>, et qu'on n'avait pu exploiter à cause de son éloignement, il élabore aussitôt des projets puisque la source de Chambord est facile d'accès et à proximité non seulement de la route régionale mais surtout du chemin de fer. Sans rêver d'imiter les thermes de Luchon, de Caracalla ou d'ailleurs, il peut au moins envisager de vendre ce liquide, présumément curatif, en bouteilles.

Revenu à son cabinet, il fait l'analyse sommaire de cette eau et il découvre avec satisfaction qu'elle contient du sulfate, du chlore, de la chaux et d'autres éléments thérapeutiques importants. Elle pourrait donc constituer un médicament efficace contre le rhumatisme et diverses infections. Aussitôt, l'heureux médecin contacte des amis avec lesquels il projette de fonder une compagnie. Un de ceux-là, Monsieur David Doré, achète immédiatement un emplacement en front du lot 43a<sup>16</sup> et un autre, J.-L. Marcotte, autorise l'arpentier-géomètre Arthur Du Tremblay, de Roberval, à préparer le plan d'un lot d'eau de quatre chaînes (80,46m) de profondeur en front du susdit lot 43<sup>17</sup>.



Société d'histoire de Roberval

*Ancien tracé du chemin gravissant le Rocher-Percé, avant 1929, et tel qu'encore visible, en juillet 1997.*

La compagnie «L'Eau Naturelle Purgative de Chambord Ltée», dont le conseil d'administration est formé de David Doré, président, Dr Evariste Lamy, vice-président, Jos Marcotte, secrétaire-trésorier, et J.-L. Marcotte, directeur, reçoit ses lettres patentes le 4 juin 1927.

Le 10 juin 1927, une analyse officielle faite à l'École supérieure de chimie de l'Université Laval à Québec donne les éléments suivants dans la composition de l'eau minérale:<sup>18</sup>

Matière minérale totale en sulfate	4,73%
Silice, alumine, oxyde de fer (Si O <sub>2</sub> , Al <sub>2</sub> O <sub>3</sub> , Fe O)	0,01%
Chaux (Ca O)	1,64%
Magnésie (Mg O)	0,075%
Oxide de Sodium (Na <sub>2</sub> O)	0,225%
Anhydride Sulfurique (SO <sub>3</sub> )	0,02%
Chlore (Cl)	2,4%

Le 6 août 1927, David Doré et Joseph-Léandre Marcotte, tous deux de Desbiens, vendent leur propriété à la compagnie.<sup>19</sup>

Dans la publicité préparée par le Dr Lamy, il est spécifié que cette eau est fortement recommandée par des autorités médicales comme adjuvant de la digestion, contre le rhumatisme, la laryngite, les maladies d'estomac et les maladies de peau comme par exemple le rifle, l'eczéma, les pellicules dans les cheveux, etc. Un médicament miraculeux, quoi!

Comme le gouvernement projette déjà d'élever le niveau des eaux du lac, la compagnie fait aménager un puits autour de la précieuse source afin de ne prendre que l'eau du fond qui sera pompée jusqu'à proximité du chemin. Désormais, le liquide guérisseur est mis sur le marché à l'intention du public, des médecins et des pharmaciens; à l'époque, l'Hôtel-Dieu de Roberval allait devenir un des meilleurs clients.<sup>20</sup>

Afin de parer à l'inondation prochaine du chemin avec la hausse projetée du niveau du lac, le ministère de la Voirie provinciale entreprend de monter également le niveau de la route régionale qui était tangente aux rives dans le rang dit du Rocher-Percé, partie de l'ancien chemin dit «de Kénogami». Ce travail fut exécuté durant les années 1927 à 1930.<sup>21</sup> C'est en 1929 qu'une partie du Rocher-Percé et sa grotte furent détruites à la dynamite<sup>22</sup> pour éviter la côte sur la colline ou le promontoire<sup>23</sup>. À l'époque, personne ne semble s'être inquiété de la disparition d'un élément de la topographie, à l'origine du nom d'un secteur important de la localité. Pourtant, on affiche aujourd'hui de la fierté en tentant d'attirer les amants de la nature avec «onze cavités souterraines répertoriées» de même qu'avec la Grotte de Chambord, la Grotte Toute-en-Marmites, «véritables labyrinthes, totalisant 700 mètres de méandres empreints de fossiles et de révélations d'un lointain passé»<sup>24</sup>. Ici encore, on se croirait à Percé, en Gaspésie, où l'on offre grottes et crevasses dans la route des Failles. Ces nombreuses ouvertures naturelles dans les formations rocheuses du rang 1 de Métabetchouan ont sûrement incité les pionniers à persister dans la dénomination imagée du rang dit «du Rocher-Percé».

Semble-t-il que la popularité de l'eau minérale ne dura qu'un temps et la compagnie pour l'exploitation de la source ne réussit jamais à encaisser les profits escomptés, d'autant plus que la crise économique des années trente fut désastreuse pour la plupart des commerces. Cependant, le président David Doré, nullement rebuté, racheta les droits de la compagnie au prix de 5 067\$<sup>25</sup>. Il conserva le tout jusqu'à son décès en 1953 mais, peu après, les installations pour pomper l'eau disparurent.

Quand même, à chaque printemps, avant que les eaux du lac atteignent le niveau normal de quatorze pieds par rapport au zéro de l'échelle d'étiage du quai de Roberval et alors que les plages sont encore à vue, on rencontre parfois des irréductibles des médicaments miracles qui viennent s'approvisionner aux puits de «l'ex-Rocher-Percé», fontaine de jeunesse retrouvée.

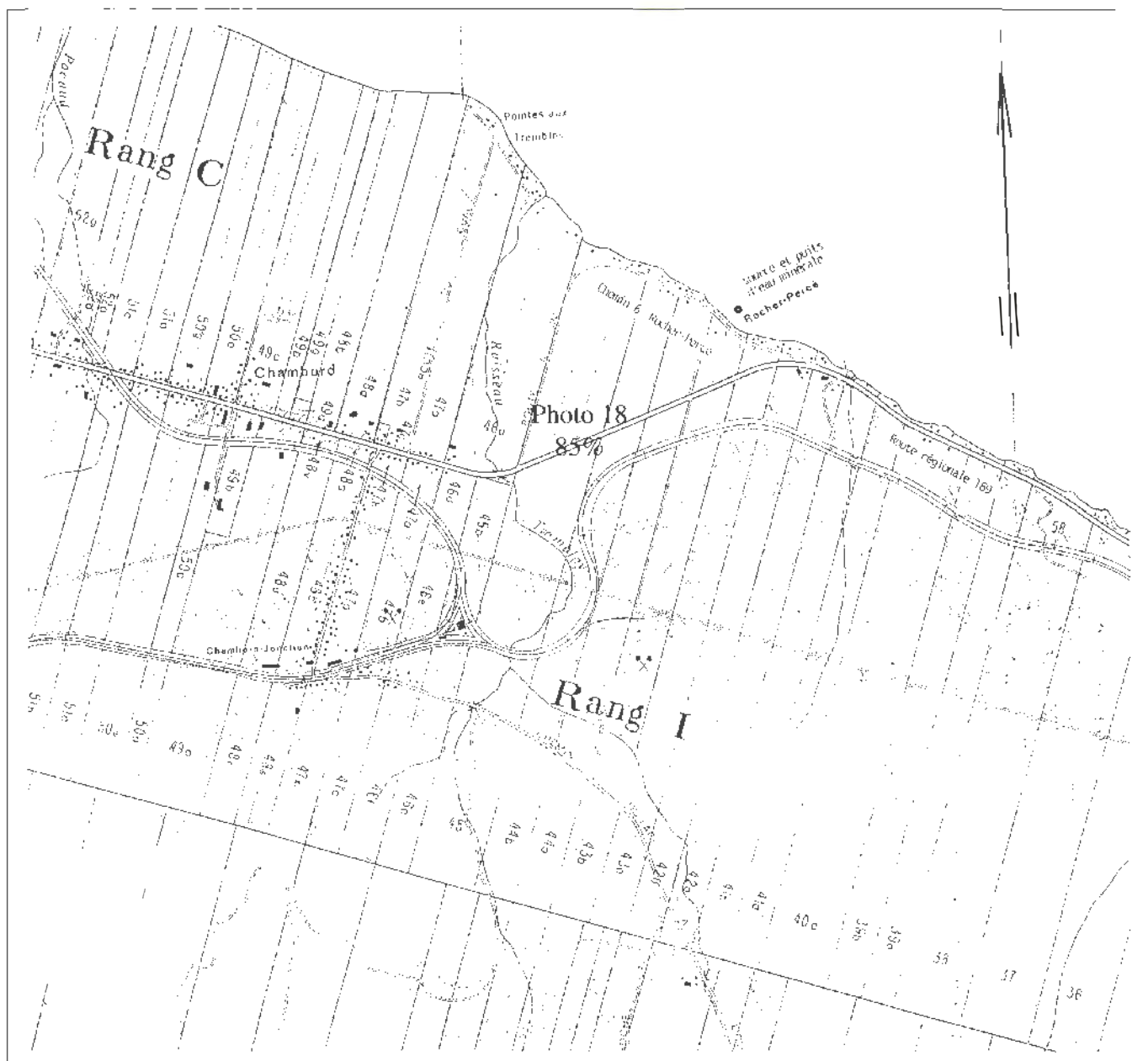
Avant la disparition de la grotte qui en avait inspiré le nom, avant, pendant ou après l'exploitation de son eau minérale, même si le nom du Rocher-Percé était prononcé quotidiennement au sujet de ce secteur longeant les berges du lac, rares étaient les habitants de l'endroit pouvant expliquer cette appellation. À plus forte raison aujourd'hui, la plupart des Chambordais et résidents des environs ignorent le pourquoi et l'origine du nom. À l'exception de Monsieur Gérard Desmeules, cultivateur dans le secteur et âgé de 75 ans, il semble bien que personne ne conserve le souvenir de l'ancienne grotte, et pour cause, ils ne l'ont jamais vue.

En 1953, le ministère des Transports a fait construire la courbe qui va du lot 42b, rang 1, à l'extrémité sud de la Route à

Jim<sup>26</sup>, et c'est en 1978 qu'on a procédé à son élargissement et à l'aménagement du belvédère<sup>27</sup> permettant d'admirer le magnifique panorama sur le lac avec, à l'horizon, la Pointe-aux-Trembles, la Pointe-de-la-Traverse et l'Île Dumais.

Dans un procès-verbal du Conseil municipal, en date du 7 janvier 1980, seule la partie de l'ancien chemin que fait éviter la courbe devient «Chemin 6 Rocher-Percé»; tout le reste du chemin de front du rang 1 ne portera désormais que le nom officiel de Route régionale 169.

Dans le Répertoire Toponymique du Québec, publié en 1978<sup>28</sup>, on mentionne le lieu précis dit «Rocher-Percé» dans le canton de Métabetchouan. Sa latitude est donnée comme étant



Emplacement du Rocher-Percé et d'une source minérale. Partie du lot 43a, rang 1, cadastre officiel du canton Métabetchouan, municipalité de Chambord, division d'enregistrement du Lac-Saint-Jean-Ouest.



48° 26' et sa longitude 72° 02', le tout d'après la carte 32A/08E; selon la carte du cadastre 32A 08 - 200 - 0202, l'endroit serait plutôt à la latitude 48° 25' 55" et à la longitude 72° 02' 19".

Isolé dans une toponymie presque en totalité amérindienne, le Rocher-Percé de Chambord, même si son nom prête à confusion et au quiproquo, apporte un heureux élément de francophonie sur les bords du Piékouagami. Parmi tous les caps, rochers et falaises désignés du monde entier, il prend humblement sa place. Quant à l'existence de la fontaine d'eau curative, elle rappelle des lieux de pèlerinage universels et elle invite les traditionnalistes à y jeter, à l'occasion, une pièce de monnaie en y formulant un voeu.

### Notes

- <sup>1</sup> Index aux immeubles pour le lot 43a, rang 1, canton de Métabetchouan, bureau d'enregistrement du Lac-Saint-Jean-Ouest à Roberval.
- <sup>2</sup> En 97 jours de voyage, du 13 mai au 28 août 1732, incluant le transport aller et retour entre Québec et le lac Nicabau, Normandin a fait l'arpentage du lac Saint-Jean, des rivières Métabetchouan, Ouiatchouan, Ashuapmushuan et Nicabau en plus de tracer la ligne de faite entre le bassin du Saint-Maurice et celui du lac Saint-Jean, allant des hauteurs du lac Métabetchouan jusqu'à celles du lac Nicabau et en marquant les arbres de fleurs de lys.
- <sup>3</sup> Mgr Victor Tremblay, *Histoire du Saguenay*, Édition 1968, p. 194.
- <sup>4</sup> J.-Henri Fortin, «Le rapport du voyage de J.-L. Normandin aux sources du Saguenay» dans *Saguenayensia*, septembre-octobre 1974.
- <sup>5</sup> C'est l'arpenteur D.-S. Ballantyne qui a incité son clerc Pascal-Horace Dumais à s'établir au Lac-Saint-Jean en 1857.
- <sup>6</sup> D.-S. Ballantyne, Rapport d'arpentage soumis au Bureau des terres de la Couronne, le 14 novembre 1850. SHS, dossier 1014-P.
- <sup>7</sup> Déclaration de M. Joseph Villeneuve, de Dolbeau, à Dame Antoinette Lemay, le 16 mars 1957. SHS, Mémoires de vieillards, no 390.
- <sup>8</sup> Voir l'Album du centenaire de Chambord à la page 38.
- <sup>9</sup> Les cabines du Rocher-Percé, en bordure du lac sur le lot 39a, furent construites à la fin des années 1940 par M. Prudent Cloutier. (Les cabines de l'Auberge du Lac à Métabetchouan ont été construites en 1941 par M. Edmond Mercier qui revenait alors d'un séjour aux États-Unis; témoignage de Mme Danielle Beaumont de Métabetchouan



L'auteur et M. Gérard Desmeules, en juillet 1997, devant ce qui reste du Rocher-Percé, tel que transformé en 1929.

en juillet 1997.) Considérées parmi les premières à apparaître dans la région, les cabines du Rocher-Percé ont été incendiées durant les années 1960 alors que Monsieur Léopold Villeneuve en était le propriétaire.

- <sup>10</sup> Ernest Bilodeau, *Chemin faisant*, Québec, 1917. Voir pp. 31-48; Cette histoire qui date de 1855 est racontée en 1901 par le jeune Paul Montgrand, étudiant en droit.
- <sup>11</sup> Ernest Bilodeau, *Autour du Lac Saint-Jean*, Casterman, Paris, 1925, 153 p.
- <sup>12</sup> SHS, Mémoires de vieillards transcrits par Mme Germaine Tremblay de Grande-Baie. Voir aussi Mémoires no 392, Jean-Odilon Létourneau, interviewé par l'abbé Maurice Lévesque, le 11 janvier 1946; également Mémoires no 129, Johnny Boivin, interviewé par M. Léo Potvin, le 25 juin 1935.
- <sup>13</sup> SHS, dossier 142, pièce 35.



Carte postale des cabines «Au Rocher Percé» à Chambord. Photographie prise en 1950 par Robert Côté, photographie à Métabetchouan.

- 14 Evariste Lamy, fils d'Antoine Lamy et de Virginie Perron, est né à Yamachiche, le 6 janvier 1882. À la suite de ses études classiques au Séminaire de Nicolet, il étudia la médecine à l'Université de Montréal où il fut admis à la pratique en 1907. Il s'établit alors à Saint-Prime où il épousa Hélène Giroux, fille de Pierre Giroux et de Louise Belley. Ils eurent douze enfants, deux filles et dix garçons dont le Dr Fernand Lamy et l'abbé Jules Lamy. De 1915 à 1925, il pratiqua sa profession à Chambord. Établi à Métabetchouan en 1925, il est décédé dans un hôpital de Québec, le 30 juin 1953, à l'âge de 71 ans.
- 15 J. Obalski. *Rapport annuel de la Commission géologique provinciale de 1907*. C'est en 1906 que l'arpenteur-géomètre Samuel Lepage, de Baie-des-Sables, comté de Matane, avait découvert à Chibougamau cette source d'eau minérale.
- 16 Vente par Roméo Perron à David Doré, voir l'acte enregistré le 13 novembre 1926 sous le numéro 23877 au bureau d'enregistrement du Lac-Saint-Jean-Ouest à Roberval.
- 17 À la suite du plan de l'arpenteur signé en date du 5 mars 1926, J.-L. Marcotte obtient un billet de location sur le lot d'eau.
- 18 Voir les pièces 1 et 2 au dossier 365 de la SHS.
- 19 Voir l'acte enregistré le 2 septembre 1927 sous le numéro 24978 au bureau d'enregistrement du Lac-Saint-Jean-Ouest à Roberval.
- 20 Entrevue de l'auteur avec M. Gérard Desmeules, de Chambord, le 6 juillet 1997. Témoignage également de Me Guy Lévesque, notaire, et du Dr Yvon Boissonneault, médecin, tous deux de Roberval.
- 21 Voir «Réparation (du chemin) du Rocher-Percé», SHS, dossier 1394, pièces 2 et 3. Voir aussi *Rapport général du Ministre de la Colonisation de la Province de Québec*, années 1926 à 1930; et *Rapports des comptes publics*. Le tout à la bibliothèque de l'UQAC.
- 22 D'après M. Gérard Desmeules, les frères Adélaré et Aurélien Fortin étaient les dynamiteurs de l'époque.
- 23 Témoignage de Gérard Desmeules, le 6 juillet 1997, et dont le père cultivait le lot 44 du rang 1 du canton de Métabetchouan. Né le 11 juillet 1922, c'est durant sa première année à l'école qu'il fut témoin des travaux de voirie dans le secteur. En compagnie de son frère né en 1916, il se souvient d'avoir pénétré dans la grotte du Rocher-Percé, en chaloupe. *Progrès-Dimanche* du 22 février 1987, p. 33. Gérard Desmeules, une vie remplie de souvenirs.
- 24 Guide touristique du Saguenay—Lac-Saint-Jean, année 1997-1998. Pour la localité voisine de Desbiens, on mentionne également «Le Trou de la Fée».
- 25 Voir l'acte enregistré le 18 mai 1945 sous le numéro 45284, au Bureau d'enregistrement du Lac-Saint-Jean-Ouest à Roberval. Dame Eugénie Harvey, veuve de David Doré, vend les installation à M. Ferdinand Fortin, de Roberval, qui décéda peu après: voir son acte d'acquisition enregistré le 29 mars 1954 sous le numéro 67116. La dernière propriétaire à exploiter la source serait une Dame Côté, d'Alma.
- 26 Dans un procès-verbal des délibérations du Conseil municipal de Chambord, en date du 3 mars 1873, on précise que la route rappelle le nom de l'Irlandais Jim Money. Il ne s'est pas marié dans la région où l'on ne retrouve aucun de ses descendants, s'il en a eu.
- 27 Voir aussi l'Album du centenaire de Chambord en 1957, p. 19. D'après un rapport oral de Louis Nadeau a.g., du ministère des Transports, le 8 juillet 1997.
- 28 SHS, dossier 487.

 **BANQUE ROYALE**

# Au coeur de votre collectivité.

L'équipe des spécialistes du **secteur public** de la Banque Royale est consciente des obstacles que vous devez surmonter dans la prestation de services à votre collectivité.

Les liens que nous avons tissés avec les municipalités, services publics, commissions scolaires, hôpitaux, collèges, universités et associations connexes d'un bout à l'autre du Canada nous donnent une juste perspective des choses : c'est pourquoi nous sommes à même de

vous proposer les solutions dont vous avez besoin.

Chef de file dans le secteur des services financiers au **secteur public**, la Banque Royale fait bien plus que proposer des produits. Nous travaillons en étroite collaboration avec vous pour trouver des débouchés et élaborer des moyens rentables de les exploiter.

Tel est notre engagement.



# Vilmond Fortin: pionnier de la radio au Saguenay—Lac-Saint-Jean

par Alain Canuel

## Introduction

Instrument de divertissement mais aussi de culture, la radio saguenayenne demeure fortement identifiée à son milieu. À cet égard, la station CRCS (devenue CBJ) demeure un exemple topique puisqu'elle fut la première à diffuser sur une base régulière dès 1933 et qu'elle dessert, encore aujourd'hui, la population du Royaume du Saguenay après plus d'un demi-siècle d'existence. Force nous est de reconnaître également que CRCS a déjà acquis ses lettres de noblesse au premier quart de siècle de son existence. Lors du 25<sup>e</sup> anniversaire de la station, le directeur provincial de la Société Radio-Canada (SRC), Gérard Lamarche, déclare à juste titre que: «... CBJ a gardé son tempérament local, son caractère propre, sa psychologie du milieu sans oublier son gérant». <sup>1</sup> Sur la base d'une telle affirmation, l'on constate aisément que l'évolution de la radio ne peut laisser dans l'ombre les artisans qui ont façonné, à leur manière, l'évolution de cette technologie au Saguenay—Lac-Saint-Jean. La présente analyse retrace les événements marquants d'un homme dont l'intérêt pour la radio n'a cessé de se manifester tout au long de sa carrière de gérant, puis de directeur de la station CRCS/CBJ. Véritable pionnier de la radio saguenayenne, Vilmond Fortin contribue de façon remarquable à l'histoire de la région en mettant au service de la population un instrument culturel et économique dont l'impact reste encore à mesurer.

## Le contexte politique entourant la création de la station CRCS

Bien que l'histoire de CRCS se confonde pour l'essentiel au Royaume du Saguenay, sa création, qui remonte au 20 septembre 1933, relève davantage du contexte politique canadien. Le 18 mai 1932, le gouvernement de Richard Bennett présente un projet de loi visant à établir la Commission canadienne de la radiodiffusion (CCR). En vertu de son mandat, la CCR s'engage à examiner les recommandations du rapport de la Commission

royale sur la radiodiffusion (1928), à soumettre un plan technique complet et à proposer le moyen le plus satisfaisant pour l'accomplissement de ce plan. Trois membres sont nommés à cette commission: le président Hector Charlesworth, rédacteur en chef du journal *Saturday Night* de Toronto; le vice-président, Thomas Maher, ingénieur forestier; et William Arthur Steel, ingénieur-radio détaché par le ministère de la Défense nationale. Le lieutenant-colonel René P. Landry agit à titre de secrétaire de la commission.

Dès le début de ses activités, la CCR décide d'établir cinq stations nationales situées respectivement à Vancouver, Toronto, Ottawa, Montréal et Chicoutimi. A priori, il semble légitime que les trois principaux centres urbains du Canada et la capitale nationale possèdent les premiers une station nationale. Mais comment justifier le choix de Chicoutimi? Le journal *Progrès du Saguenay* affirme que: «l'érection d'un poste de radio à Chicoutimi est due à l'initiative de la Commission canadienne de la radio (CCR), dont monsieur Thomas Maher est le vice-président. M. Maher, qui s'est tout simplement occupé de la création du nouveau poste [CRCS] est un fils de la région et un ancien élève du Séminaire de Chicoutimi.» <sup>2</sup> Maher fut également candidat conservateur dans le comté de Charlevoix-Saguenay lors des élections générales de 1930 et, à maintes reprises, organisateur en chef de son parti pour le district du Québec. Bien qu'il transgresse manifestement l'entente de neutralité des partis politiques, Maher n'en utilise pas moins son influence politique pour mettre sur pied la station de Chicoutimi. Au cours de la période précédant l'inauguration de CRCS et même celle qui suivra, Thomas Maher devra tout de même s'expliquer auprès du premier ministre Bennett quant à l'emplacement de la nouvelle station qui soulève des inquiétudes. Dans une note de service adressée au premier ministre, Maher écrit:

... On m'a dit que des gens n'étaient pas d'accord sur l'emplacement de la station de Chicoutimi. Puis-je faire

remarque, selon les ingénieurs de la compagnie Marconi du Canada et même selon vous, il n'y avait qu'un endroit où cette station pouvait être convenablement située. Il s'avère que le seul endroit souhaitable appartient à la Cie Ouvrière de Chicoutimi dont le dirigeant est, je crois, J.E.A. Dubuc, un membre du Parti libéral. Comme vous le savez, les lignes téléphoniques sont essentielles au fonctionnement d'une station radiophonique. Dans le cas de Chicoutimi, il y a une seule compagnie qui assure l'alimentation électrique à la communauté et une seule compagnie qui gère le système téléphonique. Ces deux compagnies sont dirigées par les deux fils de monsieur Dubuc. De plus, la CCR loue le temps d'antenne de cette station qui appartient en totalité à la compagnie Marconi du Canada; la commission n'a rien à voir avec le personnel, l'opération, la location de l'électricité ou de lignes téléphoniques de la dite station.<sup>3</sup>

Manifestement, l'explication de Maher satisfait le premier ministre qui n'y voit aucun conflit politique: «J'ai en main votre lettre concernant la situation à Chicoutimi. Je suis d'accord qu'à titre de commissaire, vous ne devriez pas vous immiscer ou être concerné par des questions politiques. Ceci vaut autant pour le Parti libéral que pour le Parti conservateur.»<sup>4</sup>

Si l'emplacement de la station semble justifié aux yeux de Bennett, il en va tout autrement de la nomination de Vilmond Fortin, qui soulève quelque âpreté chez un partisan conservateur de Chicoutimi. Dans une lettre adressée au ministre de la Marine parce que responsable des stations radiophoniques, Gustave Claveau se plaint du traitement injuste dont il a été victime lors de la nomination de personnes aux postes de gérant et d'assistant-technicien. Celui-ci prétend que Vilmond Fortin (gérant) et Roland Noreau (assistant-technicien) ont été recommandés par monsieur Vincent Dubuc, fils d'un membre libéral de Chicoutimi. Il ajoute: «Ces deux personnes qui sont bien connues pour leur allégeance libérale ont quitté leur emploi respectif pour en accepter de nouveaux alors qu'il y a tant de braves et loyaux partisans conservateurs, sans emploi, qui seraient en mesure d'occuper ces postes et que l'on a ignorés. Honorable ministre, j'ai été un de ceux qui a été ignoré peut-être parce que je suis identifié comme partisan conservateur! Ils [membres de la CCR] ne peuvent savoir si je suis qualifié ou non, puisqu'on ne m'a jamais interrogé sur des questions concernant la radio.»<sup>5</sup>



Le Trio Marviro. «Mar» pour Marcelle Desbiens, au centre; «vi» pour Vilmond Fortin, à droite; et «ro» pour Roland Dallaire, à gauche.

ANOC, coll. SHS, carton 877

Ayant reçu copie de la lettre, le Premier ministre Bennett écrit sur-le-champ à Maher et lui demande des explications. La réponse de ce dernier demeure on ne peut plus claire. Maher précise que messieurs Fortin et Noreau n'ont jamais été recommandés par monsieur Dubuc et que la CCR a loué la station et les services du personnel de la compagnie Marconi du Canada (CMC). À l'appui de ses dires, Maher joint deux lettres qui proviennent toutes deux de R. M. Brophy, gérant des ventes de la CMC. La première est adressée à Vilmond Fortin dont une partie du libellé se lit comme suit: «Je voudrais être compris une fois pour toutes que tous les employés de la station CRCS sont des employés de cette compagnie». La seconde lettre apporte essentiellement la même précision, mais cette fois à J.-C. Gagné, avocat, président de la Commission portuaire de Chicoutimi et membre actif de l'association conservatrice. Thomas Maher soutient également que le choix de la CMC est parfaitement

justifié pour la nomination de Vilmond Fortin puisque ce dernier n'a aucune affiliation politique à quelque parti que ce soit. Il maintient aussi que Gustave Claveau ne possède aucune des qualifications requises pour les positions à CRCS et qu'il est faux de prétendre que la CMC n'a jamais tenu compte de la recommandation des membres du clergé pour la nomination de Vilmond Fortin. À cet égard, il joint une copie des lettres d'appui du clergé<sup>6</sup>.

Maher entend ainsi discréditer le réquisitoire de

Gustave Claveau en récusant toute accusation contre lui et Vilmond Fortin. Officiellement, il est vrai que la CMC possède seule l'autorité d'embaucher du personnel pour cette station. Officieusement, les manoeuvres politiques n'en sont pas moins sous-jacentes à la nomination de Vilmond Fortin. Dans un document datant du mois d'août 1971, Vilmond Fortin écrit: «Un jour, j'ai été appelé par Thomas Maher qui a insisté pour me faire accepter la fonction avec 125,00\$ (par mois?) de salaire [...] lorsque j'ai consulté le maire Smith et le député Dubuc au sujet de cet emploi que j'avais consenti à demander, l'un et l'autre m'ont répondu que je ne l'obtiendrais jamais.»<sup>7</sup>

La nomination de Vilmond Fortin à la direction de la station CRCS ne repose pas uniquement sur des considérations politiques. D'aucuns s'accordent à dire que ce dernier possède les qualités et l'entregent nécessaires pour occuper une telle fonction. Les lettres d'appui de personnalités influentes de Chicoutimi et d'ailleurs ne tarissent pas d'éloges. Celles-ci

proviennent, entre autres, d'Eugène Boivin, président de la Société Saint-Jean-Baptiste; de William H. Giroux, président et gérant général de Côté-Boivin et Cie pour qui Vilmond Fortin a travaillé pendant 13 ans comme teneur de livres; de [...] Tremblay, greffier de Chicoutimi; et d'Edmond Lavoie, président de la Chambre de commerce de Chicoutimi. Parmi toutes les lettres d'appui, l'une d'elles résume bien les qualités premières de Vilmond Fortin qui serviront de substrat à sa carrière d'administrateur à la radio: «Il serait difficile de trouver un jeune homme plus distingué et plus honnête. Sa vivacité d'esprit et son raffinement parlent d'eux-mêmes. Il maîtrise les deux langues et, à maintes reprises, il s'est impliqué dans des organisations sociales et artistiques de même que dans des oeuvres de charité de cette ville.»<sup>8</sup>

### La naissance de CRCS

Le 25 août 1933, James Elias (Jim) Roberts arrive «à Chicoutimi avec ses 13 boîtes d'équipement de radio et les instructions de [son] chef de la compagnie Marconi de Montréal d'installer un poste de 100 watts, de rester comme l'ingénieur du poste et comme représentant de la compagnie Marconi.»<sup>9</sup> La vocation première de CRCS — dont l'indicatif d'appel signifie *Canadian Radiobroadcasting Commission Saguenay* — est de relayer les programmes de la CCR en provenance de Montréal. Située au 4, rue Lamarche (aujourd'hui, rue de la Colline), la station possède un équipement des plus modestes: un studio exigu (9 pi X 9 pi), des tentures de velours, un micro primitif à granules de carbone et environ 200 disques. Munie d'un transmetteur *Marconi* (type 104) de 100 watts et d'une antenne en «L» inversé, la station opère sur une fréquence de 1500 kilocycles et une longueur d'onde de 200 mètres.

L'inauguration officielle de la station a lieu le 20 septembre 1933, à 19h30. Lors de la cérémonie d'ouverture, quatre personnalités de la région prononcent une courte allocution sur les ondes. Le premier qui adresse la parole aux auditeurs est monsieur L.-A. Dusseault, greffier de la ville de Chicoutimi. Monseigneur Eugène Lapointe prend ensuite la parole au nom du clergé tandis qu'Edmond Lavoie, président de la Chambre de commerce, se fait le porte-parole des gens d'affaires de la région. Enfin, Thomas Maher s'adresse à la population chicoutimienne depuis la ville de Québec en soulignant que «le poste de Chicoutimi, comme celui [d'Ottawa] inauguré il y a quelques semaines, assure aux émissions [de la CCR] un rayonnement suffisamment étendu.»<sup>10</sup>

L'entrée en fonction officielle du gérant de la station, Vilmond Fortin, date du 1er novembre 1933. Originaire de Chicoutimi, Vilmond Fortin fait ses études primaires à Caraquet, Nouveau-Brunswick. Il poursuit ensuite un cours commercial à Chicoutimi qu'il complète à Belleville, en Ontario. Avant son entrée en fonction à CRCS, il occupe diverses fonctions dont celles de

comptable, de sténographe et de commis en chef. Comme le précise la lettre d'appui du père A. Laliberté (cf. note 8), Vilmond Fortin possède une vaste culture tout en s'intéressant activement aux oeuvres de charité ainsi qu'aux activités sociales et culturelles. Dès son jeune âge, il fait partie du chœur d'enfants de l'église Sacré-Coeur de Chicoutimi et cultive ce talent même à l'âge adulte. Au cours de sa carrière de gérant, puis de directeur à CBJ, Vilmond Fortin s'implique dans de nombreuses activités en étant organisateur de la Société des concerts de Chicoutimi, secrétaire de la Société horticole et du Comité d'embellissement de Chicoutimi et organisateur bénévole de la Croix Rouge et des campagnes de l'Emprunt de la victoire au cours de la Seconde Guerre mondiale. Bref, la radio bénéficie de ses talents, de ses connaissances et de son engagement social autant dans les activités reliées au domaine des affaires qu'à celui des arts.

### La gérance de CRCS

Les premières années consacrées à la gérance de la station ne permettent pas toujours à Vilmond Fortin de travailler dans des conditions favorables. Véritable pionnier, il admet lui-même qu'il n'avait «absolument rien pour alimenter les émissions» et «se rappelle encore le temps où il était à la fois directeur, annonceur, dactylo, scripteur et même comptable et chanteur.»<sup>11</sup> Quelques semaines après son entrée en fonction, Vilmond Fortin emprunte un piano et fait appel à mademoiselle Juliette Riverin comme pianiste bénévole afin de préparer une émission pour Noël. Plusieurs musiciens de Chicoutimi participent à cet événement qui demeure, sans conteste, la première réalisation radiophonique à caractère régional. Les initiatives du gérant de la station ne s'arrêtent pas là: possédant une voix de ténor léger, Vilmond Fortin chante à maintes reprises sur les ondes et fonde les *Voix du Saguenay* et le *Trio Marviro* pour le plus grand bénéfice des auditeurs. Gérant mais aussi reporter, il se rend, dès l'été 1933, au sanctuaire de Sainte-Anne de Chicoutimi pour y diffuser les cérémonies religieuses du 26 juillet. Au cours de cette période, CRCS diffuse sur le réseau les concerts hebdomadaires en direct du navire *Richelieu*, ancré au port de Chicoutimi. En 1934, la station assure la couverture de plusieurs reportages dans le cadre de l'émission *Le courrier des chantiers*, destinée spécialement aux bûcherons et à leurs familles. Le reportage marquant de cette année-là demeure indubitablement celui des noces d'or de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi. Progressivement, Vilmond Fortin contribue à donner une vocation régionale à la radio en cristallisant les événements du milieu susceptibles d'intéresser son auditoire.

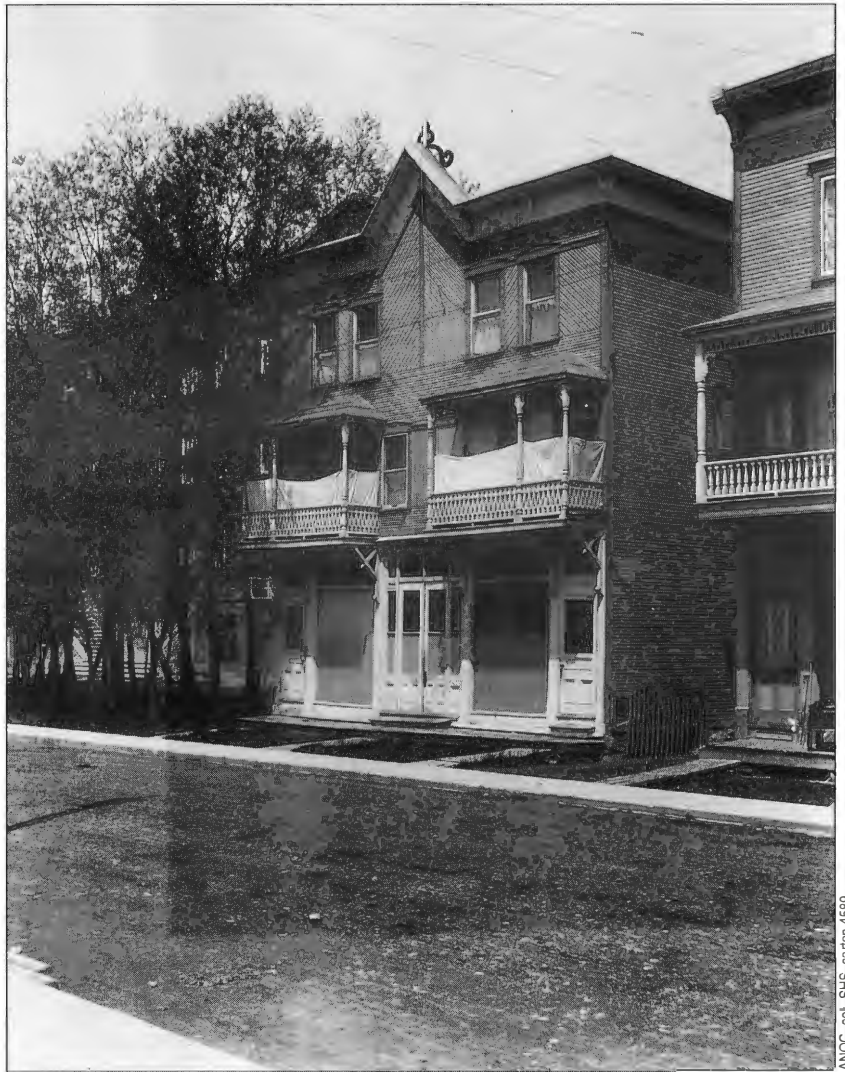
Dès les premières années d'opération, Vilmond Fortin favorise également la réalisation d'émissions destinées au réseau. Une fois par mois, il se rend au Séminaire de Chicoutimi et, avec des moyens de fortune, improvise un studio pour la réalisation de l'émission *l'Heure dominicale*. Bien que les émissions régionales diffusées au réseau conservent un caractère ponctuel, d'autres

initiatives vont permettre à CRCS de favoriser son apport régional et d'atteindre un degré d'indépendance suffisant pour faire face aux aléas de la politique nationale de la radio qui peuvent entraver son existence et, à la limite, conduire à son extinction.<sup>12</sup> Nonobstant, la station demeure techniquement déficiente avec sa puissance émettrice de 100 watts, son équipement des plus sommaires et son personnel de trois personnes. Vilmond Fortin ne peut compter uniquement sur les crédits fédéraux pour assurer la prospérité de CRCS et comprend très tôt qu'il doit multiplier ses efforts pour rentabiliser la station. À la différence des stations urbaines de Vancouver, Toronto, Montréal et Ottawa, la station de Chicoutimi rejoint, par sa vocation régionale, un auditoire limité. Toutefois, nous ne saurions appliquer cette différence intégralement à tous les secteurs de son activité. Par exemple, la recherche d'une plus grande autonomie financière dont fait preuve CRCS lui permet de se comparer avantageusement aux stations urbaines susmentionnées. Malgré les difficultés que connaît la station, notamment la concurrence publicitaire déloyale que la station CJBR de Rimouski livre à son endroit, Vilmond Fortin n'hésite pas à prolonger l'horaire des émissions pour y introduire la publicité régionale et les petites annonces d'un jour afin de satisfaire les besoins des marchands et du public en général. La station chicoutimienne voit ainsi ses revenus publicitaires augmenter progressivement, passant de 595,45\$ en 1933 à 94 899,87\$ en 1953.<sup>13</sup>

Cependant, il ne faudrait pas croire que la publicité est la panacée à toutes les difficultés que rencontre Vilmond Fortin. La puissance initiale de la station (100 watts) ne suffit pas à rejoindre efficacement une partie de la population du Saguenay—Lac-Saint-Jean et limite, du même coup, le nombre d'auditeurs potentiels et la portée de la publicité radiophonique. Quatre ans après sa création, le journaliste du *Progrès du Saguenay*, Émile Langis, écrit: «Malheureusement, le rayonnement assuré de ce poste ne dépasse guère 30 milles. Au-delà de cette limite, la réception est faible, souvent embrouillée, parfois absolument nulle. C'est dire que la population du Saguenay et celle du nord du Lac St-Jean, isolées du reste de la province, ne sont desservies par aucun poste canadien.»<sup>14</sup>

### CRCS/CBJ: appartenance régionale ou nationale?

En 1939, la station CRCS change d'indicatif d'appel pour celui de CBJ. C'est à ce moment qu'elle entre officiellement dans



L'édifice qui abrita CBJ après l'incendie d'avril 1943.

le giron du réseau français de Radio-Canada et que son gérant devient directeur attiré de la station. Si le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale conduit la SRC à surseoir à de nouveaux projets, il favorise, en retour, l'expansion de certains services existants, dont celui des nouvelles. Pendant toute la durée de la guerre, CBJ informe ses auditeurs grâce à son raccordement au réseau français, cependant que sa programmation augmente en raison des émissions très appréciées en provenance du réseau (*Les Joyeux Troubadours, La pension Velder, Un homme et son péché*, etc.), des nouvelles nationales et régionales et des réalisations locales qui s'y greffent. C'est au cours de cette même période que la puissance émettrice de la station passe de 100 à 250 watts, puis à 1000 watts (9 août 1942).<sup>15</sup>

Bien que la programmation nationale ait préséance sur la programmation régionale, CBJ demeure solidement enracinée aux valeurs de son terroir. À l'occasion, son directeur se permet de faire une entorse aux politiques nationales de la radio pour combler les attentes de ses auditeurs. Un soir de 1942, alors que Chicoutimi célèbre son centenaire, aucune émission n'est prévue

pour souligner cet événement spécial puisque l'horaire du réseau national ne le permet pas. La population de Chicoutimi qui s'est donnée rendez-vous sur la rue Racine entend à peine les musiciens tellement la foule est nombreuse. C'est alors que la femme du maire, madame Smith, demande à Vilmond Fortin «s'il ne pourrait pas faire quelque chose. [Celui-ci] invite les musiciens au poste avec des danseurs et demande aux gens de sortir leur poste-récepteur sur la galerie pour que tous, dans la rue, puissent entendre la musique. [Vilmond Fortin] n'a pas demandé de permission et a annulé de 9h30 à 1h du matin les émissions.»<sup>16</sup> Cette anecdote permet de jauger l'importance que Vilmond Fortin accorde à la dimension régionale de la radio, malgré les réprimandes sévères auxquelles il s'exposait.

Au fil des ans, la station chicoutimienne devient partie intégrante de la vie économique et culturelle de la région. Son directeur n'hésite pas à promouvoir CBJ comme une véritable institution véhiculant des valeurs sociales et culturelles. En retour, la fidélité et le nombre croissant d'auditeurs demeurent les gages les plus sûrs de cette reconnaissance. Cette affirmation prend son véritable sens lorsque nous nous reportons à l'incendie d'avril 1943 qui ravage les studios de CBJ. Grâce à la diligence, à la volonté et au dévouement du personnel de la station, les émissions peuvent reprendre dès le lendemain en dépit de la toiture défoncée et des locaux humides et souillés. C'est dire que les employés de CBJ ont gardé, au fil des ans, un sens élevé du devoir et du respect des auditeurs, en particulier Vilmond Fortin qui a l'ultime responsabilité de s'assurer que son auditoire ne souffre pas indûment de ce malheureux incident. Force nous est de constater que la radio devient fortement personnalisée sous l'autorité de son directeur qui n'a point cessé que la recherche de qualité tant au niveau de la transmission qu'à celui du contenu

des émissions. À preuve: dans une lettre adressée, le 23 octobre 1946, à l'abbé Benjamin Fortin du Séminaire de Chicoutimi, Vilmond Fortin écrit: «... depuis l'ouverture du poste de Radio-Canada à Chicoutimi, le goût populaire a évolué et ce, grâce à nous, je ne crains pas de le dire [...] Puisque vous voulez l'épuration de la musique, j'en suis. Si vous me signalez les programmes où il y a abus, j'interviendrai dans la mesure du possible.»<sup>17</sup> Voilà une remarque qui témoigne des nobles aspirations de son directeur même après treize années d'existence de la station!

L'incendie de 1943 joue également le rôle d'un catalyseur au sens où il favorise la construction de nouveaux studios mieux adaptés aux besoins de la station. Six mois après l'incendie, et plus exactement le 3 octobre 1943, CBJ diffuse dans ses nouveaux locaux depuis l'angle des rues Racine et Hôtel-de-Ville. Ce déménagement place la station au coeur même du monde des affaires tout en favorisant une augmentation de ses recettes publicitaires. Pour décider la SRC d'investir dans un tel projet alors qu'elle vient d'augmenter à grands frais la puissance émettrice de la station (9 août 1942), nous soupçonnons aisément que Vilmond Fortin ait dû avancer des arguments pour le moins convaincants. Selon Edgar Courchesne, architecte spécialisé en acoustique, qui a conçu les plans des nouveaux locaux de CBJ, «la Société Radio-Canada, en ce temps de guerre, a consenti à construire de nouveaux studios après preuve d'absolue nécessité à cause du développement de la radiodiffusion dans la région, du nombre toujours croissant des programmes locaux et du grand intérêt que porte à la radio le public radiophile.»<sup>18</sup>

### La renaissance de CBJ

L'année 1948 marque une étape importante dans l'histoire de CBJ. Au niveau technique, la station possède désormais un nouvel émetteur de 10 Kw qui lui permet de se faire entendre parfaitement depuis Tadoussac jusqu'à Dolbeau. Les ingénieurs de la SRC ont mis au point une antenne «formée de deux pylônes de 300 pieds chacun et distants l'un de l'autre d'environ 280 pieds. Les deux pylônes sont placés dans un axe nord-sud à 17° à l'est du pôle nord. La radiation ainsi dirigée, s'effectue dans les deux sens. Du côté est, elle peut atteindre jusqu'au fleuve Saint-Laurent et, du côté ouest, elle dépasse sensiblement les limites du Lac Saint-Jean.»<sup>19</sup> Selon un communiqué de la SRC, l'érection d'une telle antenne à Chicoutimi et (ultérieurement) à Toronto «épargne au contribuable canadien une somme initiale d'au moins 100 000\$, sans compter la diminution annuelle des frais d'exploitation.»<sup>20</sup> En plus du nouvel émetteur — le premier du genre au Canada — la SRC fait construire dans le rang Saint-Antoine, à quelque 8 km des



ANOC, coll. SHS, carton 2428.

Vilmond Fortin, à droite, et Lionel Morin, à gauche, reçoivent l'artiste bien connu Fernandel, dans les studios de CBJ.

studios de CBJ, un édifice moderne aménagé pour recevoir le nouvel appareillage.

Des personnalités importantes de la SRC assistent, le 26 août 1948, à l'inauguration officielle de cet édifice et du nouvel émetteur de CBJ. Nous remarquons principalement la présence de messieurs A. Davidson Dunton, président du Bureau des Gouverneurs; Augustin Frigon, directeur général; Marcel Ouimet, directeur du réseau français; Alphonse Ouimet, ingénieur en chef adjoint du réseau français; Maurice Gaudrault, délégué auprès des postes affiliés; et Jean Saint-Georges, publicitaire du

réseau français. L'inauguration de CBJ marque ainsi une date importante dans l'histoire de la radio au Québec puisque la station compte parmi les plus importantes du réseau français de la SRC après celles de Montréal (CBF) et de Québec (CBV).

Les préparatifs à l'inauguration nécessitent des échanges fréquents avec la haute gestion de Radio-Canada puisque les coûts de l'organisation, la liste des invités, le plan d'aménagement de la fête de même que le programme de la journée doivent être passés au peigne fin avant que les autorités concernées ne donnent leur approbation finale. L'esprit d'initiative dont fait

preuve Vilmond Fortin pour l'organisation de cette journée laisse peu de doutes sur ses qualités de gestionnaire et sur la relation de confiance qu'il a établie depuis les 25 dernières années avec les hauts dirigeants de la SRC. Dans une lettre adressée au directeur général, Augustin Frigon, nous pouvons jauger de cette relation de confiance lorsque Vilmond Fortin écrit:

*Eten embellissant le terrain comme je le projette, vous serez fier de votre propriété.*

*Je sais que vous souhaitez impressionner favorablement vos visiteurs, et pour cette raison je vous demande de me faire confiance et de me donner carte blanche dans l'exécution du projet d'embellissement [...] De même, il survient tous les jours des choses imprévues et je dois prendre sur moi d'aller de l'avant sans qu'on nous risquons de retarder l'exécution d'un tas de choses à la dernière minute. Il n'est pas question ici de dépenses que vous n'approuveriez pas.<sup>21</sup>*

Pour répondre aux besoins de la production des émissions et de l'administration de ses affaires courantes, CBJ prend également possession de nouveaux locaux spacieux situés dans l'immeuble *Théberge*, rue Racine. D'une superficie de «3 500 pieds carrés [la station] comprend un grand hall d'entrée et le bureau général de l'administration; le bureau du directeur; le bureau de l'opérateur en chef; un bureau d'annonceurs et un magasin; un atelier de réparations et d'expertises et,

Dates	Faits marquants de CRCS/CBJ
20 septembre 1933	Inauguration de la station CRCS
1er novembre 1933	Vilmond Fortin est nommé officiellement gérant de CRCS
1er mai 1939	CRCS se joint officiellement au réseau français de Radio-Canada et change d'indicatif d'appel pour CBJ; Vilmond Fortin est nommé directeur de la station CBJ
7 février 1942	CBJ augmente sa fréquence et passe de 100 watts à 250 watts (1240 kilocycles)
9 août 1942	CBJ augmente sa puissance à 1 000 watts
11 avril 1943	Incendie des studios de CBJ
3 octobre 1943	Inauguration des nouveaux studios au 286A, rue Racine (édifice <i>Lessard</i> mieux connu sous le nom de <i>Au coin des petits</i> )
28 avril 1948	Inauguration des nouveaux studios au 121, rue Racine est (édifice <i>Théberge</i> )
26 août 1948	Inauguration officielle du nouvel émetteur de 10 000 watts
Automne 1964	Léo Rémillard est nommé directeur de CBJ
Décembre 1966	Jacques Lambert est nommé directeur de CBJ
22 octobre 1971	Inauguration du service de nouvelles et d'affaires publiques
9 septembre 1974	Radio MF fait son entrée au Royaume du Saguenay
Mai 1975	Publicité commerciale retirée des ondes de CBJ
6 septembre 1977	Déménagement dans les nouveaux locaux, au 500 rue des Saguenayens
13 septembre 1977	Inauguration de la Maison de Radio-Canada (CBJ) à Chicoutimi
1er mars 1979	Puissance émettrice de CBJ passe de 10 Kw à 50 Kw
1er août 1980	Entrée en ondes d'un réémetteur à Dolbeau (FM 93,1)
27 février 1984	Pierre Tougas est nommé directeur de CBJ
Juin 1984	Bureau de la salle des nouvelles à Alma avec un journaliste en permanence
Automne 1985	Entrée en ondes des réémetteurs à Petit-Saguenay (AM 1140) et à L'Anse-St-Jean (AM 990)
1er avril 1991	Rémi Villeneuve est nommé directeur de CBJ
1er novembre 1993	Bureau de la salle des nouvelles à Roberval avec un journaliste en permanence
30 janvier 1995	Claude Rochette est nommé directeur de CBJ
4 novembre 1996	Jean Hébert est nommé directeur de CBJ

Source: CBJ / G. Coullink





*L'inauguration des nouveaux studios de CBJ, le 26 août 1948. De gauche à droite: Jean Saint-Georges, Davidson Dunton, le chanoine Sylvio Kéroack, Joseph Tremblay «Xavier», le père André Jauffret, Vilmond Fortin, Mgr J.-W. Dufour, Augustin Frigon, Maurice Valiquette, Marcel Ouimet, Alphonse Ouimet, et Maurice Gaudrault.*

évidemment, des studios au nombre de trois et une cabine technique...»<sup>22</sup> En plus de l'équipement technique et de l'acoustique architecturale des plus modernes, CBJ compte un personnel de 15 employés répartis en trois groupes: celui de l'administration, de la production d'émissions et des services techniques.<sup>23</sup>

Même si l'installation d'un nouvel émetteur de 10 Kw fait partie d'un vaste plan de la SRC pour accroître son rayonnement dans la province de Québec, il n'en demeure pas moins que Vilmond Fortin joue le rôle d'un catalyseur dans la réalisation de ce projet d'envergure. Grâce à lui, CBJ se taille, en l'espace de 15 ans, une réputation des plus enviées au Canada, notamment par ses revenus publicitaires provenant de la vente du temps d'antenne. Par l'excellence de sa programmation qui renvoie à un juste équilibre d'émissions nationales et régionales et par l'accroissement de ses sources de revenus, la station représente, aux yeux des hauts dirigeants, un modèle de réussite. C'est du

moins l'avis de Gérard Lamarche, directeur provincial de la SRC, qui jette un regard rétrospectif sur les réalisations de la station chicoutimienne: «... CBJ, tout en étant Radio-Canada, a été avant tout et surtout Chicoutimi et a mieux contribué à enrichir d'une note particulière le patrimoine de la radiophonie d'expression française [...] CBJ [a fourni] en 1953 une preuve éclatante de sa rentabilité...»<sup>24</sup>

Dans cette aventure de la radio, Vilmond Fortin a constamment cherché à satisfaire ses auditeurs tout en assurant l'essor de la station. À maintes reprises, il a dû faire preuve d'initiative et de détermination pour intéresser l'auditoire ou pour accommoder les commanditaires. Bien que les initiatives ne manquent pas chez cet homme, il en est une qui lui fait gloire: avant même que la SRC ne mette en place un service de nouvelles, Vilmond Fortin s'intéresse déjà à l'information régionale et diffuse, dès 1933, l'émission *Les nouvelles du Progrès du Saguenay* aux termes d'une entente avec le journal. Cette

collaboration durera 21 ans. Qui plus est, il est arrivé à maintes reprises que Vilmond Fortin aille à l'encontre de la politique suivie par les stations de Radio-Canada en se reliant au réseau alors qu'une émission était en cours. Doit-on interpréter cette attitude comme un geste de détermination ou une bravade? Quoiqu'il en soit, cette pratique que lui reproche la haute gestion de Montréal n'ira pas sans réprimandes et Vilmond Fortin se défend bien de poser un tel geste sans justification valable: «Si je suis retourné au réseau pendant les programmes en cours, c'est que je considérais qu'il valait encore mieux prendre ces programmes en partie plutôt que de présenter des disques à nos auditeurs qui en ont à satiété...»<sup>25</sup>

Le souci constant d'offrir une programmation de qualité à ses auditeurs se double d'efforts soutenus pour favoriser l'éclosion de la publicité, élément nécessaire à la viabilité de la station. La concurrence déloyale que livre la station CJBR de Rimouski à CRCS en s'accaparant le marché de la publicité locale à certaines heures de la journée oblige Vilmond Fortin à réagir promptement s'il ne veut pas s'aliéner une partie de l'auditoire et des commanditaires. C'est ainsi qu'il intervient auprès d'Augustin Frigon, directeur général adjoint de la SRC, afin d'obtenir les mêmes droits que la station rivale (également affiliée au réseau de Radio-Canada). Frigon acquiesce à sa requête et l'autorise à embaucher du personnel supplémentaire pour diffuser aux mêmes heures que sa concurrente (ce qui se traduit par une augmentation du nombre d'heures de diffusion). Du même coup,

Vilmond Fortin reconquiert la totalité du marché de la publicité locale au Saguenay et satisfait les besoins de ses auditeurs.

Bien que la publicité permette d'étendre les heures de diffusion quotidienne de la station et qu'elle contribue à l'épanouissement de la radio par son soutien financier, elle n'est pas exempte de critiques et soulève, à cette époque, des questions importantes. L'une d'elles consiste à s'assurer que la publicité ne tende pas à oblitérer les principes moraux de la société. Les valeurs éducatives et culturelles doivent faire partie du développement intégral de la radio et constituer sa raison d'être. Corrélativement, la radio ne peut négliger les valeurs chrétiennes qui sont considérées comme un facteur d'enrichissement. À cet égard, Vilmond Fortin se montre inflexible quant à l'idée de déroger de ces principes — «j'ai toujours refusé de donner des annonces commerciales le dimanche»<sup>26</sup> — et les applique sans considération de la langue ou de la race: «la seule demande pour les émissions anglaises que j'ai eue, ça été justement pour les émissions religieuses [...] Les émissions religieuses anglaises ont commencé [...], je crois, vers [19]36 ou [19]37. À ce moment-là, j'ai accepté avec l'assentiment d'Ottawa une émission pour l'élément protestant anglais. Et cette émission est demeurée sur les ondes de CRCS et CBJ jusqu'à aujourd'hui.»<sup>27</sup>

Cette affirmation témoigne également d'une tolérance et d'une compréhension vis-à-vis de la minorité anglophone du



L'inauguration de la saison des Jeunesses musicales, le 7 octobre 1961. De gauche à droite: Rosaire Gauthier, Norbert Dufourcq, Vlada Perlemuter et Vilmond Fortin.

Saguenay. Au cours d'une entrevue réalisée avec Vilmond Fortin, l'ancien secrétaire de la CCR, René P. Landry, rappelle que: «la question du bilinguisme s'est posée de façon très difficile et très acerbe de la part de l'une et l'autre faction [...] ce qui a été un facteur, peut-être pas le seul, mais un facteur excessivement important dans la révision de la loi, la première de la radio et qui a amené comme successeur Radio-Canada, en 1936.»<sup>28</sup> Au moment où la question linguistique provoque des tensions et soulève des ressentiments, en particulier dans les provinces anglophones du Canada, la station de Chicoutimi semble vivre en harmonie avec cette réalité. Le tandem Vilmond Fortin et Jim Roberts demeure une preuve tangible de cohabitation linguistique qui a duré plus de 30 ans: «Et bien, si nous nous sommes tellement bien entendus, c'est que tous deux nous avons le respect de la personnalité. Jim était très porté, très accueillant pour tous ceux qui se présentaient au poste et j'ai fait de même pour toutes les personnalités de langue anglaise qui se sont présentées, et même nous les avons invitées. Comme vous voyez, le problème de la langue ou de la race ne nous a pas empêchés de nous entendre et de travailler en harmonie.»<sup>29</sup>

## Conclusion

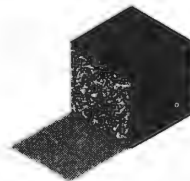
S'il est une des qualités premières qui caractérise CBJ, c'est bien sa capacité de s'adapter aux conditions du moment et de se développer en une sorte de symbiose avec son environnement immédiat. En diffusant des informations et des reportages régionaux tout en réalisant des émissions culturelles du terroir, CBJ a projeté un éclairage particulier sur la vie des gens de cette région. Ce pouvoir d'attraction que la station a exercé auprès de ses auditeurs ne se dément pas, à telle enseigne que le personnel de CBJ poursuit, même après 50 ans d'existence, le même objectif: «CBJ entend demeurer le miroir de la réalité régionale tout en restant ouvert à tout le Canada par le truchement du réseau.»<sup>30</sup> L'impulsion qu'a donnée Vilmond Fortin à la radio saguenayenne demeure gravée dans la mémoire collective de la région. Le témoignage que lui a rendu la ville de Chicoutimi en baptisant une rue à son nom atteste, en partie du moins, de la pérennité de ce personnage devenu presque légendaire au Royaume du Saguenay. Par le biais des télécommunications, Vilmond Fortin a non seulement favorisé un désenclavement de la région, mais a agi comme une plaque tournante en promouvant la culture et l'économie régionale et en posant les jalons de carrière à de nombreux annonceurs et journalistes de la radio et de la télévision.<sup>31</sup>

## Notes

- <sup>1</sup> Archives CBJ (Chicoutimi), document sonore 1.14, «25e anniversaire de CBJ et de ses deux fondateurs, Vilmond Fortin et Jim Roberts», 26 juin 1958.
- <sup>2</sup> *Le Progrès du Saguenay*, 30 août 1933, «Le poste de radio de Chicoutimi».

- <sup>3</sup> Archives nationales du Canada (ci-après nommées ANC). Bennett Papers, MG26K, Vol. 590, #365258, «Memorandum from Thomas Maher to Richard Bennett, Ottawa, September 14, 1933».
- <sup>4</sup> *Ibid.*, #385254, «Letter from Bennett to Maher, Ottawa, October 24, 1933».
- <sup>5</sup> *Ibid.*, #365463, «Gustave Claveau — copy of a letter addressed to the Honorable Alfred Duranleau, (s.d.)».
- <sup>6</sup> ANC. Bennett Papers, *op. cit.*, #365308, «Letter from Richard Bennett to Thomas Maher, Ottawa, December 2, 1933»; #365462, «Letter from Thomas Maher to Richard Bennett, Ottawa, December 28, 1933»; #365459, «Letter from R. M. Brophy to J. C. Gagné, Montreal, November 10, 1933».
- <sup>7</sup> Archives nationales du Québec à Chicoutimi (ci-après nommées ANQC), dossier 2635, «Poste de radio CRCS».
- <sup>8</sup> ANC. Bennett Papers, *op. cit.*, #345455, «Lettre de A. Laliberté, prêtre, à la CMC, 20 octobre 1933». Concernant l'appui des personnes mentionnées précédemment, voir les références suivantes: Eugène Boivin à la CMC: #365452, (Montréal, 19 octobre 1933); William H. Giroux à la CMC: #365453, (Chicoutimi, 19 octobre 1933); [...] Tremblay à la CMC: #365454, (Chicoutimi, 19 octobre 1933); Edmond Lavoie à la CMC: #365457, (Chicoutimi, 20 octobre 1933).
- <sup>9</sup> Archives CBJ (Chicoutimi). Document sonore 1.30, «Fête à l'occasion de la retraite de Vilmond Fortin, directeur de CBJ, 31 octobre 1964». James Elias Roberts est né à Hindley Green, Lancashire, Angleterre, en 1903. En 1919, il travaille pour la compagnie Marconi à Glace Bay, Nouvelle-Écosse. En 1933, la compagnie lui confie, à titre d'ingénieur, la responsabilité de la station de Chicoutimi.
- <sup>10</sup> Archives de la Société Radio-Canada (Montréal) [ci-après nommées Archives SRC (Montréal)]. Dossier CBJ, document sans titre et daté du 26 août 1948. Pour une meilleure description de l'inauguration de la station CRCS, voir *Le Progrès du Saguenay*, 21 septembre 1933, «Inauguration du poste de radio de Chicoutimi».
- <sup>11</sup> ANQC, *op. cit.*, dossier 2635; *Le Lingot*, 27 août 1948, «CBJ rayonnera sur 200 000 auditeurs».
- <sup>12</sup> Pour une meilleure compréhension de ces propos, voir: Canuel, A. «Les débuts de la radio au Saguenay» dans *Saguenayensia*, vol. 32, no 1 (janvier-mars 1990), pp. 7-13.
- <sup>13</sup> Pour une description plus détaillée de la publicité à CRCS, voir: Canuel, A. «La publicité radiophonique au Saguenay et la station CRCS (CBJ)» dans *Saguenayensia*, vol. 35, no 1 (janvier-mars 1993), pp. 15-25.
- <sup>14</sup> *Le Progrès du Saguenay*, 4 mars 1937, «CRCS Chicoutimi» par Émile Langis.
- <sup>15</sup> En vertu de l'Accord de La Havane, le Canada obtient six longueurs d'ondes libres dont une est attribuée à CBJ. À ce propos, voir les références suivantes: Special Committee on Radio Broadcasting (ci-après nommé *SCRB*), 1942. Canada. House of Commons, Ottawa: Queen's Printer, pp. 188-189, 305, 348-349; *SCRB* (1946), pp. 213-214, 245; *SCRB* (1947), pp. 59-60; Canada, ministère des Transports, (1939), *Arrangement interaméricain de radiocommunications: signé à la Havane le 13 décembre 1937. Avis d'approbation du Canada déposé le 22 décembre 1938*, Ottawa: Imprimeur de la Reine.
- <sup>16</sup> Archives CBJ (Chicoutimi). Document sonore 1.17, «25e anniversaire de CBJ. Faits du passé avec Vilmond Fortin, Jim E. Roberts et Paul Garon». Entrevue réalisée par Robert Quenneville.

- <sup>17</sup> ANQC, fonds CBJ-Nouvelles, «Lettre de Vilmond Fortin à l'abbé Benjamin Fortin, Chicoutimi, 23 octobre 1946».
- <sup>18</sup> *Le Progrès du Saguenay*, 30 septembre 1943, «Les nouveaux studios de Radio-Canada à Chicoutimi» par Edgar Courchesne.
- <sup>19</sup> Archives SRC (Montréal). «La puissance de CBJ sera de 22 000 watts» (s.d.).
- <sup>20</sup> Archives SRC (Montréal). Communiqué «Les émissions de Radio-Canada atteindront tout le Dominion», Montréal, 11 juin 1948.
- <sup>21</sup> Archives SRC (Montréal), Dossier CBJ, microfiche 1948, «Lettre de Vilmond Fortin à Augustin Frigon, Chicoutimi, 13 août 1948».
- <sup>22</sup> *Le Lingot*, *op. cit.* «CBJ rayonnera...»
- <sup>23</sup> L'administration comprend: Vilmond Fortin, directeur; Roland Dallaire, commis en chef; Françoise Dufour, sténographe; et Jacques Lambert, commis. Le groupe de la production d'émissions est composé de messieurs Laval Raymond, Lionel Morin et Louis-Hébert Desjardins, annonceurs et de Robert Quenneville, assistant-annonceur. Les services techniques comprennent: Jim Roberts, opérateur en chef; Paul Garon, André Simard, Armand Saint-Onge, Théo Tremblay, Rémi Dallaire et Roland Bérubé, opérateurs.
- <sup>24</sup> Archives CBJ (Chicoutimi), document sonore 1.14, «25e anniversaire...»; voir également *Staff Magazine*, SRC, Novembre 1946, «Toujours de l'avant à Chicoutimi», p. 12.
- <sup>25</sup> ANQC, fonds CBJ—1943 Correspondances, «Lettre de Vilmond Fortin à Maurice Goudrault, 18 septembre 1943»; voir également «Lettre de Maurice Goudrault à Vilmond Fortin, 21 septembre 1943».
- <sup>26</sup> ANQC, *op. cit.*, dossier 2635.
- <sup>27</sup> Archives CBJ (Chicoutimi). Document sonore 1.32, «Entrevue avec Vilmond Fortin par le Colonel René P. Landry, 27 février 1965».
- <sup>28</sup> *Ibid.*; voir également Canuel, A. *La radio publique d'expression française au Canada, 1932-1938*, (à paraître).
- <sup>29</sup> Archives CBJ (Chicoutimi). Document sonore 1.45, «Soirée d'adieu pour James E. Roberts à l'hôtel Chicoutimi, 22 mars 1968».
- <sup>30</sup> *Circuit fermé*, (1 octobre 1983), vol. 19, #9, «50 ans déjà», p. 8.
- <sup>31</sup> Mentionnons quelques noms d'annonceurs et de journalistes qui ont fait leurs premières armes à CBJ: Gaétan Barrette, Claude Desbiens, Robert Desbiens, Jacques Fauteux, Marc Fillion, Jacques Houde, Jocelyn Laberge, Joël LeBigot, Gérard Potvin, etc.



**Bloc[conseil\$]**

SERVICES FINANCIERS

**Groupe Riverin  
Bilodeau inc.**

COURTIER D'ASSURANCES  
ET SERVICES FINANCIERS

365, Racine Est, 3e étage  
Chicoutimi (Québec)  
G7H 1S8  
Téléphone: (418) 698-0336  
Télécopieur: (418) 549-2038  
Sans frais: 1-800-361-0336

**PACO**  
*Une alliance  
depuis 45 ans!*



31, JACQUES-CARTIER EST  
CHICOUTIMI  
1-800-417-7226 (PACO)



**696-4444**

**PAUL ALBERT CHEVROLET OLDSMOBILE LTÉE**

# 1898 et la fin d'un siècle

par Jérôme Gagnon

1898, deux ans avant le siècle nouveau. Les années 1800 s'achèvent avec la frénésie du développement économique des nations occidentales et la sacro-sainte modernité qui anime le monde industrialisé. Le XIXe siècle représente le triomphe de la civilisation au sens occidental. La civilisation, c'est le progrès technique, la consommation de produits manufacturés, la domination du rationalisme scientifique et la promotion des valeurs occidentales. Cette civilisation, c'est Dieu qui l'a voulu et, par conséquent, c'est Lui qui a chargé l'Occident de la propager. Il a confié aux nations chrétiennes la lourde tâche de prendre en charge la destinée du monde.

## Dans le monde

Le XIXe siècle est l'apogée de la promotion divine de l'Occident et, par conséquent, l'âge d'or du colonialisme. La Grande-Bretagne est en tête de ce grand mouvement philanthropique civilisateur. La grande puissance insulaire de l'Europe est à son zénith. Le soleil ne se couche jamais sur son empire et, pour en témoigner, des milliers de navires accostent quotidiennement dans les ports de Bristol, Londres, Liverpool, Southampton ou Hasting, pour emplir des centaines d'entrepôts de richesses et de matières premières de toutes sortes et de toutes provenances: du bois d'essences variées, des minerais de toutes sortes, des étoffes, et des denrées alimentaires exotiques et raffinées alimentent sans cesse les manufactures anglaises.

L'Angleterre n'est pas seule à drainer les richesses du monde, de puissants concurrents lui disputent son hégémonie. En 1898, les Anglais font face à une résistance féroce des Boers d'Afrique du Sud, à un tel point qu'on s'interroge dans les officines de Buckingham si les colonies ne devraient pas participer à la défense du glorieux empire. En Afrique toujours, c'est la France qui dispute à l'Angleterre les parcelles de territoires encore disponibles. En juin, une convention franco-britannique met fin à un litige territorial en plaçant sous domination française la rive occidentale de la rivière Tchad. En novembre, c'est au tour des Britanniques d'imposer leur suprématie lorsqu'à Fachoda, au Soudan, le général Kitchener contrarie le plan de la Ille

république d'établir, en Afrique, un axe colonial entre Dakar et Djibouti. Si certaines puissances s'en tirent assez bien avec le colonialisme, pour d'autres, l'aventure s'avère un désastre. En Italie, l'état de siège est proclamé à Milan suite à un soulèvement provoqué par la mauvaise situation économique du pays, mais surtout par la défaite des troupes coloniales en Éthiopie.

Dans le club très sélect des empires coloniaux, 1898 accueille un nouvel arrivant et assiste à la sortie d'un autre. Depuis 1895, les Cubains se sont soulevés contre la métropole espagnole. Réagissant à d'importants intérêts économiques, les États-Unis entreprennent un conflit contre l'Espagne, dont l'enjeu est la mainmise sur l'île de Cuba. L'explosion d'un navire américain dans le port de La Havane est le prétexte au déclenchement des hostilités contre la flotte espagnole en rade à Cuba et aux Philippines. Des troupes américaines sont débarquées à Cuba et, après sept semaines de combat, l'Espagne doit s'avouer vaincue. Les intentions américaines, comme toujours, sont nobles: aider les Cubains à acquérir l'indépendance et la liberté. La réalité est quelque peu différente. Les États-Unis sont en train de se constituer un véritable empire colonial à l'image des puissances européennes. Le 10 décembre, par le Traité de Paris, l'Espagne cède aux Américains ses dernières colonies: Porto Rico dans les Antilles, les Philippines et l'île de Guam dans le Pacifique. Profitant de la situation favorable, les Américains annexent également les îles Hawaii. Malgré un sentiment général de la population américaine encore orienté vers l'isolationnisme, la puissance nord-américaine entre de plain-pied dans les méandres tortueux de la politique internationale.

Même si, en cette fin de siècle, le monde entier est l'échiquier sur lequel se joue les enjeux des grandes puissances, il n'en demeure pas moins que l'Europe retient l'attention plus que jamais. C'est sur le vieux continent que se mettent en place les pions qui détermineront les drames à venir. C'est en Europe que naissent et meurent les idéologies. Le cas français est symptomatique. Des élections législatives sont gagnées par la gauche, en particulier les radicaux socialistes, tandis que la droite monarchique poursuit sa chute libre. Il n'y a pas qu'en

France que le sentiment monarchique prend du recul. Le grand Empire austro-hongrois connaît, en 1898, des ratés annonciateurs de son éclatement à venir. Au cœur de cet empire, la colère gronde dans les lieux de rassemblement des différentes tendances politiques progressistes. Les nombreux peuples qui composent la mosaïque de l'empire habsbourgeois sont animés de forts sentiments nationalistes. De toutes parts, l'empire se meurt, et cette situation prend tout son sens dans l'événement tragique du 10 septembre, en Suisse, où l'impératrice Élisabeth (Sissi) est assassinée par l'anarchiste italien Luigi Luccheni.

La France de la III<sup>e</sup> république, bien que très forte sur ses bases politiques, connaît également des soubresauts importants. En effet, la France fait face à un déchirement et à une remise en question de ses institutions. L'affaire Dreyfuss, ce capitaine d'armée d'origine juive accusé d'intelligence avec l'Allemagne, fait exploser au grand jour l'injustice notoire et l'antisémitisme qui rongent les plus respectables institutions françaises. Le conflit social atteint son paroxysme lorsque le célèbre romancier Émile Zola publie, dans le journal *L'Aurore*, un «J'accuse» retentissant, pulvérisant littéralement la crédibilité de l'armée, du système judiciaire, de l'appareil gouvernemental et la personne même du président de la République française. Derrière «J'accuse», une personnalité politique va poindre, Georges Clémenceau, qui va marquer la politique française pendant plusieurs années.

Malgré tout cela, la science et la technologie poursuivent leur avance implacable. L'italien Guglielmo Marconi réalise, en Angleterre, la télégraphie sans fil, jetant les bases de la radiophonie. À Paris, c'est le couple Pierre et Marie Curie qui poursuivent leurs travaux sur la radioactivité et découvrent le radium. Toujours en France, l'ingénieur brésilien Alberto Santos-Dumont expérimente le premier ballon dirigeable propulsé par un moteur à explosion, déterminant ainsi les innovations à venir de l'Allemand Von Zeppelin en matière d'aéronautique.

### Au Canada

Au pays, la situation économique est à son meilleur. Les plaines de l'ouest, traversées par le chemin de fer transcontinental, attirent des milliers d'immigrants provenant de l'Ontario, des îles britanniques et de l'Europe centrale. De 1891 à 1901, la population du Manitoba et des futures provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta passe de 251 473 à 419 502 habitants. Cet apport démographique contribue à un développement agricole sans précédent, le «wheat boom», favorisé par une tendance générale, au pays, à l'industrialisation et par une urbanisation sans cesse croissante. Dans le nord, c'est le Yukon qui attire les plus forts contingents d'immigrants; les chercheurs d'or affluent plus que jamais. Pour le Klondike, 1898 représente la plus grosse année. Le gouvernement fédéral doit réagir et définir les frontières entre le territoire du Yukon et la Colombie-Britannique. Il négocie avec

les Américains pour déterminer officiellement la frontière avec l'Alaska et il légifère sur le statut officiel du Yukon dans la Confédération.

Dans l'est du pays, au Québec et en Ontario, l'industrialisation prend un nouvel essor, stimulée par l'apport important de capitaux américains. L'industrie légère fait place progressivement à l'émergence de manufactures et d'usines beaucoup plus performantes et beaucoup plus coûteuses. Nécessitant une technologie de pointe et requérant une consommation accrue d'énergie, la seconde phase d'industrialisation entraîne un développement majeur des ressources énergétiques du territoire. Cette période de prospérité et d'effervescence économique est porteuse d'un tel positivisme et d'une telle confiance en l'avenir que le premier ministre du Canada, Wilfrid Laurier, ne peut que prophétiser: «Le XX<sup>e</sup> siècle sera celui du Canada». Si cette conjoncture économique est prometteuse, il n'en demeure pas moins que la vie politique canadienne est secouée par ses incessantes divisions. Fidélité impérialiste à tendance orangiste, d'une part, et nationalisme canadien-français, d'autre part, mettent en évidence des figures politiques qui vont marquer les premières décennies du siècle à venir. Au Québec, c'est l'intellectuel Henri Bourassa qui tient le flambeau de la nation canadienne-française en esquissant ses premiers faits d'arme. Au centre de ces deux tendances opposées, Laurier et son nationalisme canadien qui tente, tant bien que mal, d'accommoder tout le monde. En ce sens, le conflit amorcé en 1890 sur la question des écoles du Manitoba suscite encore, huit ans plus tard, les humeurs les plus vives. Un événement retient l'attention des Canadiens en 1898: le plébiscite sur la prohibition des boissons alcoolisées. Depuis plusieurs années, les mouvements de tempérance avaient amorcé une campagne anti-alcool amenant le gouvernement de quelques provinces à consulter la population. En 1898, c'est le gouvernement fédéral qui demande au peuple s'il désire la sobriété. Les résultats sont étonnants. Les provinces anglophones votent majoritairement pour la prohibition, le Québec, lui, toujours contradictoire, vote contre à des proportions telles qu'il renverse la majorité nationale. Le Canada peut encore prendre un petit coup.

### Saguenay—Lac-Saint-Jean

En région, règne le même enthousiasme que dans l'ensemble du pays pour ce qui est de la situation économique et des nombreuses possibilités qu'offrent les bienfaits du progrès et de l'industrialisation. L'idéal du capitalisme et du libéralisme connaît ses heures les plus glorieuses au Saguenay.

#### *La pulperie*

Le moteur de ce positivisme, c'est la manufacture de pulpe mécanique de Chicoutimi. Depuis plus d'un an qu'on en parle,

qu'on vante les mérites de cette usine qui révolutionnera la vie de la population chicoutimienne et que les journaux décrivent, avec force détails, les étapes de la construction de ce fabuleux moulin rédempteur. Le moment est enfin arrivé. Le 3 janvier, les premiers ballots de pulpe sortent des machines, les plus modernes dit-on<sup>1</sup>. La population, curieuse de cette innovation tant annoncée, afflue en si grand nombre pour visiter la pulperie que des restrictions doivent être imposées pour ne pas déranger les ouvriers. Les visites auront lieu le dimanche de 3 heures à 4 heures de l'après-midi. Dans son édition du 13 janvier, le *Progrès du Saguenay* consacre pompeusement sa première page à vanter les mérites de l'usine. Photographie à l'appui, ce qui est une première dans ce journal, on ne recule devant rien pour susciter la fierté au sein de la population. Les congratulations ne manquent pas: bravo aux investisseurs, aux ingénieurs, aux architectes, aux fournisseurs de machines, aux fabricants étrangers et locaux, aux directeurs et autres gérants. Tous s'accordent pour dire que le moulin de la pulperie est le plus beau et le plus performant qui n'ait jamais été construit. L'auteur de cet ode à l'industrialisation ne lésine pas sur les chiffres, tous plus évocateurs les uns que les autres. L'impressionnant tuyau d'amenée d'eau, de 11 pieds et demi de diamètre sur 282 pieds de longueur, possède une dénivellation de 76 pieds, actionne à merveille quatre turbines qui développent pas moins de 8600 chevaux-vapeur. Ce système fait fonctionner une usine de 75 hommes qui travaillent jour et nuit pour produire 35 tonnes de pulpe par jour. Cette production, vendue pour les 18 mois à venir, au prix de 12 dollars la tonne, demande quotidiennement 40 cordes de bois. Pour l'hiver, la Compagnie a commandé 300 000 billots qui seront coupés par 250 hommes dans les chantiers. On se plaît à dire que les affaires de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi dépasseront les millions de dollars. On pousse l'enthousiasme à parler, déjà, d'usines de pâte chimique et de papeteries pour les prochaines années.<sup>2</sup>

Le 24 février, a lieu la bénédiction de l'usine. L'évêque de Chicoutimi, Mgr Labrecque, accompagné des promoteurs de la pulperie, d'un cortège d'ecclésiastiques, des notables de la ville et suivi d'une foule de 500 personnes, consacre la manufacture à saint Joseph, le saint patron des ouvriers, dont la statue trône fièrement dans le moulin.<sup>3</sup>

Outre cette entrée fracassante dans les liges majeures de l'industrie, les investisseurs de la pulperie ne tardent pas à asseoir solidement les bases de leur entreprise. En mars, des achats massifs de limites forestières portent les possessions foncières de la Compagnie à 600 milles de terres à bois, concentrées dans le Haut-Saguenay.<sup>4</sup> En plus, la Compagnie demande au conseil de ville un bonus de 30 000\$, bonus refusé l'année précédente. Cette demande, en vue de la construction d'une usine de pâte chimique, suscite une vive opposition d'une partie de la population. Encore une fois, le bonus ne pourra être

accordé. Dans le *Progrès du Saguenay*, on ne se gêne pas pour pointer du doigt les adversaires du développement, «l'avocat chicaneux» Louis-Gonzague Belley et la Compagnie Price.<sup>5</sup>

### *Nouvelles entreprises*

La Compagnie de pulpe de Chicoutimi n'est pas la seule nouveauté de 1898 dans l'économie saguenéenne. D'autres projets voient le jour. Un des plus notables est sans aucun doute l'ouverture d'un hôtel de luxe à Chicoutimi, le Château Saguenay. Encore une fois, le maire J.-D. Guay est derrière tout cela. Pour ne pas être en reste avec la manne touristique qui tombe sur Roberval depuis dix ans, Chicoutimi offre elle aussi aux voyageurs un hébergement de grande classe et tout un réseau de lacs propices à des prises intéressantes, n'ayant rien à envier à la ouananiche du lac Saint-Jean.<sup>6</sup>

Dans la même veine, Chicoutimi se lance aussi dans la fabrication des cigares. C'est l'ancien propriétaire de ce qui est devenu le Château Saguenay, V.-M. Martin, qui est le principal investisseur dans ce projet. La construction de la manufacture de trois étages débute en février, et au début de mai, la production commence. La fabrique, une des mieux organisées au Québec, dit le *Progrès du Saguenay*, peut produire de cinq à dix mille cigares par semaine. Martin semble profiter de l'ouverture du Château pour populariser ses cigares, qu'il baptise de noms évocateurs tels le «Château Saguenay» et le «Kénogami». Martin ajoute à sa manufacture, l'embouteillage de bière importée d'Ontario. Il s'agit de la bière et du porter produits par la brasserie de John Labatt. Lors d'une visite des responsables du journal chicoutimien à la manufacture de Martin, 3000 gallons de bière attendaient pour être embouteillés.<sup>7</sup>

### *Politique*

Cette année 1898, tel qu'il en est fait mention précédemment, fut l'année du plébiscite sur la prohibition de l'alcool. D'emblée, le *Progrès du Saguenay* prend position sur la consultation générale qui aura lieu le 29 septembre. Tempérance, lutte à l'ivrognerie, réglementation plus sévère pour ceux qui osent troubler l'ordre public sous l'effet de l'alcool, etc. Avec tout cela, l'hebdomadaire est d'accord. Il l'est depuis sa première parution. Mais qu'on interdise complètement l'alcool, la chose lui paraît un peu forte.<sup>8</sup> L'alternative que proposent les rédacteurs du journal saguenéen serait de restreindre l'émission de permis de boisson. Les seules «licences» délivrées devraient être détenues par des établissements dignes et responsables... comme le Château Saguenay, qui appartient, comme par hasard, au rédacteur du journal.<sup>9</sup> Dans la région, le résultat est clair: 3142 contre la prohibition et seulement 132 «pour».<sup>10</sup> Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, comme dans le reste du Québec, la population désire continuer à bien arroser son temps des fêtes.

La religion occupe une place prépondérante dans la vie des habitants de la région. Les prescriptions de l'Église catholique reçoivent encore l'adhésion de la très grande majorité de la population. Le carême est un temps fort de l'année liturgique par ses privations et ses sacrifices. Toutefois, en 1898, on a adouci les exigences. Étant donné le nombre important de fidèles touchés par la maladie au cours des dernières années, l'évêque de Chicoutimi fait publier dans le journal le régime allégé du carême. Tous les dimanches seront gras. Tous les lundis, mardis, jeudis et samedis, excepté le samedi des Quatre-temps<sup>11</sup> et le Samedi saint, tout le monde pourra faire le repas principal en gras. Ceux qui sont particulièrement touchés par la maladie pourront prendre les trois repas en gras. En contrepartie, l'évêque invite la population à être plus généreuse aux bonnes oeuvres.<sup>12</sup>

Un tel adoucissement du carême ne serait-il pas dû également à la bonne conduite de la population de Chicoutimi lors du carnaval qui se termine alors? Le *Progrès du Saguenay* signale que, conformément aux désirs des autorités religieuses, les Chicoutimiens ont évité les grands bals, les soirées dansantes et les rassemblements. Le journal insiste sur les dangers que comportent ces activités pour la morale des fidèles catholiques. En ce sens, on publie une citation de saint François de Sales qui ne laisse aucun équivoque à ce sujet: «Les danses et les bals sont indifférents de leur nature; mais selon l'ordinaire façon avec laquelle cet exercice se fait, il est fort penchant et incliné du côté du mal et, par conséquent, plein de danger et de péril».<sup>13</sup>

L'année est particulièrement fructueuse pour l'Église régionale. Le 10 avril, un Norvégien abjure son passé hérétique et se convertit au catholicisme dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, devant les abbés Roussel et Delamarre.<sup>14</sup> Le 12 octobre, c'est dans la paroisse de Saint-Jérôme (Métabetchouan) qu'a lieu une manifestation de ferveur sans précédent. Il s'agit d'une cérémonie organisée pour la bénédiction de l'église et des trois cloches de la paroisse. Tout le gratin religieux et laïc est venu des quatre coins de la région pour cet événement. Même la compagnie de chemin de fer a organisé des trains spéciaux pour accommoder les visiteurs de toutes les localités de la région.<sup>15</sup>

Un événement malheureux assombrit toutefois ce tableau idyllique de la vie religieuse en 1898. Le diocèse de Chicoutimi perd, le 12 avril, un de ses missionnaires les plus dévoués et zélés, l'abbé David Roussel. Ordonné prêtre à Sainte-Anne de la Pocatière en 1866, il fut curé de Sainte-Anne de Chicoutimi à partir de 1871. Il avait été l'âme de cette paroisse pendant 27 ans. Principal artisan de plusieurs développements, dont l'église et le cimetière, il a marqué par son long apostolat l'histoire de Chicoutimi-Nord.<sup>16</sup>

Que ce soit à travers le monde occidental, au Canada ou en région, l'élément dominant de cette fin de siècle est le positivisme et la confiance inébranlable à entreprendre un siècle nouveau. Le XXe siècle, qui ne sera pourtant pas de tout repos, est vu avec enthousiasme par les gens de cette époque. Les années à venir donneront en effet raison aux optimistes. Pour l'Amérique, du moins, les années à venir en seront de progrès et de développement économique. Le niveau de vie en Amérique du Nord atteindra des sommets encore inégalés. Pour la région, la période de progrès, qui débute dans la dernière décennie du XIXe siècle, se continuera pendant plusieurs années encore. En ce sens, 1898 représente une année typique de ce qu'on pourrait sans doute appeler l'âge d'or du Saguenay et du Lac-Saint-Jean.

## Notes

- <sup>1</sup> *Le Progrès du Saguenay*, «La manufacture de pulpe», 5 janvier 1898, p. 5.
- <sup>2</sup> *Ibid.*, «La manufacture de pulpe», 13 janvier 1898, p. 1.
- <sup>3</sup> *Ibid.*, «Bénédiction de la manufacture de pulpe», 3 mars 1898, p. 1.
- <sup>4</sup> Les acquisitions de la C.P.C., lors de la vente aux enchères de Québec, du 22 mars 1898: Rivière du Moulin, 49 milles à 10,25\$; Rivière à Mars, 96 milles à 15,25\$ et 60 milles à 10,25\$; Canton Tremblay, 2 milles à 15,25\$; Canton Simard, 5,5 milles à 10,25\$; Canton Otis, 70 milles à 15,25\$; Lac Kénogami, 5 milles à 10,25\$. *Le Progrès du Saguenay*, «La vente des limites», 24 mars 1898, p. 1.
- <sup>5</sup> *Ibid.*, «Le bonus», 9 juin 1898, page 1.
- <sup>6</sup> Voir l'article de Jean-François Hébert dans ce numéro.
- <sup>7</sup> *Ibid.*, «Bières et cigares», 5 mai 1898, p. 5.
- <sup>8</sup> *Ibid.*, «La prohibition», 25 août 1898, p. 1.
- <sup>9</sup> *Ibid.*, «La prohibition», 1er septembre 1898, p. 1.
- <sup>10</sup> *Ibid.*, «Le plébiscite», 13 octobre 1898, p. 5.
- <sup>11</sup> Samedi de jeûne précédent chacune des saisons.
- <sup>12</sup> *Ibid.*, «Carême adouci», 24 février 1898, p. 1.
- <sup>13</sup> *Ibid.*, «Les danses», 24 février 1898, p. 1.
- <sup>14</sup> *Ibid.*, «Conversion», 14 avril 1898, p. 5.
- <sup>15</sup> *Ibid.*, «À Saint-Jérôme», 13 octobre 1898, p. 1.
- <sup>16</sup> *Ibid.*, «Feu M. D. Roussel», 14 avril 1898, p. 1.



# Une occupation amérindienne à l'embouchure de la rivière Ouiatchouane: le site DcFa-2

par Lise Bélanger, Manon Tremblay,  
Hans Ellefsen et Érik Langevin

---

C'est en 1964 qu'un archéologue amateur autodidacte, le notaire Joseph-Henri Fortin, a entamé une série de collectes de pièces archéologiques qui devaient l'amener sur la presque totalité du pourtour du lac Saint-Jean. Ces récoltes qui se sont échelonnées sur près d'une décennie ont amené ce dernier à mettre au jour plusieurs milliers d'objets sur près d'une centaine de sites d'occupation amérindienne ancienne. Dans le cadre du cours «Analyse des témoins archéologiques» offert à l'Université du Québec à Chicoutimi, l'un de ces sites, en l'occurrence DcFa-2, a retenu notre attention. L'objectif de ce travail était d'étudier les objets provenant de DcFa-2 et de suggérer la meilleure interprétation possible.

## Contexte géographique

Pour comprendre des comportements à une micro-échelle, il convient de contextualiser ce lieu et ce comportement à l'intérieur d'une dynamique plus globale. Le site DcFa-2 se situe donc à l'embouchure d'un des nombreux affluents du lac Saint-Jean, lui-même principal affluent de la rivière Saguenay. En tant que second bassin hydrographique d'importance au Québec, celui du Saguenay—Lac-Saint-Jean a toujours fait preuve d'une certaine perméabilité en regard de la circulation des biens. Depuis au moins 5500 années, la rivière Saguenay et le lac Saint-Jean ont été fréquentés, et leurs richesses exploitées, par des populations venant de tous azimuts. La position géographique et hypsométrique des basses-terres du Saguenay et du lac Saint-Jean, qui ont fait de ce lieu une véritable oasis tempérée à l'intérieur d'un climat subarctique, a certes contribué à cette fréquentation qui se distingue qualitativement et quantitativement. Ainsi, on y retrouvait une flore et une faune dont la nature et la

biomasse s'apparentent plus à la région de Québec qu'au Subarctique oriental.

À l'intérieur de cette oasis, le site DcFa-2 se situe sur la rive sud-ouest du lac Saint-Jean, entre les municipalités de Chambord et de Roberval. Encore plus précisément, le matériel fut recueilli sur la rive ouest de la rivière Ouiatchouane, entre les ponts du CN et la route régionale 169. Ce qui fut, il y a quelques siècles, une terrasse où se rassemblaient les Amérindiens, prend aujourd'hui l'allure d'un stationnement pavé et d'un débarcadère pour chaloupe.

## Interventions passées et état du site

Jusqu'au milieu des années 70, le site DcFa-2 était l'un de ceux qui avaient le plus retenu l'attention de la part de professionnels venant de l'extérieur de la région. En effet, au-delà des visites annuelles de Fortin et de ses acolytes, le site avait été visité en 1969 par un membre du Musée de l'homme d'Ottawa, et inspecté par M. Georges Barré du ministère de la Culture du Québec, au cours de l'été 1972. Dans les deux cas, les travaux s'étaient soldés par des échecs relatifs qui, selon Fortin, s'expliquaient entre autres par un mauvais choix de lieux de la part des archéologues professionnels. Dans les deux cas, les professionnels concluaient à la destruction totale du site, ou du moins à une richesse toute relative.

Dans les faits, malgré les avertissements répétés de Fortin dès 1965 (Fortin 1966), la situation du site DcFa-2 s'était rapidement dégradée. D'une part, l'érosion des berges liée au maintien à de hauts niveaux du lac Saint-Jean s'est poursuivie;

### Importance des matières lithiques et de leur poids dans le site DcFa-2

Identité	Fréquence		Poids (g)		Coefficient de fract. Poids/N
	Nb	%	Nb	%	
Calcédoine	256	54,58	1980,30	74,83	7,74
Quartzite	188	40,09	448,44	16,95	2,39
Quartz	21	4,18	136,53	5,16	6,50
Schiste	2	0,43	63,24	2,39	31,62
Chert	1	0,21	1,39	0,05	1,39
Ardoise	1	0,21	16,46	0,62	16,46
Total	469	100,00	2646,30	100,00	5,64

d'autre part, la fréquentation croissante des berges par les villégiateurs et utilisateurs sportifs et, parallèlement, la mise en place d'infrastructures pour accommoder ces derniers, ont eu des impacts non-négligeables sur ce site. Dans l'ordre actuel des choses, il semblerait que le site soit entièrement disparu sous l'effet combiné de ces deux agents. De rares pièces sont parfois découvertes au gré des basses eaux printanières, directement dans le lit de la rivière, mais l'état dans lequel elles sont en dit long sur les processus taphonomiques à l'oeuvre.

#### Description de la collection

La collection étudiée comporte près de 500 pièces, pour l'essentiel des éclats et des nucléus. Ces témoins façonnés ont, pour l'essentiel, été taillés sur des blocs de calcédoine du lac Saint-Jean, une pierre bleuâtre dont la source se situe sur l'île aux Coulevres, au large de Roberval. Notons également l'utilisation du quartzite de Mistassini, une pierre généralement blanche qui nous vient de la région des lacs Mistassini-Albanel, à plus de 300 kilomètres au nord-ouest du lac Saint-Jean.

En-dehors de ces rebuts de taille, la collection du site DcFa-2 comprend aussi quelques outils. Quelques pointes de flèches, des perçoirs, des grattoirs et autres fragments d'outils nous renseignent quelque peu sur les préférences lithiques et sur les activités domestiques des occupants de DcFa-2. Notons, par ailleurs, que si la calcédoine dominait chez les éclats et nucléus (56% du total), il en est tout autrement pour les outils, alors que c'est le quartzite de Mistassini qui, tous types d'outils confondus, domine avec 57% du total. Ces résultats ne sont pas étonnants en soi. En effet, la calcédoine, par sa forme et ses qualités clastiques, ne se prête guère à la fabrication d'outils complexes de grandes dimensions, alors que le quartzite de Mistassini s'y prête sans problème.

Aucun tesson de poterie, pas de structure de combustion, ni de restes osseux n'ont été découverts sur ce site. Il est probable que, dans l'un ou l'autre cas, les conditions taphonomiques modernes qui ont affecté le site n'ont pas contribué à la conservation de ce type de matériau.

#### Analyse et résultats

C'est de la sphère technologique qu'il faudra tirer l'essentiel des indices qui vont nous permettre de reconstituer certains aspects du mode de vie des populations autochtones qui ont fréquenté l'embouchure de la Ouiatchouane. La première série d'indices a trait à la provenance, donc au choix, des principales matières premières utilisées sur ce site.

En effet, lorsque nous découvrons un site archéologique, il est très rare, sinon exceptionnel, que l'assemblage lithique se

### Répartition typologique par matière lithique du site DcFa-2

Typologie	Général		Calcédoine		Quartzite		Quartz		Schiste		Chert		Ardoise	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Éclat	333	71,00	159	62,11	152	80,85	20	95,24	1	50,00	1	100,00	1	100,00
Nucléus	106	22,60	86	33,59	19	10,11								
Éclat retouché	16	3,41	3	1,17	12	6,38	1	4,76						
Perçoir	8	1,71	6	2,34	2	1,06								
Fragment d'outil	2	0,43			2	1,06								
Ébauche	2	0,43	1	0,39					1	50,00				
Pointe	2	0,43	1	0,39	1	0,53								
Total	469	100	256	100	188	100	21	100	2	100	1	100	1	100

compose d'une seule et même matière première. Lors de l'analyse et de l'interprétation, nous sommes donc en devoir d'expliquer cette variabilité. Celle-ci serait liée, dans la plupart des cas, aux deux catégories de phénomènes suivants: les phénomènes humains et les phénomènes naturels propres à la matière première.

En ce qui a trait aux phénomènes humains, il s'agit de l'ensemble des comportements sociaux, économiques, technologiques ou idéologiques qui vont orienter les choix d'une société. À prime abord, il est difficile de déterminer si c'est la matière première qui a traditionnellement orienté les comportements ou encore le contraire. Par exemple, si la technologie va être adaptée en fonction de la matière première ou vice versa. Dans les faits, il y a probablement association des deux, ce qui permettait de maximiser l'apport de l'environnement et de minimiser la dépense d'énergie liée à l'acquisition de la matière première. Tout le problème réside justement dans la plus ou moins grande dépense liée à l'acquisition.

Il appert donc que, dans un premier temps, un groupe fera un choix (culturellement prédéterminé) en fonction de la disponibilité et de l'abondance des matières premières dont les caractéristiques mécaniques répondent aux exigences technologiques propres à la culture en question. La banque de matières premières ainsi sélectionnées, la contribution de chacune d'elles dépendra de la facilité d'accessibilité et d'extraction, ainsi que des contraintes clastiques liées aux déterminations fonctionnelles et stylistiques. Par conséquent, si le choix de la matière première résulte à prime abord de contingences culturelles, l'impact des contingences naturelles n'en demeure pas moins contraignant.

Dans le cas qui nous intéresse, ces deux matériaux que sont la calcédoine et le quartzite comptent pour 95% de l'ensemble. Le quartz, vraisemblablement d'origine locale, comptant pour 4% du total, c'est dire que 99% des matériaux ont une provenance sinon locale, du moins semi-locale. Il s'agit là d'un indice sérieux sur la nature des réseaux d'échanges au moment où DcFa-2 fut occupé. Ainsi, il y a tout lieu de croire que ces échanges se faisaient principalement avec les nations du nord ou, tout au moins, de l'intérieur des terres. Par ailleurs, lorsqu'on compare ce site avec d'autres qui, dans la région, ont déjà fait l'objet d'analyse nous remarquons que ce phénomène n'est pas unique à DcFa-2.

L'utilisation du poids, par le biais du coefficient de fractionnement, peut être utile à ce niveau. Le coefficient de fractionnement, c'est en quelque sorte un ratio qui permet théoriquement de mesurer l'éloignement de la source d'une matière première donnée. Il s'agit alors d'additionner le poids de chacune des pièces d'une matière première X et de diviser ce total par le nombre de pièces. Plus le ratio obtenu est grand, plus

la source de la matière première concernée serait éloignée; en partant du principe que le travail de la taille finale n'est pas représenté sur ce site pour cette matière première donnée, ou encore, qu'il s'agit d'un matériau rare qui n'est présent que sous la forme d'outil (Langevin 1990). L'utilisation des classes de surface qui mesurent la superficie de chacune des pièces contribue alors à préciser ce type d'information.

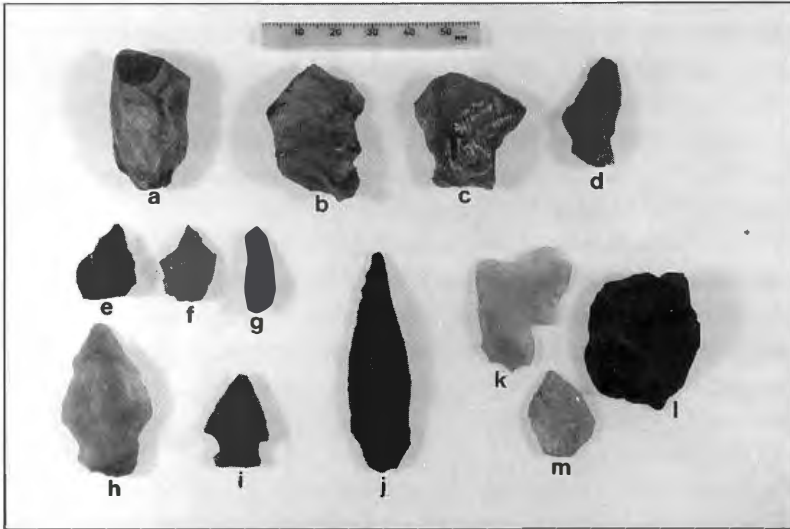
Sur DcFa-2, le coefficient obtenu pour le quartzite est de 3 fois inférieur à celui de la calcédoine. Or, la source de quartzite est bien plus éloignée que celle de la calcédoine. Comment interpréter ce faux message du coefficient de fractionnement? L'un des principaux problèmes liés à l'utilisation du coefficient de fractionnement a trait à la non-considération du type d'activité mené sur le site. Par ailleurs, n'est pas considérée la qualité de la matière première et de limites technologiques que cela impose sur la forme et le fond. Dans le cas présent, l'éventail qu'offre le quartzite en terme de variabilité formelle et dimensionnelle plaide largement en sa faveur aux dépens de la calcédoine pourtant locale.

La distribution des classes de surface montre que la majorité des éclats de quartzite sont inférieurs à 300 mm<sup>2</sup>, ce qui, quelque part, confirme que, parce que la matière première vient de plus loin, on ne retrouve pas sur le site les étapes médianes de débitage. Seules sont présentes des pièces terminées ou encore de petits éclats de réaffutage qui visent à étirer la vie de l'objet. Dans le cas de la calcédoine, toutes les étapes sont présentes et il n'est pas rare que des éclats de taille moyenne soient abandonnés, compte tenu de l'abondance et de la disponibilité de la ressource.

La présence en grand nombre de nucléus, d'éclats comportant du cortex (gaine extérieure de la pierre) et de traces de chauffage sont autant d'indices qui plaident pour un traitement particulier de la calcédoine. On n'a pas cherché à économiser, on a testé sa qualité sur place et les exigences tant esthétiques que fonctionnelles auraient été moindres, compte tenu des limites naturelles qu'impose ce matériau. Lorsque le bloc ne satisfaisait pas aux exigences, il était simplement abandonné au profit d'un nouveau, et ainsi de suite.

Les quelques autres matières premières représentées dans l'assemblage se retrouvent en trop petit nombre pour qu'on y voit là un comportement définissable. Le quartz montrerait cependant un comportement sensiblement similaire à celui de la calcédoine.

Au-delà du débitage, l'assemblage du site DcFa-2 comprenait, au moment d'écrire ces lignes, quatorze outils dont 8 perçoirs, 2 ébauches, pointes et fragments d'outil. Se sont ajoutés depuis l'analyse initiale (et ne sont donc pas considérés dans les statistiques): 4 éclats retouchés, 2 grattoirs et 1 perçoir, couteau, biface et fragments d'outil. La collection comprend



Laboratoire d'archéologie de l'UQAC

Principaux objets du site DcFa-2. Typologie: a-d, nucléus; e-g, perçoirs; h-i, pointes de flèche; j, couteau; k-m, éclats de pierre. Matière première: a-g et i, calcédoine du lac Saint-Jean; h, j et k, quartzite de Mistassini; l-m, cherts.

donc 24 outils dont aucun n'est distinctement diagnostique. Notons cependant que les 2 pointes de flèches rappellent, par leur dimension et le peu de recherche d'esthétique, les pointes de flèches du Sylvicole supérieur.

### Interprétations

Après autant d'interventions sur ce site, il demeure étonnant d'en savoir toujours aussi peu. D'une part, nous l'avons mentionné, les outils ne sont pas typologiquement assignables à un groupe ou à une époque. D'autre part, l'intégrité du site pose un problème insoluble et ce, même si les interventions de Fortin se sont effectuées à un moment où le site était peut-être dans un état relativement bon.

En fait, c'est dans la comparaison avec d'autres sites qu'il faut chercher des réponses. Les deux sites comparatifs, soit DdFb-16 et DcFa-5, se situent à quelques kilomètres de distance, directement sur les berges du lac Saint-Jean. Les récoltes et analyses de ces sites ont été, pour l'essentiel, l'oeuvre du Laboratoire d'archéologie de l'UQAC (DcFa-5: Moreau et Langevin 1994a, 1994b; DdFb-16: Langevin, Girard et Fortin 1997). Chronologiquement, il s'agit de sites dont l'occupation se situerait entre le Sylvicole moyen et la fin du Sylvicole supérieur, soit lors du premier millénaire et demi de notre ère.

Pour l'heure, la préhistoire du lac Saint-Jean semble pouvoir être divisée en deux phases bien distinctes l'une de l'autre. La première phase qui correspond à l'implantation initiale des populations jusqu'à la fin du Sylvicole moyen, vers la fin du premier millénaire de notre ère. La seconde phase couvrant tout le reste de la préhistoire, jusqu'au début de la période historique

au XVI<sup>e</sup> siècle. Cette définition des phases se base principalement sur un changement dans le mode d'établissement des populations régionales.

*Si, dans un premier temps, la céramique du Sylvicole moyen ancien ne semblait s'accompagner d'aucun changement même mineur dans le mode d'établissement des populations régionales, le Sylvicole moyen tardif va s'accompagner d'un réalignement de la localisation des sites. Changement qui n'est pas sans s'apparenter à l'intense régionalisation notée par Clermont & alii (1992) sur le site de Place Royale et ailleurs (Clermont et Cossette 1991) au cours du Sylvicole moyen tardif. Ce n'est qu'à ce moment que les actuels gros sites régionaux (DdEw-12 excepté) seront initialement occupés pour certains, le plus intensément pour d'autres. C'est le cas de Chicoutimi (DcEs-1), Desbiens (DcEx-1), Chambord (DcFa-5)<sup>1</sup> et le lac Ashuapmouchouane (DhFk-7),*

*qui montrent tous de la céramique de la fin du Sylvicole moyen et du Sylvicole supérieur. C'est au cours du Sylvicole moyen tardif que se serait effectuée cette transition comme le démontre l'abandon après quatre millénaires d'occupation, de la Grande-Décharge où aucun des 23 sites qui se retrouvent dans cet espace restreint n'a livré d'assemblages qui d'une façon ou d'une autre ne vont chronologiquement au-delà de cette période<sup>2</sup> (voir Clermont et Cossette 1991: 43, pour un parallèle troublant avec le site de Pointe-du-Buisson). (Langevin 1995: p. 27)*

Le site DcFa-2 semble s'insérer à l'intérieur de ce déplacement des populations de l'est vers l'ouest. Parallèlement à ce transfert, la calcédoine apparaît comme matière première dominante et le quartzite tend à voir son influence diminuer rapidement. Généralement, sur ces sites, on trouve des tessons de céramique amérindienne qui viennent confirmer le moment d'occupation. Cet élément n'est cependant pas présent dans l'assemblage du site DcFa-2. Ce qui peut laisser croire qu'il s'agit d'un site saisonnier où on ne s'arrête que quelques heures, possiblement dans le cadre d'activités halieutiques. Si c'est le cas, il est difficile d'expliquer la présence d'autant de nucléus de calcédoine. Sauf si originellement, on retrouvait des blocs de calcédoine à l'état naturel directement sur place. Ce qui en soi ne constitue pas une impossibilité géologique. Par ailleurs, la façon d'exploiter la ressource peut permettre la mise en place d'activités parallèles. Imaginons, par exemple, que la pêche se fasse au filet. Entre le moment où les filets sont dressés et le moment où on récolte le produit de ce piégeage, il est possible de tailler de la pierre, voire même dans le cas de la calcédoine, de procéder à une expédition de quelques kilomètres pour l'obtenir puis à un retour sur le site où les premières étapes de débitage seront effectuées.

## Bibliographie

- BARRÉ, Georges, 1972: *Notes sur le site de Val-Jalbert, DcFa-2, été 1972*. Ministère des Affaires Culturelles, n-p, manuscrit.
- CENTRE d'études et de recherches historiques du Saguenay, 1968: *Incursion documentaire dans le Domaine du Roi, 1780-1830*, Chicoutimi, Séminaire de Chicoutimi.
- FORTIN, Joseph-Henri, 1968: *Sites du lac Saint-Jean 1965-1967, Mention 1964*. Rapport d'activités. Publication «Archéologie au Royaume du Saguenay», Chicoutimi, Société d'Archéologie du Saguenay.
- LANGEVIN, Érik, 1990: *DdEw-12: 4000 ans d'occupation sur la Grande Décharge du lac Saint-Jean*. Mémoire de maîtrise déposé à la faculté des Études Supérieures de l'Université de Montréal.
- , 1995: *Ya pas d'quoi en faire un plat... un pot peut-être?* Examens de doctorat. Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal. Inédit.
- LANGEVIN, Érik, Joane Girard et Marie-Josée Fortin, 1997: *Un atelier de taille en territoire Innu. Le site DdFb-16*. Conseil des Montagnais de Mashteuiatsh. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi.
- MOREAU, Jean-François, 1994a: *Le site Harvey (DcFa-5), Pointe des pins, lac Saint-Jean. Rapport des fouilles archéologiques du printemps 1990*. Chicoutimi, Rapport d'activités soumis au ministère de la Culture et des Communications. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi.
- , 1994b: *Le site DcFa-5 (Harvey), Pointe des pins, lac Saint-Jean. Rapport des fouilles archéologiques du printemps 1992*, Chicoutimi, Rapport d'activités soumis au ministère de la Culture et des Communications. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi.

Au début de la période historique, l'embouchure de la rivière Ouiatchouane était considérée comme un paradis pour la pêche. Ainsi, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, Normandin mentionne que le surnom donné à cette rivière par les Français est de rivière à la Grande Pêche; alors qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Bouchette (1828) note que l'embouchure de la Ouiatchouane est l'endroit le plus propice et le plus productif pour tendre des filets. Au moins deux mentions trouvées dans les archives du poste de traite de la Métabetchouane mentionnent qu'à l'automne, les Amérindiens y faisaient leurs provisions en poissons blancs et que la ouananiche y était également bien présente.

## Conclusion

Quoique l'embouchure de la Ouiatchouane, tout comme la rivière du même nom, ont probablement été occupées et exploitées depuis les tout débuts de l'occupation humaine en territoire jeannois, c'est principalement dans le dernier droit de la préhistoire que cette exploitation fut la plus soutenue.

Le site DcFa-2 ne constitue qu'un indice marginal de ce qu'a dû être cette exploitation. Des années d'érosion plus ou moins naturelle auxquelles s'est ajoutée, au cours des dernières décennies, une utilisation intempestive des berges à des fins récréo-touristiques, ont infligé au site des plaies qui ne peuvent cicatriser sans laisser de marques profondes. Il faudra compter sur de nouvelles découvertes en amont et en aval pour que le rôle joué par la rivière Ouiatchouane au cours de la préhistoire soit mieux compris.

## Notes

- 1 Le cas de DcFa-5 est un peu plus complexe en raison d'un vase presque complet dont la morphologie et la décoration rappelle la fin du Sylvicole inférieur. Quelques autres tessons avec une décoration de type PSS ont également été retrouvés. Cependant, c'est l'influence des iroquoiens occidentaux qui est de loin prédominante sur la céramique de ce site.
- 2 Un unique tesson de bord du site DdEw-12 pourrait éventuellement empiéter sur le Sylvicole supérieur en raison d'un très léger parement.



# À TRAVERS LES ARCHIVES

## Procès-verbal d'une séance générale<sup>1</sup> du Conseil de direction de la F.O.M.N.<sup>2</sup>

Texte retranscrit et annoté  
par Louise Bouchard

La F.O.M.N. réunie en assemblée générale dimanche dernier<sup>3</sup>, par une résolution adoptée par la presque totalité des membres présents<sup>4</sup>, a chargé son Conseil de direction<sup>5</sup> de transmettre à la Cie de Pulpe<sup>6</sup> son désir de voir substituer, pour les ouvriers travaillant à la fabrication de la pulpe<sup>7</sup> à l'intérieur des usines, le système de trois équipes par 24 heures au système actuel de deux équipes<sup>8</sup>. Les requérants allèguent les raisons suivantes;

- 1° le travail de 13 heures consécutives, la nuit, bien qu'il soit interrompu par une heure ou deux de repos, est dommageable à la santé, surtout des jeunes gens, qu'une veille aussi prolongée se renouvelant toutes les deux semaines fatigue outre mesure;
- 2° qu'un trop grand nombre d'employés de la Compagnie à peine âgés de 30 à 35 ans, pères de famille, qui ont fait ce travail de 13 heures durant plusieurs années consécutives, se plaignent apparemment avec raison, d'être anémiés et dyspeptiques<sup>9</sup> et se déclarent incapables de s'absteindre plus longtemps à ce régime;
- 3° que pour cette raison les contre-maîtres ont de plus en plus de difficulté à recruter le personnel nécessaire pour le travail de nuit, surtout dans la belle saison, quand la construction, très active, procure aux ouvriers de toutes catégories de l'emploi à des prix rémunérateurs;
- 4° qu'avec le système actuel de deux équipes, à partir de une heure ou deux après minuit, de l'avis de tous les employés et des contre-maîtres eux-mêmes, les hommes, fatigués, accablés de sommeil, font un travail inefficace, que la production est moindre et de qualité inférieure;

---

<sup>1</sup> Séance tenue à Chicoutimi, le 29 avril 1913, dans les locaux habituels.

<sup>2</sup> En mars 1912, la Fédération Ouvrière mutuelle du Nord (F.O.M.N.) est créée. Elle vient remplacer la Fédération Ouvrière de Chicoutimi. Cette dernière, fondée en 1907 par Mgr Eugène Lapointe, a été le premier syndicat catholique en Amérique du Nord.

La F.O.M.N. compte, à la fin de 1912, 421 membres; en 1913, 980 membres et, à la mi-juin 1914, 1100 membres.

En 1921, la F.O.M.N. s'intègre à la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (C.T.C.C.) qui deviendra, en 1960, la Confédération des syndicats nationaux (C.S.N.)

<sup>3</sup> Assemblée générale mensuelle tenue le dimanche 27 avril 1913 à la salle de l'Hôtel de Ville.

<sup>4</sup> 300 membres étaient présents à cette réunion.

<sup>5</sup> Le conseil de direction était composé de: Pat Ouellet, président, Amédé Fortin, vice-président, William Gilbert, trésorier, Nil Claveau, Joseph Ménard, Francis Marion, Ménalque Duchesne, tous directeurs.

<sup>6</sup> La Compagnie de pulpe de Chicoutimi (C.P.C.) a été fondée en 1896, par un groupe d'hommes d'affaires canadiens-français, dont Joseph-Dominique Guay, maire de Chicoutimi à l'époque. Au moment de cette réunion, la C.P.C. avait 4 moulins en activité: trois à Chicoutimi et un à Val-Jalbert, au Lac-Saint-Jean.

<sup>7</sup> Cette demande s'applique aux coupeurs des métiers, aux conducteurs de meules, aux ouvriers des presses hydrauliques et des presses brocheuses.

<sup>8</sup> Les hommes travaillaient dans les usines 11 heures de jour et 13 heures de nuit. À la Compagnie de pulpe, le dimanche a toujours été un jour de repos et les usines arrêtaient leur production. Les ouvriers, en alternant une semaine de jour, une semaine de soir, avaient à tous les quinze jours, 2 jours consécutifs de repos.

Aux écorceurs, à la scierie et à l'atelier mécanique, les ouvriers travaillaient sur des quarts de travail de 10 heures, seulement de jour et six jours par semaine, dimanche étant leur seul jour de repos.

<sup>9</sup> Les ouvriers souffraient d'anémie et de troubles digestifs.

- 5° qu'avec le travail sans interruption pendant 8 heures consécutives seulement, les hommes plus dispos, la nuit comme le jour, seront plus assidus, plus attentifs à leur besogne, feront un meilleur ouvrage; que les machines seront mieux utilisées;
- 6° que par conséquent la Compagnie trouvera un surplus de production et dans une meilleure qualité des produits une suffisante compensation de l'augmentation de salaire que le changement demandé pourra lui imposer;
- 7° que si sur ce point en particulier, la Compagnie n'est pas du même avis que les ouvriers, et si elle estime (que) le système actuel lui est plus avantageux que celui qui est proposé, elle voudra bien sans doute se souvenir qu'elle en a bénéficié durant un bon nombre d'années et que ses employés, durant le même temps, quand les salaires étaient peu élevés, en ont supporté tous les inconvénients.

À l'appui de cette requête, après avoir consulté l'Assemblée générale nous estimions, monsieur le Gérant Général<sup>10</sup>, qu'une entente cordiale pourrait être conclue entre la Compagnie et la Fédération Ouvrière sur les bases suivantes:

- 1° pour ce qui concerne le travail dit de "fabrication de la pulpe", à l'intérieur des usines, travail qui se fournit la nuit et le jour, le système de deux équipes est remplacé par celui de trois équipes, se succédant de minuit à 8h., de 8h. à 4h. et de 4h à minuit<sup>11</sup> chaque équipe faisant alternativement durant une semaine le quart de minuit à 8h. et les suivants;
- 2° l'échelle de salaire actuelle pour les diverses catégories de travaux est maintenue mais le salaire d'une journée de dix heures dans chacune de ces catégories est attribué à la journée de huit heures;
- 3° seuls les employés à la fabrication, qui font habituellement, et en toute saison le travail de nuit, bénéficieront de cette diminution des heures de travail et du taux de salaire à tant de l'heure qui leur est attribué;
- 4° si un employé de la fabrication, qui bénéficie des avantages susdits, quitte son emploi, pour quelque motif que ce soit, et travaille au dehors<sup>12</sup>, il tombe alors quant aux heures de travail et quant au salaire, sous le régime des employés du dehors, que ce règlement n'affecte point;
- 5° les conditions de travail restent les mêmes, chaque homme faisant ce qu'il fait aujourd'hui ni plus ni moins;
- 6° chaque homme devra rester à sa machine ou à son poste durant huit heures consécutives, et ne pourra se faire remplacer qu'en cas d'urgence et pour un temps très court;
- 7° La F.O.M.N. professe que les patrons, en tant que propriétaires et directeurs d'entreprises, doivent être maîtres chez eux; en conséquence il est entendu:
  - a) que la distribution de l'ouvrage doit se faire par le surintendant et ses subordonnés, les employés se faisant un devoir de se conformer à leurs ordres;
  - b) que bien qu'un salaire minimum proportionnel au genre de travail et suffisant à faire vivre dans des conditions convenables un bon travailleur honnête, soit considéré comme nécessaire, la Fédération Ouvrière condamne, comme préjudiciable aux intérêts des patrons et injuste pour les ouvriers eux-mêmes, le principe de l'uniformité absolue du salaire pour un même emploi, et concède par conséquent à la Compagnie le droit de reconnaître par un salaire plus élevé le mérite ou les états de services de ses divers employés.
- 8° a) Afin de faire disparaître au plutôt les causes de friction et de malentendus inévitables entre ouvriers syndiqués et ouvriers non-syndiqués;

<sup>10</sup> Cette lettre est adressée à Julien-Édouard-Alfred Dubuc, directeur-gérant de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi depuis octobre 1897.

<sup>11</sup> Selon les enquêtes orales effectuées dans les années 80 auprès d'anciens travailleurs de la Compagnie de pulpe, il semble que le système fonctionnait plutôt de 7h à 3h, de 3h à 11h et de 11h à 7h. Le travail du dimanche serait la cause de ce changement. On fermait les usines le samedi soir à minuit pour les ouvrir le dimanche à minuit.

<sup>12</sup> Ce sont les employés qui travaillaient aux écorceurs, à la scierie, à la fonderie, à l'atelier de réparation et à l'expédition.

b) Afin que la F.O.M.N. puisse efficacement s'employer à faire observer le présent règlement, il est entendu que la Compagnie, en dehors des cas d'urgence, n'admettra à bénéficier du système des *trois-huit* que des membres de la Fédération Ouvrière;<sup>13</sup>


9° Il est expressement stipulé que l'entente susdite ne s'applique qu'aux hommes travaillant au quart pour la Compagnie de Pulpe.

Nous recevrons, monsieur le Gérant Général, avec les plus grands égards et nous considérerons dans un esprit de concorde et d'amitié toute observation et toute suggestion qu'il vous plaira de nous faire.<sup>14</sup>


Pat Ouellet, Président  
Ed. Ouellet, Secrétaire

Source: ANQC, collection Société historique du Saguenay, doc. 718.


- <sup>13</sup> Il est arrivé à quelques reprises que la F.O.M.N. revendique auprès de la C.P.C. d'employer d'abord ses membres. Par exemple, le 22 mai 1913, il est résolu lors d'une réunion de la F.O.M.N., qu'une lettre soit envoyée au surintendant de la C.P.C. au sujet d'étrangers qui travaillent à la Compagnie de pulpe et à un salaire de 0,25\$ à 0,30\$ plus cher que les gens d'ici et qu'en plus, ils ne font pas partie de la Fédération. Toujours dans le même ordre d'idée, le 18 mars 1914, on demande que les deux personnes d'origine suisse qui travaillent à la Fonderie et à la Société des Constructeurs mécaniciens soient remplacées par des membres de la F.O.M.N. La F.O.M.N. fait également des pressions auprès des ouvriers pour qu'ils deviennent membres de la fédération. Par exemple, le 22 mai 1913, on invite M. Séverin Bilodeau à adhérer à la fédération et, s'il refuse, on propose qu'il soit renvoyé du service de la C.P.C. Le 9 janvier 1914, une lettre du même genre est envoyée à M. Odilon Carrier. On lui demande de faire partie de la fédération sous peine d'être renvoyé de son travail.
- <sup>14</sup> La F.O.M.N. a eu une réponse positive à cette demande le 30 mai 1913, de la part du directeur-gérant de la C.P.C. Avec cette réponse, M. Dubuc avait joint les règlements et le taux de salaire concernant le système des trois-huit.




## GROUPE ALFRED BOIVIN PROFIL



Transport hors-normes.







Siège social et atelier mécanique.



Réfection côte Simoncouche, Parc des Laurentides.

Pour vous on déplace des montagnes



## ABITIBI CONSOLIDATED

DIVISION PORT-ALFRED

Abitibi-Consolidated Inc.  
Division Port-Alfred  
542, 1ère Rue  
C.P. 40  
Ville de La Baie (Québec)  
G7B 3R2  
Tél.: (418) 544-9705  
Fax: (418) 544-1550



# COMPTES RENDUS

Paul-Eugène Lemieux, *La science, réflexions de la septantaine*, Alma, Conseil du loisir scientifique du Saguenay—Lac-Saint-Jean, 1997, 159 p.

*La science, réflexions de la septantaine*, a récemment été publié par l'actuel président de la Société historique du Saguenay, M. Paul-E. Lemieux, spécialiste de la spectroscopie, longtemps chercheur à Arvida et conseiller pour les laboratoires d'Alcan, aujourd'hui à la retraite. Dans ce livre, il fait part de quelques-unes de ses réflexions sur la science et la vie du scientifique.

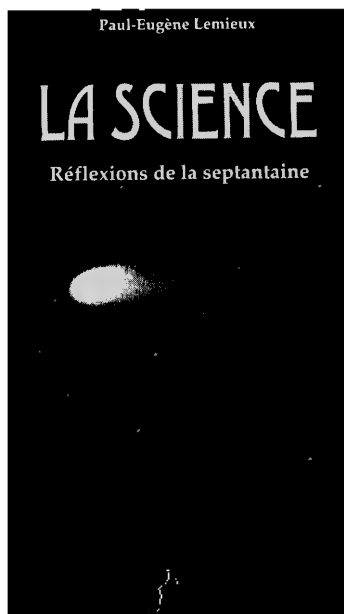
Puisant évidemment dans sa mémoire et dans son expérience, M. Lemieux s'inspire également de plusieurs auteurs qui couvrent tout le XXe siècle pour partager avec le lecteur ses pensées sur deux thèmes principaux. D'abord, l'auteur nous invite à suivre le cheminement d'un jeune qui choisit une carrière de scientifique, à partir de la découverte de la beauté de la nature jusqu'au début de sa carrière. Deuxièmement, M. Lemieux nous fait part de ses réflexions sur certains problèmes reliés à la science, à la recherche scientifique, et les rapports existants entre ceux-ci et la culture, la foi et la vérité.

Dans la première partie, l'auteur s'attribue un rôle de guide à l'endroit des jeunes qui veulent entreprendre une carrière scientifique. Il affirme que la beauté de la nature provoque chez le jeune un éveil à la science. Dans cet esprit, M. Lemieux lance une invitation aux parents et aux éducateurs pour inciter les jeunes à observer la nature afin qu'ils découvrent les multiples facettes de la science. L'auteur poursuit en affirmant que le travail de scientifique est une véritable vocation. En ce sens, il donne quelques conseils aux étudiants, dont celui de ne pas dénigrer l'enseignement dispensé dans les univer-

sités de petite taille. À son avis, la relation plus personnalisée entre l'étudiant et le professeur est un atout majeur chez les petites universités. D'une façon ou d'une autre, pour M. Lemieux, la formation intellectuelle et le bagage acquis à l'université demeurent des atouts très importants qui suivent un jeune pour le reste de sa vie.

Enfin, M. Lemieux ne peut prétendre guider les jeunes en sciences sans se prononcer quelque peu sur la situation de l'emploi dans ce domaine. Sur ce point, il critique sévèrement la tendance actuelle à couper d'abord dans les postes de recherche. Toutefois, il invite les jeunes à ne pas se décourager.

Dans la deuxième partie, l'auteur aborde différents sujets, parfois controversés, et qui constituent autant de pistes de réflexion incitant le lecteur à approfondir ces questions. Ainsi, M. Lemieux s'attarde sur la beauté de la recherche. Selon lui, il faut briser les frontières entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée pour reconnaître, finalement, que toute recherche a sa valeur propre et est importante en soi.



Plus loin, M. Lemieux nous entraîne dans la partie sans doute la plus émouvante de son essai et qui traite de la solitude du scientifique. En effet, grâce à des images bien choisies et à un témoignage livré sans pudeur, l'auteur compare le travail du scientifique dans son laboratoire à la réalité du moine qui, dans son abbaye, vise à atteindre l'Absolu.

Un autre point fort du texte touche ce que M. Lemieux nomme la marche ou l'évolution inéluctable de la science et de sa fille, la technologie. Pour l'auteur, on ne peut arrêter la science ou «tuer les savants». À son avis, on ne peut qu'adapter nos sociétés ou nos façons de vivre aux nouvelles découvertes scientifiques.

Quant à la forme, M. Lemieux utilise une langue très accessible à tous, même à ceux pour qui les sciences ont toujours représenté un monde complexe et inatteignable. Pour ce qui est de la division du texte, les chapitres sont courts, ce qui facilite la lecture. De plus, l'auteur a agrémenté son texte de 19 encadrés qui permettent à la fois de faire une pause et d'approfondir la pensée de M. Lemieux. Ces encadrés sont des extraits ou des citations de grands auteurs ou de scientifiques qui représentent des sources d'inspiration pour M. Lemieux et qu'il a eu le souci de partager avec le lecteur.

En somme, *La science, réflexions de la septantaine* est un petit essai qui se lit fort bien et qui ne déçoit pas le lecteur. L'ouvrage trouvera sa place dans la littérature régionale en ce qu'il constitue un beau témoignage d'un scientifique dont la carrière s'est déroulée au Saguenay—Lac-Saint-Jean, à une époque où les sciences pures n'étaient pas aussi valorisées qu'aujourd'hui.

Sylvain Gaudreault

# EN BREF...

## Décès

À Mme Mimi-Constance Couture, membre du conseil d'administration de la Société historique du Saguenay, nous adressons nos condoléances pour le décès de sa mère, survenu le 14 février dernier, à l'âge de 88 ans.

Le 6 janvier 1998, la Société historique du Saguenay perdait un membre de longue date, soit monsieur J.-A.-Raymond Beaulieu, décédé à l'âge de 77 ans. Monsieur Beaulieu se passionnait non seulement pour l'histoire et les archives, mais aussi pour la politique municipale, deux passions chez lui intimement liées. Son implication en matière municipale lui a valu le titre de «Maire de Saint-Paul». Monsieur Beaulieu se faisait un devoir d'être un ardent défenseur des intérêts de ses concitoyens, étant un homme engagé, un homme de service et un homme de cœur. Nous adressons aux membres de sa famille nos condoléances.

## Croisière sur le Saguenay les 6 et 7 juin 1998

### Remontez le cours du temps sur le Saguenay!

Dans le but de sensibiliser davantage la population à son histoire, la Société historique du Saguenay entend développer de nouvelles activités de diffusion de notre histoire. L'une d'elles consiste en une croisière sur le Saguenay, qui se tiendra les 6 et 7 juin prochains. Vous trouverez à l'intérieur de votre revue tous les détails relatifs à cette activité. Nous vous invitons à faire votre réservation le plus tôt possible, en communiquant à Tours Chicoutimi (418-698-3169 ou 1-800-463-6565).

## Semaine de la fierté régionale

Cette année, la semaine de la fierté régionale débutera avec la croisière sur le

Saguenay, les 6 et 7 juin. Le 11 juin, à Ville de La Baie, une messe solennelle sera célébrée en l'église Saint-Alexis, suivie d'une cérémonie protocolaire au monument des Vingt-et-Un. La journée des Bâisseurs se tiendra à Alma le 13 juin. Le 14 juin, des activités se tiendront respectivement à Saint-David-de-Falardeau (50e), Bégin (75e) et Sainte-Monique-de-Honfleur (100e). Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à la Société historique du Saguenay (418-549-2805).

## 60e anniversaire du drapeau du Saguenay—Lac-Saint-Jean

L'année 1998 marque le soixantième anniversaire du drapeau du Saguenay—Lac-Saint-Jean. En effet, c'est en 1938, à l'occasion du centenaire du Saguenay—Lac-Saint-Jean, que la Société historique du Saguenay a instauré notre drapeau régional.

C'est la Société historique du Saguenay qui détient tous les droits sur le drapeau du Saguenay—Lac-Saint-Jean. On peut se le procurer au secrétariat de la Société historique du Saguenay au coût de 40\$ pour un format de 24" X 36" et de 60\$ pour un format de 36" X 72", de même qu'une magnifique épingle au coût de 5\$.

L'occasion est excellente, cette année, pour faire connaître notre drapeau et l'hymne au Saguenay—Lac-Saint-Jean. À ce propos, nous soulignons le geste de l'un de nos membres, monsieur Alain Côté, originaire de la région et maintenant président de la Société d'histoire de Beloeil—Mont-Saint-Hilaire, qui a été l'instigateur de l'insertion de notre hymne régional dans la programmation d'un concert tenu en l'église Saint-Mathieu de Beloeil le 25 mai dernier. Voilà un geste qui méritait d'être souligné.

## Saguenayensia lance un appel à tous... Les chapelles au Saguenay—Lac-Saint-Jean

Dans le but de publier un dossier spécial sur les chapelles dans un prochain numéro de *Saguenayensia*, le comité d'édition de la revue de la Société historique du Saguenay invite ses lecteurs à lui communiquer l'existence de ces bâtiments construits sur le territoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Ainsi, si quelqu'un connaît l'existence d'une chapelle, nous apprécierions être informés de son emplacement, son origine, son propriétaire, son histoire, sa fonction actuelle, etc. Un répertoire des chapelles pourra ainsi être monté et publié dans la revue. Les personnes qui ont des informations à nous transmettre n'ont qu'à communiquer avec la Société historique du Saguenay (418-549-2805). Nous vous remercions de votre collaboration.

## Campagne de recrutement

Le conseil d'administration de la Société historique du Saguenay a mis sur pied une campagne de recrutement sans précédent. Dorénavant, les activités de notre société d'histoire seront axées sur la diffusion et sa survie dépend largement de ses membres. En matière de diffusion, notre revue demeure un outil privilégié. Il importe donc de lui donner davantage de ressources et de la développer. Il est également tout aussi primordial de la faire connaître à un plus large public, notamment les jeunes.

À propos des jeunes, il nous apparaît essentiel de les éveiller à l'histoire, de les intéresser à connaître leurs origines et leurs ancêtres, de se rendre compte que la connaissance de l'histoire peut apporter un précieux éclairage sur la compréhension des temps présents. L'avenir de la Société repose en grande partie sur notre jeunesse, car c'est elle notre relève.

Nous prions nos membres et nos lecteurs d'agir en ce sens et de nous trouver au moins un nouveau membre.

Nous profitons de l'occasion pour attirer votre attention sur le prix de notre cotisation. On oublie parfois que nous avons toujours maintenu le principe d'un coût unique pour devenir membre de la Société et s'abonner à la revue *Saguenayensia*, que nos membres ont accès gratuitement à nos services depuis la fondation de la Société, que l'augmentation de la cotisation survient à peu près à tous les dix ans. La publication de quatre numéros par année implique des frais de plus en plus élevés.

Nous croyons que la cotisation de la Société historique du Saguenay n'est pas élevée si l'on songe aux avantages qu'elle apporte, par rapport aux maigres ressources financières de notre organisation.

*Roland Bélanger*

#### Association Patrimoine Chicoutimi

Des citoyens préoccupés de patrimoine ont récemment fondé l'*Association Patrimoine Chicoutimi*. Le nom même de cette nouvelle organisation évoque sa mission première qui consiste à veiller à la protection et à la mise en valeur du patrimoine culturel et identitaire des Chicoutimiens, que celui-ci s'exprime dans l'architecture, les paysages, les sites, les monuments ou autres. Par une


approche dynamique et constructive, l'*Association Patrimoine Chicoutimi* souhaite s'impliquer tant localement que régionalement dans les débats touchant l'histoire, l'identité, les modes d'existence et la qualité de vie des Chicoutimiens et des Saguenéens.

Pour rejoindre le siège social de cette nouvelle association ou pour devenir

membre, voici ses principales coordonnées:

Association Patrimoine Chicoutimi  
484, rue Taché  
Chicoutimi, Qc  
G7J 3G5  
(418) 549-6312  
Ass\_patrimoine@hotmail.com

*Marie-Josée Fortin*



**Potvin & Bouchard inc.**

<b>JONQUIÈRE:</b> 3900, rue Saint-Jean 547-4751	<b>ALMA:</b> 50, des Pins 668-3027
<b>CHICOUTIMI:</b> 790, rue Alma 549-4600	<b>LA BAIE:</b> 2880, av. du Port 544-3000

La compétence partout  
au Saguenay—Lac-Saint-Jean

*Une alliance de confiance avec vous!*



**ARNOLD**  
CHEVROLET GEO OLDSMOBILE INC.

**548-0821**  
**JONQUIÈRE**

# SITES ET MONUMENTS DE LA SAGAMIE

## L'Académie commerciale de Chicoutimi

par Évode Pelletier

L'Académie commerciale de Chicoutimi est étroitement liée aux frères maristes et à la vie de la communauté urbaine de Chicoutimi en ce début de siècle. Les frères maristes arrivent à Chicoutimi en août 1901, ils sont cinq sous la direction du frère Célestus, et occupent alors deux écoles, une sur la rue du Couvent (Bégin) et une autre située sur la rue Racine, dans l'édifice de la Bonne ménagère. Les maristes avaient été invités par Mgr Labrecque et les commissaires d'école de Chicoutimi.

En 1902 déjà, la place commence à manquer, les classes sont fréquentées alors par plus d'une centaine d'écoliers. Suite à la visite du T.C.F. Provincial du Canada, la décision est prise pour la construction d'une nouvelle école pour répondre à la demande croissante de la clientèle étudiante. L'Académie Saint-François d'Assise, nom qui lui fut donné, est construite en brique rouge et en pierre sur la rue Racine, coin Morin, sur un terrain qui occupait les berges du Saguenay. Le nouvel édifice comptait 14 classes. L'Académie, en septembre 1908, accueillait 340 élèves répartis dans 7 classes. Avant la fin de l'année, la population étudiante passa à 419.

Le 24 juin 1912, une conflagration détruisit la cathédrale, le Séminaire, le pensionnat Bon Pasteur et plus de deux cents foyers. L'Académie, d'un commun accord, fut prêtée au Séminaire, et ce, jusqu'en juillet 1914. La chapelle de l'institution servit de desserte à la cathédrale après l'incendie. Les élèves de l'Académie s'installèrent temporairement dans l'édifice Price sur la rue Jacques-Cartier.

Une annexe fut construite en 1929, derrière l'Académie, pour servir de résidence aux frères. Une passerelle unissait les deux bâtiments. Le rez-de-chaussée de cet édifice fut en partie occupé par l'école industrielle en 1930.

L'Académie, en plus des matières de base, initiait les élèves à la musique (premier cours en 1923) et en théâtre. En 1946, on accueillait plus de 70 élèves à l'école industrielle. À la suite de démarches entreprises avec l'École polytechnique de Montréal, en mai 1948, on inaugura la première classe de génie. On y offrait la première année et, en 1950, on comptait 16 étudiants inscrits en génie.

En 1939, l'Académie fut dotée d'une école primaire supérieure et d'une douzième scientifique et commerciale. Les débuts furent pénibles mais prometteurs. En 1935, l'Académie pouvait compter sur un personnel de 23 frères, 4 laïques et accueillait 698 élèves.

Parmi les plus illustres personnages qui ont fréquenté cette institution, notons les abbés Félix-Antoine Savard, écrivain, Louis Aubin, préfet d'études au séminaire, et Vilmont Talbot, à qui on doit la fondation de la paroisse et de l'église Saint-Antoine de Chicoutimi.

Aujourd'hui, de ce complexe écolier très moderne pour son époque, il ne subsiste que le site de l'académie même, qui constitue un stationnement situé au coin des rues Racine et Morin, et la résidence des frères maristes, sise sur la rue Morin. M. Gérard Picard en fit l'acquisition et la transforma en hôtel, connu sous le nom de l'hôtel La Picardie. Au début de son existence, l'hôtel La Picardie a logé, au 2e étage, l'École de cuisine d'hôtellerie.

Les derniers propriétaires du bâtiment, avant sa rénovation, furent les Immeubles Murdock. Très récemment, durant l'été 1997, cet édifice fut entièrement restauré et remis presque dans son cachet original par M. Gilles Blanchet, le nouveau propriétaire. Cette restauration a nécessité un investissement très important. Suite à sa cure de rajeunissement, l'édifice porte maintenant le nom d'hôtel du Fjord. Cette rénovation, d'une partie de notre patrimoine historique, redonne une nouvelle dynamique à ce secteur de Chicoutimi.



Hôtel du Fjord

WWW.  !

Branchez-vous : [www.hydro.qc.ca](http://www.hydro.qc.ca)

 **Hydro  
Québec**



## « Est-ce que créer est un métier ? »

Oui, créer est un métier. Et pour des milliers de créateurs québécois, c'est même le plus beau métier du monde. À travers leurs oeuvres, présentées ici et ailleurs, c'est tout un peuple qui s'exprime. Pour faire éclore tous ces talents, des entreprises comme Alcan devront continuer de stimuler la créativité des gens d'ici.

Déjà, dans le passé, le Théâtre Alcan a vu naître des oeuvres et des créateurs qui ont marqué l'histoire. Aujourd'hui encore, c'est avec beaucoup de fierté qu'Alcan continue d'encourager et de soutenir les entreprises culturelles du Québec.

Alcan s'associe aux créateurs, car elle sait qu'ils inventent l'avenir.



L'AVENIR EST SI PROCHE